

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2022



Comme chaque année, septembre est l'occasion de présenter le rapport d'activités de l'année précédente, donc 2022.

Cette fois encore, je veux remercier les services, leurs responsables et tous nos collaborateurs pour la réalisation de ce gros travail de synthèse en lien évidemment avec le service communication qui coordonne le tout.

2022, ce sont d'abord de bons chiffres qui traduisent le dynamisme de l'Agglo et son attractivité : ceux de la très forte fréquentation des deux équipements d'importance ouverts en 2021 (plus de 10000 visiteurs au musée de l'Abbaye et plus de 13.000 jeunes et moins jeunes accueillis à la Cité de la Jeunesse et des Métiers en 2022), ceux de l'économie locale au travers par exemple du nombre de porteurs de projets de création et de reprise (139) accueillis et conseillés par notre service économique, ceux du tourisme (hausse sensible du nombre d'hébergeurs et de visiteurs), celui encore des dossiers reçus dans le cadre du concept AggloRénov ou encore ceux du service transports tant au niveau des personnes transportées (les scolaires en particulier) que des kilomètres parcourus.

Côté investissements, 2022 et ses vicissitudes (conséquences du Covid, inflation, crise énergétique sans oublier une guerre presque à notre porte) nous ont obligés à privilégier l'utile à l'agréable. L'utile, c'est la mise en service de la station d'épuration du Pin, c'est aussi le travail autour de la Petite Enfance (travaux sur la crèche de Cerizay et étude sur les projets d'Argentonnay et de Chiché). L'agréable, c'est, entre autres, les piscines que l'on a dû fermer durant l'hiver 2022 et d'ici la fin du mandat, nous aurons des choix difficiles, voire douloureux à faire dans ce domaine comme dans d'autres.

Toutes ces infos, vous les retrouverez en détail dans ces quelque 90 pages qui résument bien l'ensemble des activités que pilote l'Agglo au vu de ses compétences : c'est pour cela que ce rapport d'activités a un réel intérêt !

Encore une fois, je vous demande donc à vous, élus de l'Agglo, de le diffuser le plus largement possible auprès de vos collègues, conseillers municipaux, mais aussi de vos administrés pour montrer le rôle essentiel que tient l'Agglo dans la vie au quotidien de nos habitants.

. Bonne lecture

Pierre-Yves MAROLLEAU

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Mauléon*

Sommaire

1 – ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET CENTRES AQUATIQUES : POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE

Une dynamique économique, aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine.....	8
Tourisme, accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs.....	13
Culture, diversifier l'offre culturelle et favoriser l'accès pour tous.....	19
Centres aquatiques.....	27
Soutien aux associations.....	29

2 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Assainissement : étape indispensable à la préservation de la qualité du milieu naturel.....	31
Déchets, prévention et valorisation.....	32
Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire.....	34
Aménager et promouvoir un habitat durable et économe.....	37
Gens du voyage : accueil et habitat, de l'itinérance à la sédentarisation.....	44
Transport.....	46
Milieux aquatiques, valoriser les paysages et la biodiversité.....	50
Climat Air Énergie, s'engager pour la transition écologique.....	52

3 – À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, DES SERVICES AUX PUBLICS POUR ÊTRE SOLIDAIRE ET RENDRE AUTONOME

Petite-enfance - Enfance - Jeunesse.....	55
Maintien à domicile, rendre plus facile la vie chez soi.....	63
Politique de la ville, une attention pour les quartiers fragiles.....	66
Prévention et citoyenneté, pour mieux vivre ensemble.....	69
Santé, une approche territoriale.....	72

4 – UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SOUTIEN AUX COMMUNES

Ressources humaines.....	75
Finances et budgets.....	77
Stratégie et politiques contractuelles.....	80
Affaires générales.....	83
Informatique et téléphonie.....	85
Patrimoine, infrastructures et ingénierie.....	87
Communication.....	90

En application de l'article L 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales, le Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3500 habitants doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Élaboré par les Services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil communautaire.

Il retrace les principales actions menées en 2021 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

La gouvernance



LA CONFÉRENCE DES MAIRES
Elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 75 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en œuvre.



LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours. Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil. Un Bureau communautaire composé de 27 membres : 1 Président/14 Vice-Présidents/12 conseillers délégués



LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, les 13 commissions proposent et examinent les dossiers.



LA RÉUNION PRÉSIDENT VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.

Président et Vice-Présidents



Pierre-Yves MAROLLEAU
Président



Emmanuelle MÉNARD
1^{ère} Vice-Présidente
économie, agriculture



Claude POUSIN
2^{ème} Vice-Président
budget, finances et planification, aménagement, politique foncière



Johnny BROUSSEAU
3^{ème} Vice-Président
ressources humaines, administration générale



Nicole COTILLON
4^{ème} Vice-Présidente
enfance et petite-enfance



André GUILLERMIC
5^{ème} Vice-Président
jeunesse, sport, politique de la ville, santé



Marie JARRY
6^{ème} Vice-Présidente
politiques culturelles



Jérôme BARON
7^{ème} Vice-Président
habitat, logement, Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)



Armelle CASSIN
8^{ème} Vice-Présidente
environnement et développement durable



Gilles PÉTRAUD
9^{ème} Vice-Président services techniques, mutualisation, systèmes d'information



François MARY
10^{ème} Vice-Président
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)



Philippe ROBIN
11^{ème} Vice-Président
tourisme



Dany GRELLIER
12^{ème} Vice-Président
transports, mobilités, politiques de ruralité



Yves CHOUTEAU
13^{ème} Vice-Président
prévention et valorisation des déchets



Pierre BUREAU
14^{ème} Vice-Président
assainissement et grands travaux



Les autres membres du bureau



Anne-Marie REVEAU
Conseillère
communautaire déléguée



Cécile VRIGNAUD
Conseillère
communautaire déléguée



Claire PAULIC
Conseillère
communautaire déléguée



Dominique RÉGNIER
Conseillère
communautaire déléguée



Jean-Yves BILHEU
Conseiller
communautaire délégué



Serge BOUJU
Conseiller
communautaire délégué



Thierry MAROLLEAU
Conseiller
communautaire délégué



Sébastien GRELLIER
Conseiller
communautaire délégué



Pascal LAGOGUÉE
Conseiller
communautaire délégué



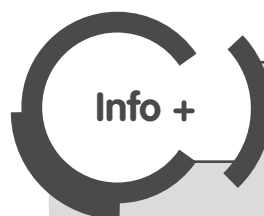
Joël BARRAUD
Conseiller
communautaire délégué



Jean-Claude MÉTAIS
Conseiller
communautaire délégué



Christine SOULARD
Conseillère
communautaire déléguée



Info +

Rodolphe ROUÉ a démissionné du bureau le 1^{er} novembre 2022, remplacé par Christine SOULARD le 8 novembre.

Isabelle BROUSSEAU remplacée par Odile LIOUSRI-DROCHON, le 2 juin 2022.

Claire COLONIER remplacée par Julie COUTOIS le 15 septembre 2022.

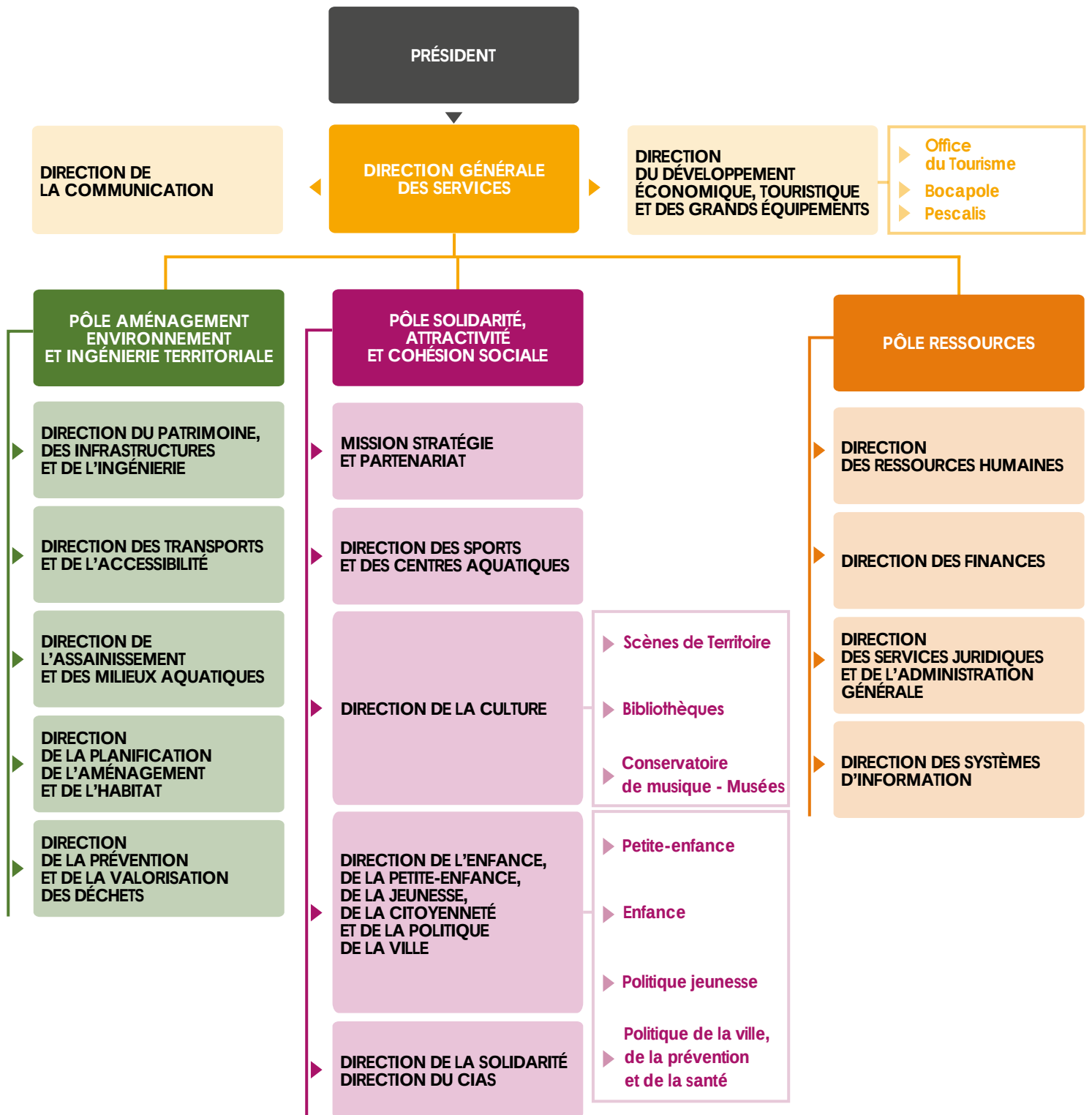


Les autres conseillers communautaires

Philippe AUDUREAU | *Le Pin*
Anne-Marie BARBIER | *Bressuire*
Bérangère BAZANTAY | *Bressuire*
Sylvie BAZANTAY | *Saint-Amand sur Sèvre*
Florence BAZZOLI | *Bressuire*
Jacques BELIARD | *Genneton*
Jean-Marc BERNARD | *Geay*
Nathalie BERNARD | *Nueil-Les-Aubiers*
Sophie BESNARD | *Voulmentin*
Bruno BODIN | *Bressuire*
Jean-Pierre BODIN | *Cerizay*
André BOISSONNOT | *Saint-André sur Sèvre*
Marie-Line BOTTON | *Cerizay*
Bernard CARTIER | *Trayes*
Yannick CHARRIER | *Bressuire*
Julie COUTOIS | *Nueil-Les-Aubiers*
Pascale FERCHAUD | *Bressuire*
Stéphanie FILLON | *Bressuire*
Jean-Baptiste FORTIN | *Cirières*
Pascal GABILY | *Bressuire*
Marie GAUVRIOT | *La Chapelle Saint-Laurent*
Jean-Paul GODET | *Argentonnay*
Catherine GONNORD | *Courlay*
Aurélien GRÉGOIRE | *Mauléon*

Claudine GRELLIER | *Neuvy Bouin*
Jean-Jacques GROLLEAU | *Largeasse*
Emmanuelle HERBRETEAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Étienne HUCAULT | *Bressuire*
Odile LIOUSRI-DROCHON | *Mauléon*
Jean-Louis LOGEAS | *Nueil-Les-Aubiers*
Vincent MAROT | *Brétignolles*
Rachel MERLET | *Cerizay*
Patricia MIMAUT | *L'Absie*
Jean-François MOREAU | *Bressuire*
Nathalie MOREAU | *Bressuire*
Roland MOREAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Pierre MORIN | *Bressuire*
Stéphane NIORT | *Argentonnay*
Maryse NOURISSON-ENOND | *La Forêt sur Sèvre*
Karine PIED | *Mauléon*
Denis PRISSET | *Mauléon*
Sylvie RENAUDIN | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Rodolphe ROUÉ | *Clessé*
Corinne TAILLEFAIT | *Boismé*
Dominique TRICOT | *Chanteloup*
Patricia TURPEAU | *Chiché*
Véronique VILLEMONTAIX | *Bressuire*
Patricia YOU | *Saint-Pierre des Échaubrognes*

Organigramme au 1^{er} septembre 2021





1

**Économie, tourisme, culture
et centres aquatiques :**
pour un territoire attractif
où il fait bon vivre

Une dynamique économique

Aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine

La Direction du développement économique conseille, informe et oriente les acteurs économiques :

- accompagnement des projets de création/reprise/développement d'entreprise,
- porte d'entrée pour les recherches d'aides financières des entreprises et aide au montage administratif des dossiers,
- proposition et commercialisation des terrains à bâtir,
- mise en relation entre l'offre et la demande de locaux à vocation économique,
- mise en réseau avec les partenaires publics ou privés,
- animation économique.

Elle s'appuie sur un réseau actif de partenaires ainsi que sur les conseils techniques du bureau d'études et du Service instructeur des permis de construire de l'Agglomération. Dans le cadre de sa compétence Développement Économique, des actions en faveur de l'agriculture ont été initiées en 2022.



Visite de l'entreprise Unistoire - jeudi 22 septembre 2022

Capter et accompagner les nouveaux porteurs de projets

139 porteurs de projets de type primo créateur/repreneur d'entreprise ont été reçus en 2022 dans le cadre de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises. (115 en 2021).

De plus, **6 nouveaux contacts** ont été comptabilisés (développement endogène et exogène, acquisition foncière, recherche de bâtiments...).

Outre l'accueil de ces **145 nouveaux porteurs de projets**, la Direction du développement économique s'attache à être un acteur bien identifié vers lequel se tournent les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en quête d'informations concernant les formations, le recrutement, l'innovation, les investissements matériels, le foncier et l'immobilier.

Elle a également accueilli et suivi de nombreux chefs d'entreprises éligibles aux dispositifs d'accompagnement présentés ci-dessous, notamment dans l'élaboration de leurs dossiers de demandes d'aides. Elle a été particulièrement active pour mobiliser les dispositifs d'aides aux entreprises mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine.

LES DISPOSITIFS D'AIDES GÉRÉS EN DIRECT

Bocage initiative

Il s'agit d'un prêt d'honneur à la personne de 8000 € maximum pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans ou reprises depuis moins d'un an.

Le Comité Bocage Initiative s'est réuni une fois en 2022. À cette occasion, **un entrepreneur a pu présenter son projet.**

Le programme "Cœur de bourg, cœur de vie" Pilier économie et services

> Lancement du dispositif "Commercy'en action"

En 2022, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé un nouveau dispositif d'aide au conseil pour les artisans et commerçants situés en centre-bourg ; il s'agit du dispositif "Commercy'en action".

Avec ce dispositif, les élus souhaitent apporter un soutien financier pour :

- accompagner les artisans-commerçants de proximité dans leur installation, développement ou transmission,
- les aider à qualifier et améliorer leur offre et leur environnement commercial grâce à un conseil extérieur,
- renforcer l'attractivité du commerce en centre-bourg / centre-ville et donner une image dynamique.

Les artisans-commerçants de centre-bourg peuvent solliciter une subvention au titre du dispositif "Commerc'en action " s'ils décident de se faire accompagner par un prestataire extérieur dans une de ces 4 thématiques :

- **Mon commerce visible et connecté** : améliorer sa communication dont la communication digitale (ex. : stratégie marketing, conseil sur l'identité visuelle ou les outils numériques...)
- **Mon commerce aux normes** : se faire accompagner pour les démarches liées au local commercial (ex. : diagnostic sécurité-accessibilité avec préconisation de travaux, montage d'un dossier d'autorisation de travaux, prestation globale d'accompagnement administratif...)
- **Bienvenue dans mon commerce** : améliorer l'expérience client dans son magasin ou showroom (ex. : audit qualité, visite client mystère, stratégie commerciale...)
- **Mon commerce... et demain?** : anticiper la transmission de son entreprise (ex. : diagnostic, évaluation financière, promotion de l'entreprise à céder...)

La prise en charge financière de l'Agglomération peut varier de 30 à 40 % * de la facture HT (selon le plafond défini dans le règlement d'intervention) du prestataire choisi par le commerçant.

Avec ce dispositif, l'Agglomération entend faciliter le recours à un conseil extérieur (agences de communication, architectes ou maîtres d'œuvre, chambres consulaires, cabinets comptables... selon les thématiques) qui s'avère souvent précieux pour :

- attirer et fidéliser les clients,
- s'adapter et se moderniser face aux nouvelles attentes des consommateurs,
- pérenniser et transmettre son activité.

En 2022, le Comité d'attribution s'est réuni une fois. **3 Très Petites Entreprises (TPE)** ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce dispositif pour un montant total de subventions versé de **2232 €**.

> Dispositif AggloRénov : l'aide à l'embellissement des façades pour les locaux professionnels

En 2022, dans le cadre du programme d'aide à l'Habitat AggloRénov lancé par l'Agglomération du Bocage Bressuirais en novembre 2021 et du dispositif d'aide à l'embellissement des façades, la Direction du développement économique a instruit **15 dossiers d'aide à l'embellissement pour des demandes qui ont concerné des locaux professionnels pour un total d'aides versé de 13104,93 € (part Agglomération) et 13339,90 € (part des communes).**

AUTRES DISPOSITIFS

Aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

La Direction du développement économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est à disposition des porteurs de projets pour le montage et le suivi des dossiers de demande de financement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2022, **16 entreprises accompagnées** ont obtenu un accord pour leur demande de subvention régionale :

Chiffres clés

16
dossiers
accordés
sur 19 déposés

463 032 €
subventions
attribuées
par la Région



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Dossiers
accordés
nb déposés

Subventions
attribuées
par la Région

Entreprises - de 10 salariés		
• Aide à la création/reprise	6 (6)	34 000 €
• Aide au développement	2 (4)	32 135 €
Entreprises + de 10 salariés		
• Aide au développement	5 (6)	249 695 €
Tous types d'entreprises		
• Transformation numérique	3 (3)	147 202 €

Plusieurs dossiers accordés peuvent concerner une seule entreprise.

Aides nationales ou européennes

Les équipes sont également amenées à accompagner les entreprises pour le montage de dossiers d'aides liés à des dispositifs nationaux et européens.

En 2022, **6 entreprises accompagnées** ont obtenu un accord pour leur demande de subvention nationale ou européenne sur 10 dossiers déposés.

6 dossiers
FEDER / FEADER
3 767 € subvention



L'IMMOBILIER À VOCATION ÉCONOMIQUE PROPRIÉTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Au 31 décembre 2022, l'Agglomération gère un **parc de 33 espaces bâtimentaires à vocation économique** propriété de l'Agglomération du Bocage Bressuirais dont :

- 12 ateliers relais,
- 11 cellules indépendantes situées dans 3 bâtiments "multi-entreprises",
- 10 autres bâtiments.

En 2022, le bâtiment situé 47 rue Lavoisier - zone d'activités de Saint-Porchaire à Bressuire, a été cédé à la SCI Immobilier Houdelot Négoce.

BOURSE DES LOCAUX À VOCATION ÉCONOMIQUE

La Direction du développement économique gère et alimente **une bourse des locaux à vocation économique** (bâtiments, propriétés de la collectivité et biens privés). Ce service gratuit facilite la mise en relation entre l'offre et la demande de bâtiments et participe à l'implantation et au développement d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Chiffres clés

82 %
des bâtiments
loués

soit 27 sur 33 pour
une superficie
de 10 741 m²
sur 13 186 m².

5 départs
et **6 arrivées**

51 dossiers
de propositions
immobilières
et foncières,
dont 10 pour
des entreprises
exogènes

LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Une **bourse des locaux à vocation économique** (bâtiments, propriétés de la collectivité et biens privés) est gérée et alimentée. Ce service gratuit facilite la mise en relation entre l'offre et la demande de bâtiments et participe à l'implantation et au développement d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les zones d'activités économiques

Au cours de l'année 2022, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a suivi les projets de création et d'extension de différentes zones d'activités économiques :

Moncoutant-sur-Sèvre

- Poursuite des études préalables à l'aménagement de la Zone Artisanale Économique de la Foresterie (emprise foncière d'environ 11,5 hectares) située le long de la RD38 en sortie d'agglomération (direction Bressuire).
- Dépôt auprès de la DDT 79 du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Bressuire

- Poursuite des études préalables visant à l'aménagement du quadrant Est de la Zone d'Activité Économique (ZAE) @lphaparc; projet représentant une superficie d'environ 40 hectares.
- Dépôt auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Deux-Sèvres du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Mauléon

- Lancement en décembre 2022 des études de faisabilité visant à l'extension de la ZAE de la Gare de Saint-Aubin de Baubigné à Mauléon; projet d'extension représentant une superficie d'environ 7 hectares.

Transactions de foncier à vocation économique réalisées par l'Agglomération en 2022 :

- 6 acquisitions foncières ont fait l'objet d'un acte notarié; ces acquisitions représentent une superficie totale de 26 766 m².
- 8 cessions foncières ont fait l'objet d'un acte notarié; ces cessions représentent une superficie totale de 47 623 m².



Image extraite de Clubéco - © Production Agence 71

Marketing territorial, communication et partenariat

LES MATINALES ÉCONOMIQUES

En 2022, les élus et agents en charge du développement économique sont allés à la rencontre des entreprises du territoire lors de 2 Matinales économiques organisées sur 2 communes (Bressuire et Moncoutant-sur-Sèvre).

Ces 2 Matinales ont permis d'aborder de manière précise les sujets suivants :

- logement et mobilité professionnelle : les services d'Action Logement pour faciliter vos recrutements,
- osez l'innovation : points de repère et retour d'expériences.

Au total, **60 chefs d'entreprises ou collaborateurs ont répondu présents.**

AFTER-WORK DU BOCAGE BRESSUIRAIS

La Direction du développement économique a coconstruit avec la Direction de la politique jeunesse, la Direction de la communication et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais la 1^{ère} édition de l'After-work du Bocage Bressuirais, événement à destination des équipes éducatives et pédagogiques qui œuvrent auprès des jeunes sur le territoire.

Objectifs :

- montrer la richesse du tissu économique, la diversité des entreprises pour qu'ils s'en fassent le relais auprès des jeunes (recherches de stages, orientation),
- donner envie de voir ce qui est proposé pour les jeunes,
- susciter la curiosité et l'intérêt pour le territoire,
- pour cette 1^{ère} édition, des ateliers ont permis à 26 participants de se rencontrer et d'échanger autour de différentes thématiques.

TOP DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE 79

Depuis 2015, l'Agglomération du Bocage Bressuirais est partenaire de l'opération "Top des Entreprises des Deux-Sèvres", organisée chaque année par le quotidien régional La Nouvelle République.

Pour l'année 2022, les élus représentant l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont remis à M. André Tempereau, gérant de la société **CTAT (Concepts Techniques Aménagements Territoires)** implantée à Boismé son trophée "Innovation produit et/ou technologique".

Deux autres entreprises du Bocage Bressuirais ont également été récompensées :

- **Laboratoire Science & Nature** de Nueil-Les-Aubiers pour le trophée "Top maîtrise de l'énergie",
- **La Kanöpée de Moncoutant-sur-Sèvre** pour le trophée "Jeunes entrepreneurs".

JOB DATING

L'Agglomération a coorganisé avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais un Job Dating à Bocapole le jeudi 20 octobre 2022.

Objectifs :

- répondre à la problématique de recrutement rencontrée par de nombreuses entreprises du territoire,
- promouvoir les entreprises locales et leur savoir-faire, leur donner de la visibilité au niveau local, régional et national,
- donner l'opportunité aux candidats d'ici et d'ailleurs de faire connaître leurs compétences.

Bilan :

- 81 entreprises et 2 collectivités inscrites,
- + de 230 offres d'emplois à pourvoir,
- environ 950 visiteurs,
- 43 candidats recrutés au 5 décembre 2022,
- mise en place d'actions type "méthode de recrutement par simulation" (actions Pôle Emploi) dans plusieurs entreprises.



Job Dating - Jeudi 20 octobre 2022



Top des entreprises - Mardi 13 décembre 2022

AUTRES PARTENARIATS

Territoire d'industrie Nord Deux-Sèvres

Poursuite des rencontres avec les autres signataires du contrat Territoire d'Industrie Nord-Poitou.

École de production

Accompagnement de l'association "L'atelier des talents" afin de permettre l'ouverture du centre de formation pour la rentrée de septembre 2023.

Expérimentation Parcours marque employeur

Participation (suite à la sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine) à la phase 2 de l'expérimentation du "Parcours marque employeur territorialisé".

Ce parcours fait suite à l'expression de difficultés de recrutement et de fidélisation dans bon nombre de diagnostics "Usine du futur" menés auprès des industriels de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une marque employeur ne peut fonctionner sans une stratégie de marketing territorial. Ce parcours innovant vise donc à mener une réflexion commune sur la qualité de vie au travail et au sein du territoire.

Le parcours expérimental prendra fin courant 2023 avec la restitution des travaux menés.

Recto Verso

Travail de concert avec l'association Recto Verso pour répondre aux attentes des entreprises sur les thématiques d'économie circulaire. En 2022, l'association comptait 55 entreprises adhérentes.

Plan Climat Air Énergie Territorial et Contrat d'Orientation Territorial

Participation aux réunions de pilotage, séminaires, ateliers... en vue de l'élaboration de la stratégie et des plans d'action pilotés par la Direction de la planification de l'aménagement et de l'habitat dans le cadre des demandes de labellisation Climat-Air-Energie et économie circulaire.

Petites villes de demain

Mobilisation de la Direction du développement économique pour suivre les démarches de plusieurs communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais labellisées "Petites villes de demain" en participant aux comités techniques et comités de pilotage.

Agriculture

CARTE DES PRODUITS DU TERROIR

Mise à jour de la carte des produits du terroir classée par production. Plus de 80 éleveurs et producteurs ont ainsi été recensés.

PARCELLES À USAGE AGRICOLE

Recensement desdites parcelles, situées dans ou à proximité des zones économiques, en vue de réfléchir à leur devenir (cession, convention, expérimentation, zone test...).

AUTRES ACTIONS

CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)

En 2022, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a apporté son soutien au CIVAM dans le cadre de la mise en place de la "filière viande locale et de qualité à destination de la restauration collective".

Rouge de l'Ouest

La Direction du développement économique a été le relais de l'événement et a participé à la vente annuelle des bœufs de la race "Rouge de l'Ouest" encadrée par l'organisme de sélection génétique GÉODE à Nueil-Les-Aubiers (1^{ère} vente de cette nouvelle station).



Projet Alimentaire Territorial 79

Participation de la Direction du développement économique aux différents comités de pilotage et comité technique organisés par Conseil départemental en vue de l'élaboration d'un plan alimentaire territorial à l'échelle du 79 (phase de diagnostic).

Ambiance Terre

À l'occasion du premier salon Ambiance Terre organisé à Bocapole, au-delà du soutien financier apporté à la manifestation, la Direction du développement économique a tenu un stand en vue de faire connaître sa politique en matière agricole et de mettre en avant la carte des produits du terroir.

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme s'inscrit dans une politique touristique originale : il anime, accueille et développe.

Il accueille et informe les touristes dans ses deux bureaux situés à Bressuire et Mauléon et son espace d'information touristique à Pescalis, mais également grâce aux outils numériques.

Promoteur du développement touristique du territoire, il organise des animations touristiques, accompagne les professionnels du tourisme et commercialise la destination "Bocage Bressuirais" auprès des groupes d'enfants et d'adultes extérieurs au territoire.

ACCUEIL ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

L'année 2022 est une année exceptionnelle pour la destination Bocage Bressuirais. Les prestataires d'activités touristiques, les hébergeurs et les bureaux de l'Office de Tourisme ont profité de cette belle dynamique. La destination "campagne" a gardé le vent en poupe et les touristes sont venus en nombre dans notre bocage pour se ressourcer, découvrir des activités plus intimistes et fuir les grands lieux touristiques très fréquentés.

Le nombre de touristes accueillis à l'Office de Tourisme a suivi la tendance nationale avec une clientèle française très intéressée par les activités en plein air et des touristes étrangers peu présents :

- Bressuire : 4360 visiteurs, dont 2 % de visiteurs étrangers,
- Mauléon : 1568 visiteurs, dont 1 % de visiteurs étrangers.

En complément des bureaux d'accueil, les **8 bornes d'information touristique** permettent de répondre en permanence à la demande d'information des visiteurs ou des habitants. Elles ont été installées sur l'ensemble du territoire en concertation avec les élus locaux sur les communes d'Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers, La Forêt sur Sèvre, Moncoutant-sur-Sèvre et Chiché.

Par ailleurs, 120800 connexions ont été comptabilisées sur le **site internet** de l'Office de Tourisme (+ 20 % par rapport à 2021), 3524 fans sur la **page Facebook** (+ 31 %) et 1353 abonnés sur le **compte Instagram** (390 en 2021) de l'Office de Tourisme.



ÉVOLUTION CONSTANTE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

2022 : une offre d'hébergements toujours plus dense et des hébergeurs toujours prêts à se réinventer. Pour preuve, la bonne participation (100 personnes) lors de la séance plénière dédiée aux hébergeurs qui s'est déroulée au Parc Oriental de Maulévrier sur le thème "offrez une expérience de séjour unique, allongez vos nuitées".

Malgré 33 hébergeurs qui ont cessé leur activité (en raison de leur âge notamment) et des porteurs de projets qui se sont reconvertis vers du locatif annuel, l'Office de Tourisme constate une belle évolution de l'offre d'hébergements touristiques sur son territoire :

Au 31 décembre 2022 : 419 hébergements (+10 %) avec 4878 lits (+ 7 %).

Pour information et comparaison :

- 278 hébergements en Pays de Pouzauges,
- 119 hébergements en Choletais,
- 104 hébergements au Pays de la Châtaigneraie,
- 117 hébergements en Thouarsais.

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE LA DESTINATION BOCAGE BRESSUIRAIS

L'Office de Tourisme s'appuie sur les communes pour organiser les **visites estivales**, visites conviviales pour découvrir les atouts et curiosités des communes. 15 visites ont été organisées; elles ont accueilli 1200 personnes.

L'activité d'agence de voyages de l'Office de Tourisme qui commercialise la destination Bocage Bressuirais auprès de la **clientèle individuelle, des écoles et des centres de loisirs**, a connu un développement inédit. En effet, les classes-découvertes proposant des prestations d'hébergement, la restauration, les activités pédagogiques et quelques fois le transport, ont accueilli près de 3000 enfants issus entre autres de la Bretagne, de la Gironde, de la région parisienne ou de la Lozère.

Les sites touristiques

Le Bocage Bressuirais, riche d'une nature préservée, a été plébiscité par les touristes qui ont recherché des destinations "nature". Nos nombreuses activités de plein air et notre situation géographique (entre le Puy du Fou et le Futuroscope), éloignée des grands centres touristiques, ont conforté la clientèle qui recherchait authenticité, calme et dépaysement. Pour preuve, nos 10 circuits de géocaching "Terra Aventura", dont le nouveau parcours Street Art à Bressuire, ont fait la joie des touristes en manque de verdure !

Quelques données de fréquentation :

- Château de Saint-Mesmin
14314 visiteurs (+ 37 % par rapport à 2021),
- Parc Aventure (Moutiers sous Chantemerle)
20539 visiteurs (+ 36 % par rapport à 2021),
- Géocaching Terra Aventura (10 parcours)
47640 joueurs (+ 53 % par rapport à 2021).

Randonnée et itinéraires

- 10 circuits de géocaching,
- 3 voies vertes et 1 véloroute,
- 2 boucles à vélos et 36 circuits pédestres numérisés sur l'application mobile,
- 11 circuits VTT.

Chiffres clés

119 000
nuitées
(+ 13 %)

419
hébergements
(+10 %)

594
dossiers-séjours
85 écoles, 57 accueils
de loisirs, 22 groupes
collèges/adultes
et 430 individuels.

5 928
visiteurs
dans les bureaux de
l'Office de Tourisme
(+ 23 %)

443 000 €
chiffre
d'affaires

47 640
Terra Aventuriers
Une chasse au trésor
connectée (+ 53 %)



Pescalis

Pescalis est une station de vacances regroupant, sur un site de 100 hectares, pêche, hébergements, activités de loisirs diversifiées, restauration et boutique de souvenirs et de produits du terroir.

Six étangs sont dédiés à la pêche en "No kill" de la carpe, du carnassier, au coup, sur lesquels sont organisées des cours de pêche du débutant au confirmé, seul ou entre amis. Pescalis gère également une boutique dédiée à l'activité pêche "Pesca'leurre Shop".

Pour le public d'individuels ou les séminaires d'entreprise, le site offre également un restaurant de 70 à 200 couverts (privé), 2 salles de réunion et un amphithéâtre de plus de 300 places.

Côté hébergements, ce sont 2 résidences de tourisme privées (336 lits) : les Maisons du Lac (Pescalis en assure la commercialisation et la gestion) et les Chalets Natura Resort (Pescalis en assure la gestion) et un gîte de groupe "La Loge" dont la régie de Pescalis assure la commercialisation et la gestion.

Pour le public d'individuels ou les séminaires d'entreprise, le site offre également un restaurant de 70 à 200 couverts (privé), 2 salles de réunion et un amphithéâtre.

Le site propose de multiples équipements de loisirs : minigolf, jeux pour enfants, vélos, Trottr'X (trottinettes électriques) et différents itinéraires de promenade (tour des étangs, voie verte...) et activités de plein air comme le géocaching Terra Aventura.

À proximité du site, karting, parc accrobranche, ferme pédagogique, activités équestres font de Pescalis un lieu central de séjour.



Chiffres clés

19 814 nuitées
(- 9 %)

9 501
pêcheurs
+ 10 %
par rapport à 2021

Chiffre d'affaires
491 953 €
(+ 18 %)

UNE ANNÉE 2022 MARQUÉE PAR UNE FRÉQUENTATION DE PROXIMITÉ

Au cours du premier trimestre 2022 (période hivernale)

La quasi-majorité des séjours ont été des séjours professionnels.

L'avant-saison (avril, mai et juin 2021)

Le mois d'avril a été en demi-teinte avec des vacances de Pâques caractérisées par une faible fréquentation pouvant s'expliquer par les élections présidentielles et un contexte économique difficile.

Le mois de mai a été marqué par une reprise des locations de salles pour les fêtes de famille et un taux d'occupation des hébergements correct sur les week-ends prolongés.

Le mois de juin a bénéficié du travail partenarial réalisé avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Bocage Bressuirais sur les scolaires. Ainsi, 4 groupes de scolaires représentant plus de 280 collégiens et leurs accompagnateurs ont été hébergés et accueillis sur le site de Pescalis.

Juillet et août 2022

Les 15 premiers jours de juillet n'ont pas été caractérisés par une forte fréquentation du site au niveau des hébergements. Il s'agit d'une tendance forte depuis plusieurs années. La fin du mois de juillet a connu un taux d'occupation des hébergements plus forts.

Le mois d'août a été marqué par un recul du chiffre d'affaires lié à l'activité 'hébergements' par rapport à 2021. Cette baisse peut s'expliquer par un mauvais référencement du site internet de Pescalis, peu de moyens dédiés à la communication, un pouvoir d'achat en baisse des touristes, des tarifs de location en très forte hausse pour la résidence Natura Resort, une notation moyenne des hébergements (vieillissants) sur le site Booking.com...

L'arrière-saison

L'arrière-saison a été affectée par les crises successives ayant pour effet un difficile remplissage des hébergements du site.

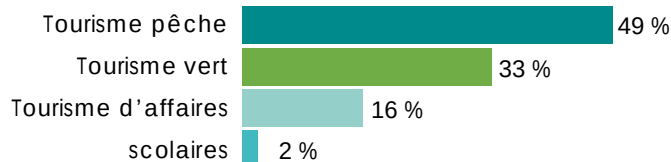
Bilan global

L'année 2022 a vu la fin de la crise sanitaire Covid-19. Elle a malheureusement été marquée par un contexte de crise économique et internationale (conflit ukrainien, flambée du coût des matières premières, du carburant, incertitude des réapprovisionnements...) qui a impacté négativement la fréquentation (principalement des hébergements) du site de Pescalis.

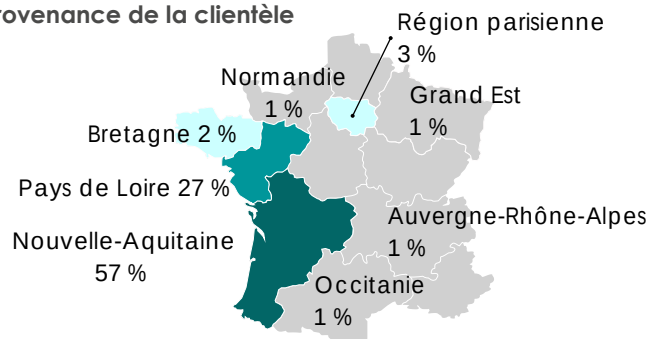
2022 se caractérise également par du court séjour ou du "mi-séjour" avec des réservations de dernières minutes, un tourisme de proximité immédiate (Pays de Loire et Nouvelle-Aquitaine).

Les activités pêche et les activités annexes ont plutôt bien fonctionné malgré la canicule.

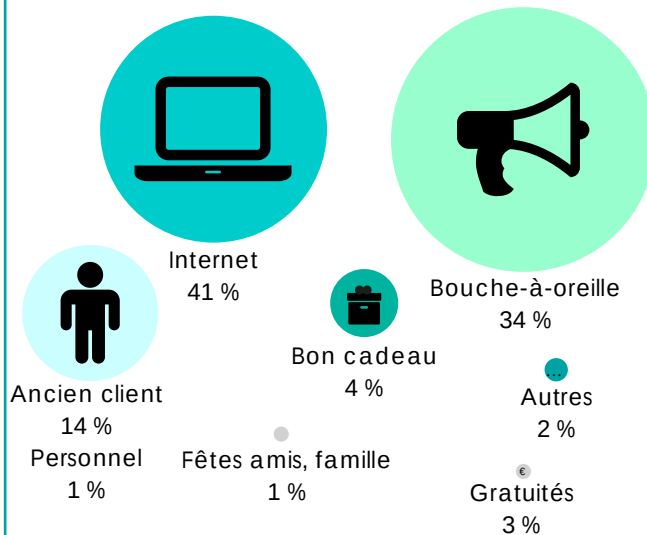
Type de clientèle



Provenance de la clientèle



Réseaux de communication



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE STRATÉGIQUE ET DE POSITIONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE PESCALIS

En 2022, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé une étude stratégique et de positionnement pour le développement touristique du site de Pescalis. La mission d'étude, confiée aux Services Conseil Expertises Territoires (SCET), consiste à étudier les capacités et les potentialités du site de Pescalis pour soutenir et développer une activité touristique, et ce dans la recherche du meilleur équilibre économique.

Le Comité de pilotage en charge de cette étude s'est réuni à deux reprises :

- Le 19 mai 2022 : réunion de lancement de l'étude avec la présentation de la SCET, le cadrage des attentes et des ambitions politiques et techniques relatives au devenir du site de Pescalis,
- Le 28 septembre 2022 : validation de la phase 1/3 de l'étude et présentation du diagnostic.

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers événements, ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les enjeux de Bocapole sont divers : participer à la diffusion culturelle de spectacles populaires et au développement économique du territoire, favoriser la création et la pérennité d'événements économiques, culturels et sociaux sur le territoire, être un outil de rayonnement du territoire à l'extérieur de ses frontières par sa capacité à attirer des publics des territoires voisins ou plus lointains.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ

Après deux années (2020 et 2021) difficiles liées à la crise sanitaire Covid-19, l'activité de la régie Bocapole a connu en 2022 un rythme proche des années antérieures à 2020, hormis les mois de janvier et février 2022 qui ont été encore très impactés par des reports et autres annulations (conséquences de la crise sanitaire Covid-19 de fin 2021).

Les salons, événements économiques et autres manifestations ont repris. Le grand spectacle reste en grande difficulté avec des dates reportées ou annulées par les productions concernées du fait d'un très faible taux de remplissage. Cette difficulté peut s'expliquer par les effets de l'inflation qui ont pris le relais de la crise sanitaire Covid-19 qui avait entraîné une très forte baisse des affluences.

L'activité globale, tous événements confondus, est remontée à 90 % de l'activité de l'année 2017 et à plus de 80 % des années de référence que sont 2018 et 2019.

Les moyens humains internes à la Régie Bocapole ont baissé avec un effectif passant de 7,2 Équivalents Temps Plein (ETP) en 2021 à 6,8 ETP en 2022.

Bilan affluence et occupation

Le nombre de visiteurs ou utilisateurs du site de Bocapole est passé de 64400 visiteurs en 2021 (dont 35000 passages liés à l'utilisation de Bocapole comme centre de vaccination pendant 5 mois) à 67000 en 2022 pour des réunions, des séminaires, des salons et des spectacles qui ont pu être maintenus. Sans compter les jours d'occupation liés aux montages et démontages des événements, les jours d'occupation du site sont remontés de 64 jours en 2021 à 185 jours en 2022 (+ 189 %).

Par rapport aux années 2019 à 2021, le nombre de spectacles programmés par des productions a été stable en 2022 avec 22 spectacles. Cependant, du fait des annulations et des reports (Covid-19, inflation...), seuls 10 grands spectacles (sur les 22 programmés) ont été maintenus, ce qui représente néanmoins le double des spectacles qui ont été maintenus en 2021.

Le nombre d'événements socio-économiques programmés a augmenté par rapport à 2021 avec 62 événements divers et 166 jours d'occupation des salles de réunion.

Chiffres clés

88 %
de l'activité
prévue réalisée

10
spectacles

62
événements
socio-économiques

67 000
entrées,
utilisateurs



Salon Ambiance Terre - Samedi 24 septembre 2022



Gauvin Sers - Dimanche 13 mars 2022

Musées et patrimoine : faciliter l'accès au patrimoine et à la culture

Les musées de l'Agglomération ont pour mission de conserver et d'enrichir le patrimoine qui leur est confié. Ils ont aussi pour vocation de faciliter l'accès des habitants à ce patrimoine et à la culture de leur territoire en mettant en œuvre des actions de médiation et de diffusion : expositions, ateliers avec les scolaires et les groupes...

Les musées participent également au développement touristique en attirant les touristes et en prolongeant leur séjour.

CÔTÉ FRÉQUENTATION : L'ABBAYE A MAULÉON, UN SUCCÈS CONFIRMÉ !

À la fin de l'été, le **10 000^{ème}** visiteur franchissait les portes du musée L'Abbaye ouvert en juillet 2021, cap fêté lors d'une petite cérémonie. Sur l'année 2022, 5702 visiteurs sont venus à L'Abbaye dont 1903 enfants.

Les commentaires laissés par les visiteurs sur le livre d'or sont toujours aussi enthousiastes. **Les Mauléonais jouent un rôle indéniable d'ambassadeurs**, la fréquentation s'avère prioritairement deux-sévrienne.

La fréquentation du Musée à Bressuire, labellisé Musée de France, s'élève à **1736 visiteurs** de janvier à mi-novembre (714 adultes - 1022 enfants), sachant que le musée a été peu ouvert l'été 2022 en raison des fortes chaleurs et par manque de personnel.



10 000^{ème} visiteur - Vendredi 14 octobre 2022



DES ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS D'ŒUVRES POUR ENRICHIR LES COLLECTIONS

Au-delà de la conservation des objets et de leur restauration, l'enrichissement régulier des collections fait également partie des missions fondamentales d'un musée. Désormais, il s'agit de compléter les collections des deux musées, selon les préconisations du projet scientifique et culturel. Au cours de 2022, il a été acquis :

- une pièce majeure en verre gravé au sable et à l'acide "La Chouette" de Max Ingrand, datée des années 60, avec un soutien financier important de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine (12 000 € soit 67 %),
- des broches de Paule Ingrand et un vase en porcelaine d'Ernest Chapelet, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du Fonds Régional pour les Acquisitions des Musées (FRAM),
- un porte-montre en faïence du XIX^{ème} siècle, fabriqué pour Bressuire,
- des monnaies anciennes pour le musée L'Abbaye,
- une cuve baptismale (XVII^{ème} siècle) provenant du couvent des Cordeliers de Bressuire.

Le musée reçoit régulièrement des dons qui complètent également les collections. Ainsi, quatre œuvres graphiques de Max Ingrand ont été offertes par sa fille.

Parallèlement, des travaux de restauration d'œuvres ont été engagés dont celle d'un ostensor en argent du XVIII^{ème} siècle et d'une sculpture en bois de Saint-Nicolas du XVIII^{ème} siècle, présentés à L'Abbaye.

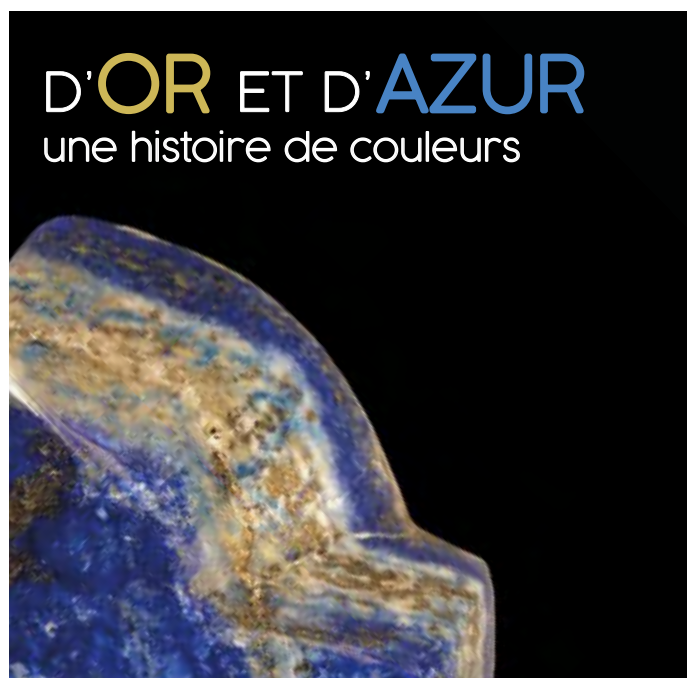
Flash sur...

Soutien aux salons d'art

Par l'achat d'œuvres, l'Agglomération a soutenu trois salons organisés sur le territoire qui rayonnent bien au-delà : le Salon de peinture organisé par Le Grenier à Bressuire, le Salon de Sculpture du Verger des sculpteurs à Bressuire, Artistes dans la Ville à Moncoutant-sur-Sèvre.

DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES POUR SUSCITER LA CURIOSITÉ

**L'exposition "D'or et d'azur" :
une exposition présentée sur les 2 musées**



Présentée à partir du 2 juillet et jusqu'au 23 décembre, **l'exposition "D'or et d'azur" a été consacrée à l'histoire des couleurs bleu et or**. L'idée de cette exposition est née entre les responsables des musées des Deux-Sèvres afin d'inviter les visiteurs à suivre un parcours entre les musées, autour de cette thématique commune. En bocage, le choix s'est porté sur l'or et l'azur, avec des objets présentés dans les deux musées, aussi bien dans les salles d'expositions temporaires qu'au milieu de la collection permanente. En parallèle, **des ateliers et animations ont rythmé les visites** dans les deux musées.

Les visiteurs ont ainsi découvert de nombreuses pièces d'intérêt patrimonial certain : verrerie gallo-romaine du II^{ème} siècle, crosse épiscopale et objets de culte en émail limousin du XIII^{ème} siècle, vitraux et chasuble du XV^e, des livres d'heures enluminés, également du XV^{ème} siècle, ont brillé de mille feux d'or et d'azur... Nombreux musées, Services culturels, **associations et collectivités ont accepté de prêter ces objets prestigieux** inscrivant nos musées dans un réseau régional.

Objectivement, le renvoi des visiteurs d'un musée à l'autre n'a pas fonctionné comme attendu et la dispersion des œuvres sur les 2 sites a nui à l'effet d'admiration et de surprise.

L'exposition "Les orphelins du Poopo" d'Emilien Buffard à L'Abbaye

En partenariat avec le festival photographique de Moncoutant-sur-Sèvre, cette exposition photographique a été présentée en salle Savary de Mauléon du 23 mars au 20 mai 2022. Elle a permis de mettre en valeur un artiste issu de Saint-Aubin de Baubigné dans une démarche photographique contemporaine.

LA MÉDIATION POUR ÉLARGIR LES PUBLICS

Les deux musées à Bressuire et L'Abbaye à Mauléon ont vocation à valoriser leurs richesses par une politique ambitieuse d'**élargissement des publics** à travers un programme d'action culturelle. Ils s'appuient sur **des visites, des ateliers et des outils numériques de médiation**, organisés de manière complémentaire sur les deux sites : les arts du feu (verre et céramique) pour le premier, et l'histoire du territoire pour le second. Ce programme est présenté dans un **document unique**, décliné sur 3 périodes (janvier > juin, mai > septembre et septembre > décembre), distribué dans tous les lieux publics du bocage et sur les sites touristiques et culturels à l'échelle départementale.

Dans le cadre du **Contrat d'éducation artistique et culturelle**, des ateliers ont été menés avec un public scolaire éloigné des pratiques muséales (MFR de Moncoutant-sur-Sèvre et de Bressuire) grâce à une thématique accessible : le jeu, abordé par deux artistes Thomas Favrelière et Romaric Galonnier. Le principe : les collections deviennent source d'inspiration pour inventer des jeux.

D'autres événements (conférence autour des musiques traditionnelles, lien avec les Médiévales, tournage d'un court-métrage par le centre socio-culturel...) amènent le public à découvrir L'Abbaye.

En réponse à l'appel à projets de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine "Été culturel" et en écho aux collections liées à l'histoire industrielle de Mauléon, en particulier le cuir, le musée L'Abbaye a fait appel à l'**artisane d'art Anne Rambaud** (Atelier Peaux d'Anne) pour animer **des ateliers de collectage et de création** autour du travail du cuir du 5 juillet au 18 septembre 2022.

Le bilan s'est avéré très positif sur les 2 volets : 15 personnes entre 50 et 90 ans ont témoigné, cette campagne de collectage a permis d'identifier les grandes thématiques autour du travail du cuir et les **conditions de vie ouvrière**, de tisser des **liens nouveaux** (Café-seniors du Centre Socio-culturel du Pays Mauléonais, Association Cuir Mauléonais) et de valoriser les personnes qui ont œuvré dans ce domaine. Le bilan des ateliers de création est tout aussi favorable par la **diversité des publics touchés** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes [EHPAD], Foyer de vie, centres de loisirs), la réactivation de la mémoire du geste, la qualité des moments partagés... Ce projet a fait l'objet d'un soutien financier de la DRAC à hauteur de 1400 €.



Atelier cuir avec les résidents de l'EHPAD - 2022

Toutes ces incitations, quelle que soit leur forme, invitent à venir et revenir dans les musées pour mieux connaître le bocage et en devenir ambassadeur.

Réseau des bibliothèques : lire et découvrir

Les 23 bibliothèques mettent à disposition du public une offre de livres, films, magazines et CD destinés à tous les âges. Elles organisent des animations toute l'année pour le public jeune et adulte et accueillent des groupes, scolarisés ou non. Elles se veulent des lieux de médiation, de découverte, d'apprentissage et de divertissement.

UNE CONTINUITÉ DE SERVICES

Le succès du service de navette, qui permet le prêt et retour indifférencié et les réservations sur tout le réseau

Mise en place le 2 novembre 2021, avec une campagne publicitaire radio et des affiches dédiées, la navette a rencontré son public dès le premier mois. Sur l'année 2022, la navette a véhiculé 60745 livres, 2374 magazines, 1262 CD/textes lus et 3516 DVD pour le bonheur des usagers. Encouragés par ce nouveau service, les inscrits ont fait doubler le nombre de réservations.

Une équipe fonctionnant en réseau

En 2022, 30 agents sur les 33 du réseau ont suivi des formations, soit 90 % des agents formés. Dans un monde en constante mutation, cette formation tout au long de la vie est essentielle pour adapter le service aux demandes sociétales.

Le moindre impact des dispositions liées au Covid-19 a permis de reprendre en présentiel les réunions, mais aussi de se projeter dans un accueil moins contraint. Par rapport aux réunions en distanciel, voir ses collègues et aussi les bibliothèques du réseau permet de découvrir des pratiques différentes en favorisant des échanges plus riches. Une façon de se sentir fier de son outil de travail et des efforts réalisés.

Chiffres clés

12 425
inscrits

17 % population

+ 10 %

16 649
livres achetés

190 CD, 460 DVD
et 26 jeux
= 232 844 documents

360
accueils
de classe
405 animations

330 525
prêts

UN SERVICE À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS

Des usagers qui plébiscitent le service

L'année 2022 a été une année presque normale d'activité après les 2 années Covid-19 et l'obligation de présenter un pass sanitaire pour les adultes jusqu'au 12 mars 2022. Depuis, on constate une recrudescence des prêts, des inscriptions et de la fréquentation.

L'action culturelle a su attirer 8576 personnes en 2021-2022 sans déprogrammation d'animations et a eu le plaisir de retrouver en hors les murs et dans les bibliothèques, le public.



Atelier fresque collective - Lucie Vandeveld - Argentonay - Novembre 2022

Un travail auprès du public senior

Le projet de service avait pointé le faible taux de pénétration des inscrits de plus de 65 ans par rapport au total des seniors habitant le territoire. Le réseau propose depuis le mois de septembre 2021 du matériel spécifique de lecture et des collections neuves et adaptées, soutenus par l'aide financière à 80 % du Centre national du Livre. Ce travail s'est poursuivi sur le premier semestre 2022, avec de nombreuses animations transgénérationnelles. Les formations reçues par les agents ont permis de renforcer voire de créer des partenariats avec les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), permettant aux résidents de venir en bibliothèque, ou parfois aux bibliothécaires de se déplacer jusqu'à eux.



Animation senior - Café numérique - Cerizay - Octobre 2022

Un travail de fond avec le public "jeune"

Le jeune public (0-15 ans) est le public majoritaire dans les bibliothèques; il représente 41,4 % des inscrits avec entre autres l'accueil des groupes pour des visites de découverte des structures ou des visites thématiques. La reprise des accueils suite au Covid-19 a été très marquée, même si la fréquentation n'a pas encore atteint les chiffres de 2018-2019, où 574 élèves, de la maternelle au lycée avaient été accueillis. En 2021-2022, ce sont 554 élèves qui ont été accueillis, soit 51 écoles sur les 70 du territoire reçues, 1 collège sur 2 et 5 établissements de niveau Maison Familiale Rurale et/ou lycée. Le secteur de Mauléon a, en un an, reçu tous les groupes scolaires, sauf le collège, et initié des visites de classes en duo avec le musée de L'Abbaye, pour le plus grand plaisir des enfants.

L'éducation artistique et culturelle constitue un autre axe fort des politiques culturelles auxquelles s'associent naturellement les bibliothèques. En 2022, c'est le thème du jeu qui a été retenu avec un travail avec des adolescents en lycée professionnel. Un créateur de jeu, Romaric Galonnier, venu de la région de Toulouse, a fait travailler les élèves jusqu'à la production de prototypes, lesquels ont été testés lors de soirées jeux en médiathèque. Une véritable reconnaissance pour les élèves et l'occasion de constater que jouer peut devenir un métier sérieux.



Soirée jeux avec Romaric Galonnier - Bressuire - Février 2022

Des animations numériques

Le projet de service souhaitait aussi intégrer le numérique dans le quotidien des bibliothèques. En 2022, grâce aux subventions conjointes du Département des Deux-Sèvres et de l'État, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la collectivité a pu se doter de matériel pour faire de la médiation numérique ou avoir la possibilité de faire des animations de jeux vidéo. Ce sont donc 6 tablettes, 3 vidéoprojecteurs, 3 écrans, une Switch et une Xbox qui ont rejoint le matériel d'animation.



Exposition animée "Qui a tué Lemaure?" - Cerizay - Novembre 2022



Le JEU

L'année 2022 était sur le thème du jeu dans les bibliothèques. Ces nouvelles collections ont fait leur entrée dans les médiathèques, en premier lieu à Mauléon, laquelle accueille depuis son ouverture en juillet 2021 des jeux de société, des jouets et un salon de jeu vidéo. D'autres médiathèques proposent maintenant des jeux, aidées aussi par la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres qui a introduit des jeux en prêt pour les bibliothèques. On trouve maintenant des atmosphères ludiques à Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers, Argentonay, Cerizay et aussi dans les plus petites bibliothèques.

Le souhait n'est pas de concurrencer les ludothèques du territoire, mais de vivre les bibliothèques différemment, comme un temps de loisir en famille. La fréquentation est remontée en 2022, y compris dans les bibliothèques plus anciennes, en partie liée à cette atmosphère détendue qu'introduit le jeu.

UN SERVICE ENTRAÎNÉ PAR L'ÉNERGIE DES BIBLIOTHÈQUES, RÉCENTES OU PLUS ANCIENNES

Galvanisé par l'ouverture de deux belles médiathèques, le service repense les aménagements intérieurs pour le plaisir du public.

La bibliothèque dans le centre culturel L'Abbaye de Mauléon

La médiathèque de Mauléon accueille le public dans des espaces entièrement retravaillés et chaleureux.

Avec ses 24 heures d'ouverture par semaine, dont deux ouvertures méridiennes et une ouverture jusqu'à 19 h, elle conquiert chaque jour de nouveaux publics.

Ils sont maintenant 1458 personnes inscrites à Mauléon, contre 819 en 2020. La fréquentation est passée de 4753 visiteurs en 2020 à 14828 en 2022. L'accueil est particulièrement soigné, avec, dès l'entrée, une invitation à lire le journal, avec un café.

L'Absie

Le nouvel équipement dispose de 85 m², très lumineux, de plain-pied et donnant sur deux espaces paysagers : une cour intérieure, offrant un sas entre la place du centre bourg et la bibliothèque, et un espace de stationnement et de jardin pour une autre entrée.

Le quart de la population de L'Absie est inscrit dans ces nouveaux locaux, et y a pris son rythme de croisière, entre animations, partenariats et plaisir dans ce bâtiment serein.

Un réaménagement à Moncoutant-sur-Sèvre

La bibliothèque de Moncoutant-sur-Sèvre, installée au premier étage du bel écrin du château de Genève, avait déjà fait des efforts pour mieux accueillir les adolescents. Les bibliothécaires souhaitaient mieux accueillir le public, mettre les collections en valeur et donner envie aux usagers de rester. Accompagnée par la directrice du secteur de Mauléon, formée au design de service, l'équipe a fait son bilan d'accueil, et réfléchi à une autre organisation des étagères, pour intégrer des assises confortables et accueillantes pour tous. Ce réaménagement fait la part belle aux fenêtres, pour apprécier la vue sur les arbres et laisser passer la lumière.



Espace adolescence - Moncoutant-sur-Sèvre - Novembre 2022

Une fresque par une artiste pour fêter les 10 ans à Argentonnay

La bibliothèque d'Argentonnay a fêté ses 10 ans en 2022. Aménagée dans une ancienne grange, à proximité immédiate du parc accueillant l'aire de jeux pour enfants, ouvrant sur une parcelle de jardin public, cette bibliothèque est admirablement conçue.

Pour marquer cet anniversaire, l'Agglomération a invité l'artiste Lucie Vandeveld, illustratrice et autrice de livres pour enfants, à réaliser une fresque poétique à l'encre de Chine, sur le mur vert pomme du coin des petits.

Un univers onirique s'offre maintenant aux enfants, qui se sont approprié l'espace avec bonheur. Un joli cadeau pour mieux accueillir les enfants.



Lucie Vandeveld - Argentonnay - Novembre 2022

Scènes de Territoire : reconnues "Scène conventionnée d'intérêt national mention Art en territoire"

Le programme artistique et culturel de Scènes de Territoire a reçu en juillet 2021 l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National mention Art en territoire, attribuée par Mme Roselyne Bachelot, Ministre de la Culture qui le positionne dans un réseau national aux côtés de 125 établissements. Cette appellation vient reconnaître et conforter les points forts de l'activité et prend la forme d'une Convention pluriannuelle d'Objectifs signée entre l'Agglomération, l'État/Ministère de la Culture - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine pour quatre ans qui se décline autour de trois grands objectifs :

- proposer une programmation pluridisciplinaire allant à la rencontre des populations du territoire à travers une diffusion en itinérance (salles équipées décentralisées) ou hors les murs (hors salles équipées, espace public et de plein air),
- développer une éducation artistique et une action culturelle à l'attention de toutes les populations du territoire, notamment celles qui pour des raisons sociales, économiques, géographiques ou physiques sont les plus éloignées de l'offre,
- apporter un soutien à la création, notamment aux compagnies de la région Nouvelle-Aquitaine, par des accueils en résidence au Théâtre de Bressuire et par des résidences avec des habitants et des acteurs ressources du territoire.

L'année 2022 a permis, après deux années très difficiles compte tenu de la pandémie et des fermetures des salles, de retrouver une dynamique et le retour progressif du public avec une fréquentation quasi identique à l'année 2019, même si les pratiques changent et que la fidélisation par la souscription d'abonnements est un peu moins importante.

La reprise d'activité à la mi-mai a permis des retrouvailles joyeuses avec les publics, mais celle de septembre a été marquée par une chute de la vente des abonnements pour différentes raisons : contexte sanitaire anxiogène, obligation de présentation du pass sanitaire, majorité de spectacles reportés (15 sur l'année) d'octobre à décembre pour lesquels les spectateurs avaient déjà acheté leurs places, manque de lisibilité pour se remobiliser sur une pratique culturelle... Malgré un long temps de fermeture et ces différentes difficultés, le programme et un fort engagement de l'équipe ont permis de rassembler 14548 personnes (au lieu d'une moyenne de 16000 sur une saison normale).

UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE ET ITINÉRANTE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

En 2022, la programmation de Scènes de Territoire tout public, jeune public et scolaire a accueilli 12 600 personnes sur **43 spectacles** (dont 7 en itinérance et 11 hors les murs) totalisant **94 représentations** (dont 19 en itinérance et 32 hors les murs).

Une programmation tous publics et en direction des scolaires

La programmation a continué à affirmer un caractère généraliste, équilibré dans sa pluridisciplinarité et sa diversité. Elle accompagne des artistes émergents et d'autres reconnus, régionaux, nationaux et internationaux. Elle a également la particularité de se déployer sur le territoire du Bocage Bressuirais de manière itinérante dans des salles équipées ainsi que dans des lieux de vie. Des temps forts comme "Décembre est une fête", des cycles thématiques comme "classique, vous avez dit classique ?" ou encore "engagez-vous !" permettent de faire dialoguer des spectacles entre eux, d'enrichir les parcours des publics avec des activités complémentaires. La programmation hors les murs "Les Belles Escapades" est à présent reconnue par les acteurs, notamment ceux qui animent le Plan paysage comme un moteur dans les actions développées en son sein qui permettent de valoriser la "constellation" du Bocage Bressuirais, de donner accès au paysage-histoire (1^{er} et 2^{ème} Grand Tour du Bocage Bressuirais) et au paysage d'aujourd'hui, de porter une attention soutenue à la "culture du Vivant" (une Traversée, visite commentée de l'arboretum de la Croix Verte) et au cadre de vie, de participer à nourrir un récit commun du territoire. Le volet artistique est dès que possible complété par une approche technique ou scientifique pour enrichir les connaissances. Par ailleurs, la programmation dédiée aux scolaires et aux périscolaires est un axe essentiel, car elle permet de généraliser l'accès des plus jeunes aux arts vivants, de la maternelle au lycée.



Association Origami/Gilles Baron - "Oli Park"



Les Belles Escapades/Installation de feu/C^{ie} Carabosse au Château de la Durbelière - Saint-Aubin de Baubigné



Thomas de Pourquery & Supersonic au Théâtre de Bressuire

UN SOUTIEN À LA CRÉATION : LES RÉSIDENCES D'ARTISTES, DES CRÉATIONS AVEC LES HABITANTS, DES COMMANDES D'ÉCRITURE, DES (CO) PRODUCTIONS

Soutenir, accompagner et produire la création est une autre des missions de Scènes de Territoire. Elle prend différentes formes : accueil de résidences d'artistes au Théâtre, créations avec des habitants, créations en lien avec les caractéristiques du territoire, (co) productions. En 2022, Scènes de Territoire a accueilli :

5 compagnies en résidence, dont 3 compagnies régionales

La compagnie bressuiraise "Le bruit de l'herbe qui pousse" (reprise de création "*L'heure du thé*"), Le Théâtre dans la forêt ("*Radiorama*") et La Petite Fabrique (épisode 4 de "*Charlie et le Djingpouite au Cœur des Zégos*").

4 créations avec des habitants

La Fausse C^{ie} pour "*Mon cœur est un oiseau du monde*" (création de la "*Sonofête*" le 14 mai), association Origami/Gilles Baron pour "*Oli Park*", performance originale, à la croisée des cultures urbaines et du théâtre, mettant en scène 12 jeunes du territoire du Bocage Bressuirais, accompagnés par l'auteur dramaturge Adrien Cornaggia (création le 7 mai au skate park de Bressuire), projet "votre chanson" avec la C^{ie} Sylex/Sylvie Balestra dans le cadre du dispositif politique de la Ville : collectage de chansons en langues maternelles sur le quartier Valette et auprès d'enfants de l'école La Marelle (création d'une carte postale sonore en novembre), lancement du projet "*Les Utopies*" avec la C^{ie} La Coma/Michel Schweizer (octobre).

2 commandes d'écriture passées à des artistes du Bocage Bressuirais

Jérôme Rouger assisté de Fred Billy pour un "3^{ème} Grand Tour" dédié à la toponymie des bourgs et communes du bocage, leurs rapports aux langues, aux reliefs, aux cours d'eau...; l'autrice Barbara Métais-Chastanier associée au musicien/phonographe Marc Pichelin pour révéler les paysages du Bocage Bressuirais avec celles et ceux qui les font (1^{ère} présentation du projet en juin et poursuite du projet pour création d'une cartographie sensible prévue en juin 2023).

2 coproductions

"Brame"/C^{ie} Sylex, "14 millimètres"/FAC - Sandrine Bourreau.

LES PUBLICS AU CŒUR DU PROJET : UNE ACTION CULTURELLE RENFORCÉE

L'action culturelle réunit différentes formes de médiation avec les œuvres et les artistes à destination de tous les publics, y compris celles déployées dans le cadre de l'éducation artistique menée dans les établissements scolaires et périscolaires.

L'ensemble de ces actions a réuni plus de 5400 personnes.

UNE ACTION CULTURELLE EN DIRECTION DE TOUS LES PUBLICS

Des temps de pratique et de médiation avec tous les publics

Plusieurs actions ont été proposées : focus sur Louise Lecavalier, clé d'écoute et échanges avec Fidel Fourneyron lors du concert "Bengue", immersion dans les installations numériques "Aqua Alta" de la C^{ie} Adrien M. et Claire B, bords de scènes, séances de cinéma, visites commentées dans le cadre des Belles Escapades... Et dans le cadre de la résidence de la Fausse C^{ie}, mais aussi du projet "votre chanson" mené par la C^{ie} Sylex/Sylvie Balestra : ateliers et collectages de chants en langues maternelles, pratiques artistiques dans le cadre du projet "Oli Park"/Association Origami et le lancement du projet "les Utopies" C^{ie} la Coma/Michel Schweizer. Elles ont réuni 415 personnes.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE RENFORCÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Des résidences d'artistes et des ateliers de pratique artistique

- Le Théâtre dans la forêt pour les créations "Spectres" au lycée Genevoix et "Radiorama" au lycée Saint-Joseph avec également l'installation d'un "vrai-faux" studio radio dans les collèges et lycées du Territoire,
- "Jeunes textes en liberté" : ateliers d'écriture et lectures participatives à la Cité scolaire Genevoix/Signoret/Vinci et lectures participatives au lycée Val de L'Ouin de Mauléon,
- laboratoire artistique avec collectage de chansons en langues maternelles "votre chanson" C^{ie} Sylex/Sylvie Balestra. **Ces résidences et ateliers ont représenté un volume de 44 h. Ils ont concerné 740 élèves.**



Résidence de diffusion artistique Fougères - C^{ie} Ouïe/Dire

La Convention d'Éducation Artistique et de Développement Culturel (CEADC)

La convention vise à toucher de nouveaux publics sur le temps scolaire et périscolaire en ciblant prioritairement la petite enfance, l'enfance et les familles, des adolescents éloignés ou aux parcours fragilisés et le développement de projets intergénérationnels et interculturels.

Se sont inscrits dans ce cadre :

- la résidence de diffusion artistique et d'action culturelle en itinérance "Fougères" - C^{ie} Ouïe/Dire avec les écoles maternelles, les structures de la petite enfance, Relais Petite Enfance et accueils de loisirs du territoire,
- les ateliers de théâtre d'ombres de la C^{ie} Les Lubies autour du spectacle "Enfant d'éléphant" avec le centre de loisirs de Cerizay,
- les installations numériques "Acqua Alta" de la C^{ie} Adrien M & Claire B,
- les "Chroniques Martiennes" (version radio) de la C^{ie} Le Théâtre dans la Forêt,
- les ateliers d'écriture et lecture à haute voix de Jeunes Textes en Liberté avec les collèges et les lycées.

Ces résidences de diffusion artistique, ateliers de pratique et de médiation, ont représenté un volume de 66 h et ont concerné 1030 enfants.

Il est à noter que les ateliers habituellement organisés avec les compagnies ou directement mis en place par la personne en charge de la médiation à Scènes de Territoire n'ont pas pu être menés en 2022 du fait du poste vacant (en attente de remplacement).

Le partenariat culturel avec les enseignements théâtre du Lycée Maurice Genevoix

Scènes de Territoire est le partenaire culturel des enseignements facultatifs et de spécialité théâtre du lycée, et à ce titre co-construit avec les professeurs référents le programme des artistes intervenants. Cette année, les master class avec Véronique Dahuron et Guy Delamotte, interprètes de la pièce "Reconstitution" de Pascal Rambert, et celle avec le metteur en scène Michel Schweizer ont été très riches d'enseignement et fort appréciées par les élèves.

UN TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

Scènes de Territoire bénéficie de financements croisés grâce au concours de partenaires institutionnels, en premier lieu l'État/DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Au-delà d'un travail partagé au sein du pôle SACS et avec différents services de l'Agglomération, Scènes de Territoire relie son activité avec une vingtaine de partenaires culturels, sociaux, éducatifs, environnementaux... sans compter de nombreux partenariats avec des établissements scolaires et périscolaires.

Scènes de Territoire travaille en réseau à l'échelle régionale et nationale, avec l'Office Artistique en Nouvelle-Aquitaine (OARA), des centres de création et scènes de diffusion, ainsi qu'avec l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA).

Flash sur...

Scènes de Territoire a accueilli des artistes de renommée nationale et internationale comme la danseuse québécoise Louise Lecavalier, devenue une icône mondiale de la danse; l'actrice césarisée Clothilde Hesme, Supersonic le band de Thomas de Pourquery multiprimé, le chorégraphe Adi Boutrous (Israël) et l'installation de feu de la C^{ie} Carabosse au Château de la Durbelière à Saint-Aubin de Baubigné. Elle a aussi produit "Une traversée du Bocage Bressuirais", une création située de Barbara-Métais Chastanier et de Marc Pichelin, promue par la Chaire universitaire EFF&T attachée à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris - La Villette, des créations partagées avec des habitants comme "Oli Park" et la "Sonofête", motrices de belles aventures humaines et artistiques.

Chiffres clés

43
spectacles

14 632
personnes
réunies

94
représentations

dont 19 en itinérance
et 32 hors les murs
sur 11 communes.



Clotilde Hesme au Théâtre de Bressuire

Conservatoire de musique : un territoire à l'unisson

Les missions du Conservatoire de musique se déclinent à travers 3 axes :

- **Offrir un enseignement musical** spécialisé en proximité, sur 6 sites d'enseignement qui se décline en un apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives pour "jouer ensemble".
- **Participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Éducation Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'École, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle [PEAC]), grâce au financement des communes.
- **Animer une saison musicale** sur l'ensemble du territoire, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels.



2022 : ANNÉE DE REPRISE!

Une fréquentation de nouveau à la hausse

Après les deux années de pandémie Covid-19, l'activité du Conservatoire de Musique a repris un cours normal. La fréquentation a de nouveau franchi le cap des **712 élèves** avec une belle rentrée sur toute l'offre de sensibilisation des plus jeunes (babillages et bulles de son, jardin musical, éveil...).

Un nouveau projet d'établissement, le label Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) confirmé par l'État

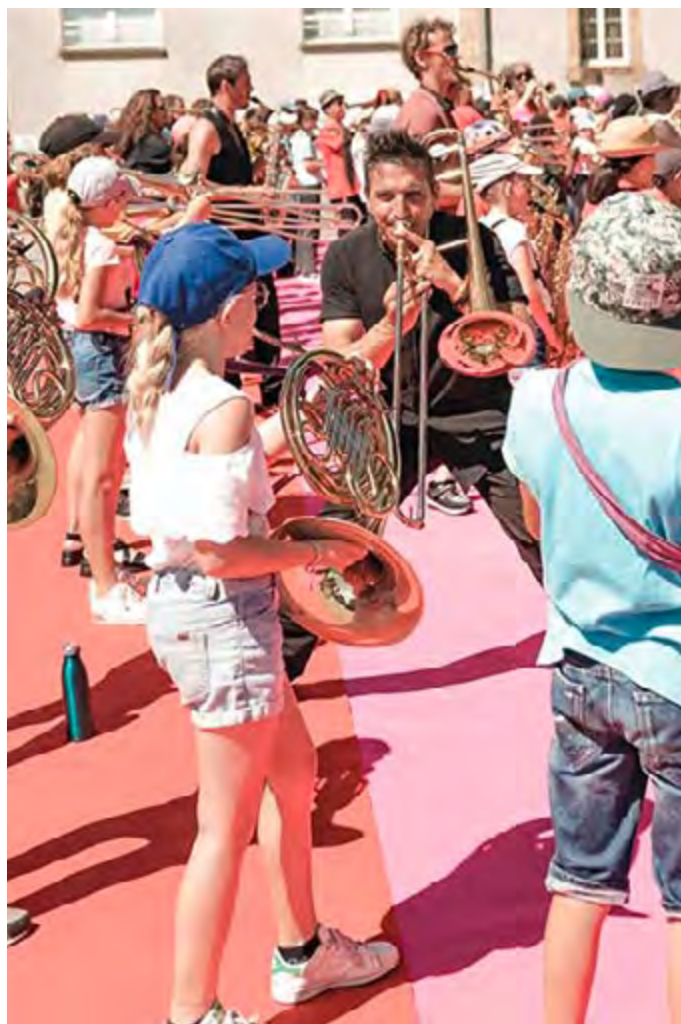
Fruit d'une très large concertation aussi bien interne (8 conseils pédagogiques, 15 réunions de département musical, échanges avec d'autres services de l'Agglomération) qu'externe (2 conseils d'établissement, un questionnaire adressé à tous les usagers, une réunion avec la DRAC) et le projet d'établissement est la partition du Conservatoire pour la période 2022-2027, validée en conseil communautaire en octobre 2022. C'est sur sa base que le **Ministère de la Culture a renouvelé le label** Conservatoire à Rayonnement Intercommunal en décembre. À travers ce label, l'État se porte **garant de la qualité** de l'enseignement et des actions artistiques menées. Une version graphique est téléchargeable sur www.conservatoire.agglo2b.fr.

Le "jouer ensemble" et la saison musicale, relancés en fanfare

Le "jouer ensemble" est une **valeur portée par toute l'équipe pédagogique**, stimulante pour les apprentissages et un fondement de notre activité de service public. La saison musicale est la vitrine de l'activité d'enseignement du Conservatoire et contribue à la vie culturelle du territoire.

Particulièrement mise à mal par la pandémie, la saison est repartie de plus belle avec **52 concerts** : 10 Premières scènes, 8 Classes en scène, 8 temps forts en lien avec le milieu scolaire dont les rencontres chorales du Moncoutantais, du Mauléonais, 6 dates en partenariat avec les services culturels de l'Agglomération et 20 présences sur des événements organisés en partenariat avec les communes et associations du territoire telles que le Festival des Arts de la Rue à Bressuire, les carnivals à Cerizay et Bressuire, la guinguette à Nueil-Les-Aubiers...

Cette saison riche a permis un **travail intense avec des compagnies professionnelles** : C^{ie} Alea Citta, LaBulKrack, No More Winters... autant de rencontres, rendues possibles grâce notamment au financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil Départemental, qui nourrissent les élèves comme l'équipe pédagogique.



Concert final des orchestres à l'école avec - LaBulKrack - juin 2022

L'OUVERTURE POUR TOUS RELANCÉE

L'Éducation Musicale en Milieu Scolaire et l'engouement pour les Orchestres à l'École

Financées par les communes, **1100 heures d'interventions en milieu scolaire** ont été assurées par l'équipe resserrée autour de 3 musiciens intervenants.

Les trois orchestres à l'école en activité de janvier à juin 2022 (Jules Ferry > La Marelle de Bressuire, Notre-Dame de Moncoutant-sur-Sèvre et Victor Hugo de Chanteloup) ont vécu une fin d'aventure extraordinaire grâce à la rencontre avec les musiciens professionnels de LaBulleKrack sur le temps scolaire et la participation à un concert final inoubliable, dans le cadre des portes ouvertes du Conservatoire en juin 2022.

Après un appel à projets lancé auprès de toutes les mairies et écoles du bocage, ayant donné lieu à **14 candidatures** marquant ainsi l'intérêt de la communauté éducative et du soutien politique pour cette démarche pédagogique innovante, ce sont finalement **4 nouveaux orchestres à l'école** qui ont démarré à la rentrée de septembre 2022, après arbitrage technique et politique. **Des soirées officielles de remise des instruments** ont eu lieu en décembre en présence de personnalités politiques, du monde de l'Éducation nationale et des partenaires (APE, CSC, Arcup...), à l'École Pérochon de Cerizay (7/12), à l'école Duguesclin de Bressuire (9/12), à l'école du Moulin de L'Absie (12/12), à l'École Violine de Clessé (15/12).

Aller vers les publics empêchés ou éloignés et les valoriser

Parmi les événements forts et fédérateurs, citons **Le Grand Tour de Valse**, porté par le festival Voix & Danses : sur plusieurs mois, des élèves sont allés jouer dans les EHPAD avec la C^{ie} Alea Citta et ont animé un bal intergénérationnel de clôture.

Les ateliers **moZaIK** (handi-musique) se sont produits sur le forum Cultivons notre santé !

Les **Aînés en chansons** ont retrouvé la scène de Bocapole et chanté la liberté sur deux jours consécutifs pour limiter le risque sanitaire.

La présence de la C^{ie} Sing Song en crèche a été poursuivie.

Ces actions s'inscrivent notamment dans le cadre du Contrat territorial d'Éducation Artistique et Culturel triennal signé avec la DRAC et le rectorat.

UN RÔLE RESSOURCE SUR LE BOCAGE

Coordonnant les conventions de **partenariat avec les associations culturelles** (Boc'hall, Voix & Danses, Cant'Amüs...), assurant les prestations auprès d'ensembles du territoire et au-delà (Egaye, Centre Socio-Culturel de Nueil-Les-Aubiers, Chœur de chambre des Deux-Sèvres...), le Conservatoire joue **un rôle ressource pour toutes les pratiques musicales du bocage**. Ses jeunes musiciens intègrent également des associations, comme les Couak'On Joue.

Le Conservatoire enrichit au fil du temps son **fonds de partitions**, dont le prêt est gratuit, avec le soutien de la Société des Éditeurs et Arrangeurs de Musique, ainsi que son **parc instrumental** disponible à la location pour les élèves débutants.

LE MAILLAGE, LA CLÉ POUR DÉMARRER L'ACTIVITÉ MUSICALE

Avec ses six sites d'enseignement, le Conservatoire facilite l'entrée en musique des plus jeunes. **La proximité rend l'accessibilité plus aisée pour les familles**. Toutefois, deux sites connaissent une très faible fréquentation : Argentonay (activité "Chantons en famille") et Moncoutant-sur-Sèvre qui accueille 4 élèves supplémentaires cette année sur des cours de flûte, clarinette et saxophone.

Chiffres clés

Année scolaire 2021-2022	Provenance géographique	Fréquentation du site
Argentonay	39	4
Bressuire	389	524
Cerizay	109	64
Mauléon	59	49
Nueil-Les-Aubiers	45	51
Moncoutant-sur-Sèvre	10	11

- Certains élèves fréquentent 2 sites
- 10 élèves proviennent de territoires hors Bocage Bressuirais



Le Grand tour de valse - C^{ie} Aléa Citta, Festival Voix et danses - Octobre 2022

LA CRÉATION DE LA MISSION CULTURE/SANTÉ, AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Officialisée en comité technique de juin, la Mission culture/santé, rattachée à la Direction du conservatoire, des musées et des partenariats culturels et portée à hauteur de 30 % ETP. Elle vise à **accompagner tout acteur** (culturel, sanitaire, médico-social...) dans le montage de projet sur cette thématique (mise en relation avec des compagnies, recherche de financements, aide à la conception...). Elle s'inscrit en complémentarité avec le projet associatif renouvelé de l'Association Voix & Danses, qui pour marquer cette évolution a organisé, avec le soutien de l'Agglomération, le **forum Cultivons notre santé!** Accueilli au Laboratoire Science et Nature à Nueil-Les-Aubiers, il a réuni le 8 juin **une centaine de participants** : professionnels du sanitaire et du médico-social, acteurs de la culture, aidants, usagers, bénévoles, financeurs. Marie JARRY et André GUILLERMIC, vice-présidents de l'Agglomération, ont souligné par leur présence l'engagement de la collectivité dans cette **démarche innovante au service d'une société plus inclusive**. Retrouvez le forum en images sur : <https://voix-danses.fr/culture-sante>

Centres aquatiques

L'année 2022 aura, pour la 3^{ème} année consécutive, été une année riche en rebondissements pour les centres aquatiques. Après la pandémie, l'envolée du coût des énergies impossible à maîtriser a bouleversé le fonctionnement des centres aquatiques sur toute l'année 2022.

Cette envolée multipliant parfois par 15 le prix de certaines énergies a conduit la collectivité à agir sur le seul levier d'action n'ayant pas de conséquence pour les contribuables en réduisant temporairement le service public.

Cette réorganisation s'est faite en deux étapes :

1. Un premier temps au début du second trimestre avec la décision de prioriser les ouvertures d'été sur les équipements de plein air et d'offrir aux usagers un maillage de proximité des équipements de baignade ; les équipements couverts étant eux, ouverts, durant les périodes au climat moins clément.
2. Une seconde étape, en fin d'année a contraint à fermer pour 2 mois (dont décembre 2022) les deux équipements principaux du territoire les plus consommateurs : Bressuire et Cerizay ; seul Moncoutant-sur-Sèvre est resté ouvert.

Malgré ces contraintes de réorganisation dans l'urgence, les usagers ont commencé à revenir puisqu'on note une augmentation de la fréquentation par rapport à 2021 (année de Covid-19).

Chiffres clés

169 955
usagers

+ 49,77 %
par rapport à 2021

CŒUR D'O À BRESSUIRE

Cœur d'O, équipement majeur du territoire, propose un bassin balnéo ludique (également ouvert en temps scolaire), un espace bien-être comprenant Sauna et Hammam, la plus grande pataugeoire des Deux-Sèvres (101 m²) et un toboggan, le tout dans un premier espace dédié au jeu et à la détente. Un second espace composé d'un bassin sportif et d'un bassin de loisirs et d'apprentissage accueille le grand public, mais surtout les écoles (maternelles, primaires et secondaires) ainsi que les associations sportives telles que le Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais, le club de plongée "les Compagnons de Neptune" et l'Association de formation du Bocage Bressuirais, Centre Départemental de Formation de la Fédération nationale des Métiers de la Natation et du Sport qui propose la formation de nos futurs sauveteurs aquatiques.

Cœur d'O a accueilli, en 2022, 64 % des baigneurs de toute l'Agglomération du Bocage Bressuirais avec 109 228 entrées contre 65 286 baigneurs en 2021 soit 35 % d'usagers en plus.

Cœur d'O propose un grand nombre d'activités (bébés dans l'eau, aquagym, aquacycle, aquafitness, aquaphobie, yoga-paddle, préparation à l'accouchement...).

L'année 2022 aura été l'occasion de :

- lancer un concept "planet aqua" avec l'aquadynamic. Des enseignements de tous niveaux pour les adultes et les enfants y sont également dispensés en plus des horaires de baignades publiques, de l'accueil des scolaires, des groupes spécialisés...,
- proposer aux porteurs de handicaps des prises en charge particulières avec la natation adaptée à Cœur d'O et Aquadel Cerizay.



AQUADEL CERIZAY

Aquadel Cerizay, équipement de loisirs et de bien-être, composé d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un toboggan, d'un espace bien-être incluant sauna, hammam et puits nordique.

Cette année, en complément des fermetures liées au coût énergétique, aura été marquée par une fermeture liée au dysfonctionnement du réseau d'eau chaude sanitaire pouvant générer des non-conformités sanitaires. Afin de garantir la santé des baigneurs, cet équipement a été fermé le temps de la réparation.

Aquadel accueille également les scolaires (maternelles, primaires et secondaires), le club de natation "Bocage Sèvre Nautique Club" en complément des groupes et du grand public.

Aquadel Cerizay a accueilli, en 2022, 18 % des baigneurs du territoire avec 30 618 baigneurs contre 28 104 usagers en 2021, soit une augmentation de 9 %.

Ce centre aquatique propose aussi, un grand nombre d'activités en complément des ouvertures au public et des enseignements scolaires comme : préparation prénatale, bébés dans l'eau, aquaphobie, aquafitness, aquabike, aquatraining, deep aqua, leçons de natation pour enfants (têtards, grenouilles et dauphins), leçons de natation adultes (aquaphobie/découverte, apprentissage et perfectionnement) ainsi que de la natation adaptée.

LA PISCINE À MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

La piscine de proximité à Moncoutant-sur-Sèvre accueille, depuis 2020 de septembre à juin, les scolaires (maternelle, primaires et secondaires), ainsi que le grand public souhaitant un espace de tranquillité et une structure à taille humaine. En complément, le centre aquatique propose les mêmes activités que Cœur d'O et Aquadel. Les habitants peuvent donc bénéficier d'un grand nombre de services et d'un grand nombre de créneaux avec leurs abonnements utilisables dans tous les centres aquatiques de l'Agglomération.

Cette piscine a accueilli, en 2022, un peu plus de 8,7 % des baigneurs de l'Agglomération, soit 14837 usagers contre 9682 baigneurs en 2021 pour une augmentation de 53 %. Chauffé totalement et indépendamment au bois, il aura été le seul équipement ouvert durant le mois de décembre 2022 permettant ainsi d'assurer la continuité des activités des clubs de natation et surtout de l'enseignement scolaire.



LES CENTRES AQUATIQUES DE PLEIN AIR

L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose également deux piscines d'été à Argentonay et Mauléon. Ces dernières ont été ouvertes de juillet à fin août.

Piscine à Argentonay

La première composée de deux baignes et de toboggans surplombant la vallée de l'Argenton a accueilli, en 2022, un peu plus de 5,2 % des baigneurs du territoire avec 8934 entrées contre 5869 baigneurs 2021 soit une hausse de 52 %. Cette hausse démontre, de nouveau, l'intérêt du partenariat mis en place avec le camping de l'Hautibus d'où viennent 62 % des usagers de cet équipement.

Piscine à Mauléon

La seconde piscine d'été à Mauléon composée d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'un toboggan et de deux pentaglis a, quant à elle, accueilli un peu plus de 3,7 % des baigneurs de l'Agglomération avec 6338 entrées contre 3135 baigneurs en 2021 soit une hausse de 102 %.

Parc de Loisirs de Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers

Enfin, l'Agglomération propose, dans un cadre exceptionnel, une baignade naturelle à filtration biologique à Val de Scie dans la Commune de Nueil-Les-Aubiers. Cet écrin de verdure en plein cœur de la nature propose des espaces de baignade adaptée aux nageurs et non-nageurs complétés d'un toboggan et d'un "aqua splash" (espace de jeux d'eau à disposition des plus petits) et d'un espace de jeux extérieurs. Cette baignade fermée en 2020 par suite de la constatation d'une fuite très importante dans le fond du bassin est encore restée fermée durant la saison 2022 afin de permettre la finalisation de la réalisation d'études complémentaires. Une utilisation différente de l'espace et un partenariat avec la Ville de Nueil-Les-Aubiers ont cependant été proposés durant les mois de juillet et août avec des rencontres culturelles, sportives et un grand nombre d'animations "les Estivales de Scie".

L'apprentissage des scolaires

Sur le plan de l'apprentissage scolaire, principale mission des piscines, tous les enseignements auront été maintenus avec un minimum de 8 séances par élève sur 5 niveaux (grande section, CP et cycle 3). Cela permet de répondre aux demandes de l'Éducation Nationale qui est de réaliser à minima 40 séances d'apprentissage de la natation sur la scolarité d'un élève tout en initiant de nouveaux fonctionnements comme la mise en place de classes bleues répondant au plan d'aisance aquatique.

Malgré tous les rebondissements et les réorganisations de dernières minutes liées au contexte énergétique traversé, les centres aquatiques auront de nouveau réussi à accueillir un maximum d'usager, à s'adapter et aller de l'avant.



Soutien aux associations

Soutien aux associations sportives

Le sport est au cœur de multiples enjeux. Afin de répondre à ceux du développement des pratiques physiques et sportives, de l'éducation par le sport et de la compétition sportive, l'Agglomération soutient des associations du territoire.

Ce soutien s'articule autour de différents objets :

- clubs et manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- équipes et sportifs de haut niveau,
- manifestation sportives de niveau national ou international,
- emplois aidés d'éducateur sportif au sein des clubs d'intérêt communautaire,
- parrainage, soutien à la préparation de Hugo HAY et Sébastien MICHEAU aux Jeux Olympiques 2024

CLUBS ET MANIFESTATIONS

Les associations uniques sur le territoire de l'Agglomération bénéficient d'une subvention de fonctionnement :

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	6 000 €
Club Ovalie du Bocage	17 000 €
Judo Club du Bocage	13 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	22 000 €
Cercle des nageurs Bocage	7 500 €
École Découverte des Sports du Bocage	45 500 €
TOTAL	111 000 €

EMPLOIS AIDÉS – ÉDUCATEURS SPORTIFS

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	4 200 €
Club Ovalie du Bocage	4 200 €
TOTAL	8 400 €

MANIFESTATIONS SPORTIVES DE NIVEAU NATIONAL OU INTERNATIONAL

Structure et objet de la subvention	Montant
Judo Club du Bocage Tournoi cadets	3 000 €
Tennis Club de Bressuire Tournoi international masculin, Top 10-12 et Tournoi paratennis	9 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC) Meeting R. Bobin, 10 km de Bressuire	6 500 €
Tour cycliste des Deux-Sèvres	6 750 €
TOTAL	25 250 €

ÉQUIPES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Équipes de niveau national	Montant
SAM Handball	20 000 €
Enjeux Sport Adapté - Cédric Courillaud	1 200 €
Golf Club - Alexandre Templereau	1 200 €
SBAC - Emma Gicquel	1 200 €
SBAC - Sébastien Micheau	1 200 €
SBAC - Hugo Hay	1 200 €
TOTAL	26 000 €

PARRAINAGE PRÉPARATION JO PARIS

Sportifs concernés	Montant
Hugo HAY - SBAC	3 500 €
Sébastien MICHEAU - SBAC	3 500 €
TOTAL	7 000 €

Soutien aux associations culturelles et de communication

Pour conduire ses politiques publiques, l'Agglomération travaille en partenariat avec les associations du territoire et s'appuie sur elles pour mettre en œuvre certaines actions.

AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structure et objet de la subvention	Montant
Belle la Différence - Manifestation	500 €
Boc'Hall - Fonctionnement	13 500 €
Cant'amüs - Fonctionnement	1 800 €
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Cinéma- Fonctionnement	30 000 €
Voix et Danse - Fonctionnement	69 500 €
TOTAL	115 300 €



AIDE À L'ASSOCIATION DE COMMUNICATION

Structure et objet de la subvention	Montant
Collines La Radio	84 230 €
TOTAL	84 230 €

The background features a series of overlapping, wavy lines in shades of green and white, creating a sense of movement and depth. The lines are most prominent on the left side and curve towards the right.

2

Aménager le territoire et préserver les ressources

Assainissement des eaux usées

Étape indispensable à la préservation de la qualité du milieu naturel

Nous connaissons tous le cycle naturel de l'eau, mais pour l'usage spécifique de cette ressource par l'homme, une définition moins connue existe : "**le petit cycle de l'eau**". Il s'agit alors du circuit domestique de l'eau :

1. le pompage de l'eau dans le milieu naturel,
2. le traitement dans une usine d'eau potable,
3. le stockage de l'eau potable dans un château d'eau,
4. la distribution de l'eau potable,
5. la collecte des eaux usées,
6. le traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel.

Les deux dernières étapes du petit cycle de l'eau sont essentielles à la préservation de la qualité de l'eau dans le milieu naturel. D'autant plus qu'une partie de l'eau qui est rejetée au milieu naturel, après épuration, est repompée en aval dans des usines de potabilisation pour redonner de l'eau potable.

Afin d'assurer la collecte et le transfert des eaux usées des 33 communes du territoire de l'Agglomération, le service exploite 735 km de réseaux gravitaires (dont 485 km pour la partie eaux usées et 250 km pour la partie eaux pluviales) et 44 km de refoulement ainsi que 97 postes de refoulement.

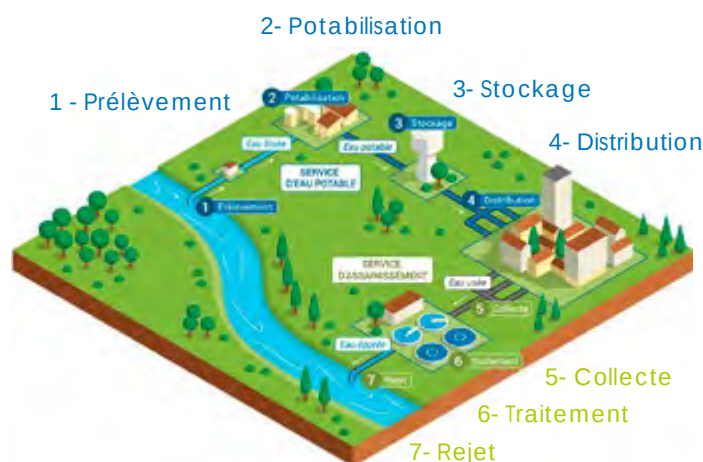
Le traitement des eaux usées est assuré, quant à lui, par 63 stations d'épuration réparties sur l'ensemble des bourgs.

Sur le territoire de l'Agglomération, un foyer sur trois, soit près de 11 500 habitations, est construit en zone rurale. Non raccordable au tout à l'égout, le traitement des eaux usées est assuré, pour ces habitations, par un système d'assainissement individuel.

Le contrôle des branchements devenu obligatoire dans le cadre des ventes

Depuis le 1^{er} avril 2022, le contrôle des branchements d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) est devenu obligatoire lors de la vente d'un bien immobilier situé dans une zone d'assainissement collectif. Ces diagnostics, qui doivent être annexés à l'acte de vente, vont permettre d'améliorer la collecte des eaux usées et pluviales. En effet, à la suite des anomalies de raccordement détectées, des travaux de mise en conformité doivent être engagés dans un délai maximum d'un an.

Sur la période d'avril à décembre 2022, environ 900 habitations ont fait l'objet d'un contrôle de leur branchement d'assainissement dans le cadre de la vente. Il en ressort qu'une maison sur quatre, ayant fait l'objet du contrôle, présente une non-conformité.



Les travaux de mise en conformité des branchements, engagés par les propriétaires (avant ou après la vente de la maison) vont permettre d'améliorer la collecte des eaux usées en supprimant les entrées d'eaux de pluie dans les réseaux d'eaux usées, mais également, améliorer la qualité des rejets au milieu naturel en supprimant les anomalies de raccordement d'eaux usées au réseau d'eaux pluviales.

Le fait d'envoyer moins d'eaux claires dans les réseaux d'eaux usées permet à la fois d'optimiser le fonctionnement des stations d'épuration situées à l'aval tout en limitant les consommations d'énergie, puisque les volumes à pomper, à oxygéner et à traiter sont réduits.

Une nouvelle station d'épuration mise en service au Pin

Après avoir construit, au cours de ces 10 dernières années, de nouvelles stations d'épurations au niveau des bourgs de Brétignolles, Combrand et Cirières, l'année 2022 a été marquée par la mise en service de la nouvelle station d'épuration du bourg du Pin. Ces quatre bourgs, situés sur le bassin versant amont de l'Argent, sont maintenant équipés d'outils de traitement des eaux usées performants, ce qui va permettre de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel, même si l'assainissement n'est pas le seul facteur impactant la qualité des eaux.



Déchets

Prévention et valorisation



Les missions de la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets sont :

- la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets dans le cadre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés,
- la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets,
- le tri et le recyclage des déchets recyclables,
- le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des professionnels,
- la gestion de 7 déchetteries.

Ce service rendu à l'ensemble des habitants du territoire contribue pleinement à la préservation des ressources naturelles.

À compter de 2022 : financement du service, sur l'ensemble du territoire, par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi)

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a commencé depuis 2015 à équiper les foyers de son territoire avec des bacs individuels pucés ou des conteneurs collectifs à contrôle. Ainsi, après trois années de déploiement progressif sur le territoire, de 2019 à 2022, l'ensemble des usagers contribuent, au coût du service grâce à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative TEOMi.

Une nouvelle performance de collecte pour les emballages et les papiers

La mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) et de la simplification du tri à tous les emballages plastiques a permis de diminuer la production d'ordures ménagères et d'augmenter de 50 % le tonnage d'emballages et de papiers collecté. Pour la première fois, ces quantités sont en légère diminution du fait de plusieurs facteurs. Il convient d'observer si cette tendance s'inscrit dans la durée et d'encourager les consommateurs à recourir à des emballages réutilisables pour limiter le gaspillage des ressources naturelles.

Chiffres clés : collecte 2022

5 337 tonnes
d'emballages
et papiers

3 494 tonnes
de verres
collectées en 2022

6 917 tonnes
de déchets
ménagers
soit 93,5 kg par habitant

16 636 tonnes
en déchetteries
soit 224,7 kg par habitant



Collecte des emballages et des papiers par les chauffeurs de la Régie de transport de la Direction des déchets

Mise en place d'une première zone de réemploi sur la déchetterie à Bressuire

Dans la continuité de l'étude de faisabilité de création d'une matériauuthèque ou ressourcerie menée en 2021 avec les partenaires associatifs de l'Agglomération, une première zone de réemploi a été aménagée au centre de la déchetterie de Bressuire fin 2022.

Elle permet désormais de mieux trier et préserver de nombreux objets et matériaux en faveur de deux associations locales :

- Emmaüs, partenaire historique sur le volet recyclerie et textile,
- Accro'Bât qui porte la matériauuthèque de Bressuire

Des zones de réemploi vont être installées progressivement sur les autres déchetteries.



Poursuite des programmes et animations en faveur de la réduction des déchets

- **Formation au compostage** individuel et distribution gratuite de composteurs : 280 composteurs distribués en 2022 (10809 depuis 2011).
- **Service de broyage des végétaux** à domicile avec la prise en charge d'une heure gratuite par foyer par an : 179 foyers ont bénéficié du service.



- Accompagnement du collège Sainte-Anne de Mauléon et du restaurant scolaire de Saint-Pierre des Échaubrognes à la **réduction du gaspillage alimentaire** : 453 enfants sensibilisés et 55 kg de gaspillage évité dès la deuxième semaine, soit 2,05 tonnes en moins/an.
- **Animations scolaires et visites de sites** en faveur des élèves du cycle 2 et 3 : 357 élèves sensibilisés.

Perspectives 2023

- Conduite d'une étude d'optimisation et de mise aux normes des déchetteries,
- conduite d'une étude de généralisation du tri à la source des biodéchets,
- réhabilitation de la déchetterie de Cerizay et construction d'une plateforme du cycle végétal.



Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : un cadre réglementaire unique et cohérent

Après 6 ans d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Bocage Bressuirais est entré en vigueur le 3 janvier 2022. Il constitue une étape importante pour l'aménagement du territoire communautaire.

Approuvé le 9 novembre 2021, le PLUI du Bocage Bressuirais offre un cadre réglementaire unique pour les autorisations d'urbanisme. Il répond notamment aux principes de développement durable, de lutte contre l'étalement urbain, de solidarité et de mixité sociale. Il s'inscrit en compatibilité avec les orientations et objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bocage Bressuirais 2017-2031 pour les dix prochaines années et prend en compte le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).

Chiffres clés

15 353 ha
de zone
naturelle (N.)

85 %
du territoire
en zone agricole

166 ha
zone accueil
d'entreprises

150 ha
zone extension
urbaine

Évaluation du Schéma de Cohérence territoriale du Bocage Bressuirais 2017-2031

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bocage Bressuirais est opposable depuis le 3 mai 2017 et jusqu'en 2031.

Il fixe un cadre de référence pour les domaines d'actions liés à l'aménagement du territoire (habitat, déplacements, économie, environnement...). Ses orientations et ses objectifs se sont notamment imposés au Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Bocage Bressuirais.

Conformément aux articles L143-28 et R141-1 à R143-16 du Code de l'urbanisme, une évaluation de la mise en œuvre des objectifs a été menée en 2022. Le Conseil communautaire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a, par délibération en date du 31 janvier 2023, acté le maintien du périmètre du SCOT du Bocage Bressuirais, approuvé l'analyse des résultats de l'application du document 2017-2031 et acté son maintien.

Instauration d'un service commun pour l'Application du Droit des Sols (ADS)

Héritage de la Communauté de Communes Delta Sèvre Argent, l'Unité d'application du droit des sols instruit les demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) pour le compte des communes.

En 2022, avec l'entrée en vigueur du PLUI, il a été étudié la mise en place d'un service commun financé par les communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Le Conseil communautaire a acté cette mise en place en décembre 2022.

Sur l'année 2022, le service a vu une augmentation assez nette du nombre total de dossiers traités, passant de 2285 à 2621 (+14,7 %). Cette augmentation s'explique notamment par un facteur structurel, à savoir l'entrée en vigueur du PLUI et la récupération de l'instruction sur les onze communes membres jusqu'alors dépourvues de documents d'urbanisme.

Dans le détail, une baisse importante des demandes de permis de construire est à relever (-25,4 %). À l'inverse, le nombre de déclarations préalables a connu une nette embellie (+34,8 %).

Les autres types de dossiers ont connu les évolutions suivantes :

- Certificats d'urbanisme opérationnels : +16,9 %
- Permis d'aménager : -14,3 %
- Permis de démolir : +/- 0 %
- Modificatifs : -10,2 %
- Transferts : +111 %



La Mission Système d'Information Géographique (SIG), un outil d'aide à la décision



La Mission SIG intervient auprès de différentes Directions de l'Agglomération ou des communes, notamment pour modéliser et administrer des bases de données géoréférencées ou la production de cartographies.

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.

De nombreux domaines tels que l'urbanisme, l'étude d'impact d'une construction, l'organisation du territoire, la gestion de réseaux sont directement concernés par la puissance des SIG pour créer des cartes, intégrer des informations, mieux visualiser les différents scénarios, présenter les idées et appréhender l'étendue des solutions possibles.

En 2022, la mission SIG de l'Agglomération a notamment accompagné :

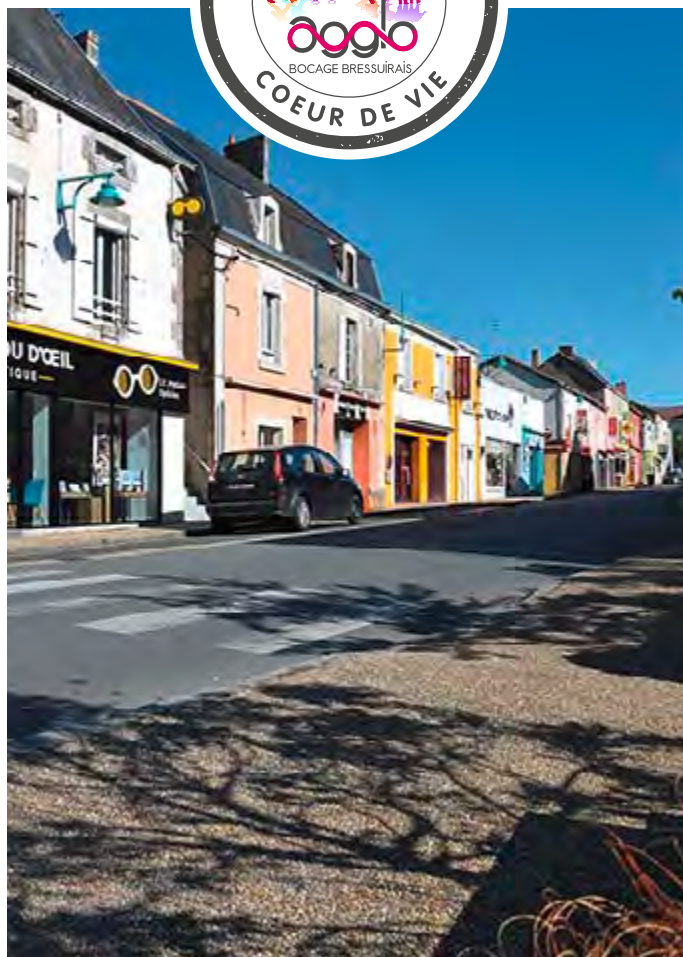
- l'Unité Autorisation du Droit des Sols (ADS) dans le déploiement d'une nouvelle arborescence sur l'outil SIGil afin de faciliter la lecture des données urbanisme (Zonages, Servitudes d'Utilités publiques...),
- la Direction du développement économique dans la réalisation de l'inventaire des Zones d'Activité Économique (ZAE) afin de répondre à la Loi climat et résilience,
- le Pôle solidarité, attractivité et cohésion sociale dans la réalisation de cartes d'aide à la décision pour les Services bibliothèques, centres aquatiques, conservatoire de musique et petite enfance,
- la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets dans le cadre de l'étude biodéchets,
- le Schéma directeur des énergies et des récupérations en réalisant un inventaire des données par filière d'énergies renouvelables,
- assistance technique auprès des utilisateurs en partenariat avec les techniciens SIGil du SIEDS.

Également sollicitée par les communes, la mission SIG a été amenée à répondre à des demandes de données sur les réseaux (éclairage public, réseau de chaleur, voirie, vitesse de circulation, randonnée) ou sur d'autres thématiques comme la gestion des espaces verts, des bâtiments ou des mobiliers urbains...

Dispositif "Cœur de Bourg – cœur de Vie" : renforcer l'attractivité des cœurs de bourgs et de villes

Ce programme se définit comme une articulation et une mise en cohérence des différentes politiques et dispositifs financiers mobilisables dans les différents champs de compétences de l'Agglomération, de manière complémentaire aux actions communales autour d'un même objectif : **faire vivre le cœur des bourgs et des villes**

1. **pilier "habitat et cadre de vie"** : adapter l'offre de logements aux modes de vie actuels, améliorer la qualité du bâti et des espaces publics, requalifier les îlots anciens, résorber la vacance et l'habitat indigne, requalifier les entrées de bourg,
2. **pilier "économie et services"** : qualifier et adapter l'offre commerciale en centre-bourg et son environnement, développer des activités productives autour des ressources locales, maintenir et consolider l'offre en services et équipements publics,
3. **pilier "mobilité et déplacements"** : favoriser l'accessibilité aux centres-bourgs, l'offre de déplacements, les liaisons douces et les stationnements,
4. **pilier "animations, patrimoine et tourisme"** : valoriser et faire connaître les patrimoines en présence, développer les manifestations pour investir et donner vie aux lieux.



Au cours de l'année 2022, des actions ont été articulées et mises en œuvre autour de ce programme, notons par exemple :

PILIER "HABITAT ET CADRE DE VIE" (cf. volet habitat du rapport d'activités)

Mise en œuvre du programme AggloRénov autour de 2 objectifs : produire du logement locatif de qualité et abordable et attractivité des centres-bourgs.

Coordination et appui à la production de logements locatifs sociaux notamment en centre-bourgs, centres-villes avec les communes SRU, les bailleurs sociaux et les services de l'État (FA 2 et 3 du PLH)

Sensibilisation des porteurs de projets (diffusion des fiches conseils "réhabilitation du bâti ancien" (FA 7 PLH) et poursuite des permanences de l'architecte-urbaniste-conseil Dorothée Guéneau en direction des particuliers habitant en centre-bourg et centre-ville.

PILIER "ÉCONOMIE ET SERVICES" (cf. volet économie du rapport d'activité)

- Lancement du dispositif Commercy'en action (action collective mise en place et animée par la Direction du développement économique).
- Appui à l'embellissement des devantures commerciales dans le cadre du programme AggloRénov.

► **Appui technique des communes Actions cœur de ville et petites villes de demain et animation d'une démarche collective**
L'année 2022 fut aussi une année d'appui technique et de suivi de la mise en place des "Plans Guides" sur les communes "Petites villes de demain" : Argentonnay, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers.

Ainsi, dans ce cadre :

- Portage, pour le compte de 4 communes, de 2 chefs de projet Revitalisation (suivi administratif et subventions);
- Appui technique auprès des chefs de projet Revitalisation et animation du réseau des chefs de projet Revitalisation du Bocage Bressuirais,
- Animation de l'instance de pilotage intercommunal : le Comité de Projet Intercommunal et lien avec les différents partenaires (Région, État, Département, Banque des Territoires...),
- Participation aux travaux d'élaboration des Plans guides communaux sur les communes d'Argentonnay, de Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers,
- Écriture de la convention-cadre Opération de Revitalisation du Territoire "mère" (ORT) à l'échelle de l'Agglomération en lien avec les différents Services concernés, et trame des conventions ORT "filles" à l'échelle des communes "Petites villes de demain" et action cœur de ville,
- Puis signature, en décembre 2022, de la convention-cadre "mère" et des 2 premières conventions "filles" de Bressuire et de Mauléon.

► Appui technique des communes plus rurales

Afin d'aider les communes plus rurales, qui constatent aussi une désaffection de leur centre-bourg, des missions exploratoires peuvent être proposées par la Direction du patrimoine, de l'aménagement et de l'habitat et notamment par l'architecte-urbaniste conseil. Il s'agit de pallier le manque d'ingénierie par un suivi spécifique et au long cours des actions à mener par les communes en demande. Dans un premier temps, une déambulation avec les élus permet de prendre connaissance des enjeux et de mettre en perspective les projets à plus ou moins long terme. Et alors que des actions sont engagées auprès d'acteurs partenaires, une veille est maintenue pour intervenir selon une stratégie adaptée et concertée :

- Workshop au bourg de L'Absie : 3 hypothèses d'interventions sur le tissu urbain de 3 îlots denses,
- Étude stratégique du bourg de Genneton autour de 3 projets communaux à activer,
- "Mini plan guide" du bourg de Combrand vers une étude d'îlot,
- "Mini plan guide" du bourg de Noirtierre comme aide à la décision.



Aménager et promouvoir un habitat durable et économe

Un document guide le PLH du Bocage Bressuirais 2021-2024

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique, réglementaire et opérationnel qui permet de définir une politique de l'habitat et du logement au niveau local. Il fixe des objectifs et des actions pour produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logements. C'est aussi un outil pour tendre vers plus de mixité sociale et encourager le renouvellement urbain.

Les actions mises en œuvre en 2022 ont porté sur :

- La structuration de l'Espace Habitat et Énergie,
- La structuration et l'animation du programme AggloRénov (composée d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), d'une OPAH Renouvellement Urbain (OPAH RU), d'une OPAH centres-bourgs et d'un programme local,
- L'appui à l'amélioration et à la production de logements locatifs sociaux,
- L'animation du dispositif "Cœur de bourg, Cœur de Vie" et l'appui aux projets de revitalisation communaux,
- La poursuite du projet Résidences Habitat Jeunes,
- Le lancement de l'élaboration du nouveau PLH après validation du bilan intermédiaire.

DES CHIFFRES CLÉS DE L'HABITAT

Logements

Parc de logements : 35 295 logements

Nombre de résidences principales : 31 124 (88,6 % du parc de logements)

Nombre de logements vacants : 2 779 (7,9 % du parc de logements)

72,4 % des logements sont occupés par leur propriétaire et 26,7 % par un locataire

70,3 % du parc de logement a plus de 30 ans (25,5 % ont été construits avant 1945)

[Données Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) - Recensement de la population 2019]

Parc Habitation à Loyer Modéré (HLM)

2 833 logements locatifs HLM (soit 9,1 % des résidences principales) (9 % à l'échelle du 79),

53,6 % du parc locatif HLM ont été construits avant 1989.

79,9 % de ce parc est classé en étiquette énergétique D, E, F ou G

[Données Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2021]

Informations et conseils à l'habitat privé

L'ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE, VÉRITABLE LIEU D'INFORMATIONS, DE CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES HABITANTS, PORTEURS D'UN PROJET D'AMÉLIORATION DE LEUR LOGEMENT.

Depuis janvier 2021, avec le regroupement de la Direction planification, aménagement et habitat, un Espace Habitat et Énergie a été créé au rez-de-chaussée de l'Agglomération. Il regroupe notamment les conseillers énergie de la plateforme FranceRénov ainsi que les conseillers habitat, l'architecte-urbaniste conseil. Des permanences des acteurs de l'habitat y sont aussi proposées : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), SOLIHA - l'opérateur AggloRénov et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP).

Avec le lancement d'AggloRénov, ont été mis en place :

- **Un numéro unique 05 49 81 19 45 pour l'Espace Habitat et Énergie.**
- **Des outils de suivi formalisés**
- **Une carte interactive** "aides à l'amélioration de l'habitat". Cet outil vise à faciliter l'accès à l'information sur les aides habitat disponibles sur le territoire, que ce soient les aides proposées par l'Agglomération via son nouveau programme AggloRénov ou par ses partenaires (aides MaPrimeRénov...). Lien vers la carte : <https://www.agglo2b.fr/habitat-et-urbanisme/agglo-renov>

Les conseillers habitat et énergie apportent informations, conseils sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment sur le financement possible des travaux envisagés. En fonction du projet, ils accompagnent le porteur de projet vers le bon dispositif d'appuis (appui technique, programme AggloRénov, appui technique MaPrimeRénov...).

En 2022, 1 156 propriétaires occupants et 233 propriétaires bailleurs ont ainsi contacté l'Espace Habitat et Énergie de l'Agglomération. Les questions ont porté avant tout sur des travaux de :

- Rénovation énergétique (45 % dont 9 % isolation, 28 % chauffage et 7,5 % menuiseries),
- Rénovation globale ou bouquet de travaux (26 %),
- Ravalement de façade (10,5 %),
- Adaptation des logements (2,5 %).

La Plateforme de rénovation énergétique

Développée sur le territoire du Bocage Bressuirais depuis 2015, la Plateforme de rénovation énergétique est devenue Espace France Rénov en janvier 2022 est portée en régie par l'Agglomération. Les conseillers apportent des conseils neutres, gratuits et indépendants pour tout particulier souhaitant être informé sur les économies d'énergies réalisables chez lui, et notamment les travaux de rénovation énergétiques pouvant être réalisés.

En 2022, 1204 particuliers ont contacté l'Espace Habitat et Énergie pour la rénovation énergétique de leur logement.

Chiffres clés des demandes 2022

83 %
propriétaires
occupants

82 %
éligibles
aux aides ANAH

Type de travaux

Pompe à chaleur 33 %
 Menuiseries 18 %
 Isolation 15 %
 Poêle à bois granulés 12 %

Un renforcement du conseil architectural

Avec l'arrivée de l'architecte-urbaniste conseil, des **permanences architecturales** sur rendez-vous ont été mises en place tous les mercredis, notamment à destination des particuliers pour leur projet d'habitat en centre-bourg et centre-ville. Ainsi, en 2022, 111 particuliers (61 sur le volet urbanisme et 50 sur le volet habitat) et 12 professionnels ont été reçus en rendez-vous.

Déployée dans le cadre du programme AggloRénov, une ingénierie architecturale peut être proposée pour des projets plus complexes avant de faire appel à un professionnel. Ainsi, en 2022, 2 ingénieries architecturales ont été engagées.

Pour les particuliers résidents en dehors des centres-bourgs, l'architecte-conseil du CAUE continue ses permanences tous les mois sur le territoire. En secteur protégé, l'Architecte des Bâtiments de France propose des permanences, sur rendez-vous, sur la commune de Bressuire (en mairie et au siège de l'Agglomération) et sur celle de Mauléon (en mairie). En 2022, à la permanence organisée au siège de l'Agglomération, 15 particuliers et 4 professionnels ont été reçus en rendez-vous.

PARTENARIATS

Par ailleurs, dans le cadre des partenariats mis en place avec le CAUE et l'ADIL, les habitants peuvent venir rencontrer l'architecte-conseil du CAUE ou un juriste de l'ADIL lors des permanences organisées sur le territoire.



Les dispositifs d'aides à l'habitat

LANCEMENT DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT AGGLOREN OV

(cf. fiche-action 6 du Programme Local de l'Habitat)

L'année 2022 a vu se concrétiser la mise en œuvre effective du programme d'amélioration de l'habitat privé AggloRénov composé de :

1. **Une OPAH de renouvellement urbain multisite** - dans des périmètres de cœurs de ville de 7 communes associant fonctions de centralité, concentration des enjeux liés à la vacance et à la dégradation, cadres de vie urbains et patrimoniaux appelant des scénarios de réhabilitation complexes. Cette OPAH-RU constitue le volet habitat de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) dans le cadre du programme "Action cœur de ville et des "Petites villes de demain.
2. **Une OPAH "centres-bourgs"** déployée dans les enveloppes urbaines de 27 communes du Bocage Bressuirais et concentrée sur la réhabilitation de logements locatifs; les projets de propriétaires occupants continuant à être soutenus dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Départemental.
3. **Un Programme Local et une ingénierie architecturale**, déployés sur l'ensemble des cœurs de bourg et de ville (centres anciens) des 33 communes autour des thématiques suivantes : lutte contre la vacance, transformation/restructuration du bâti ancien, accueil en cœur de ville et de bourg et embellissement des façades.

Chaque opération programmée (OPAH) se matérialise par une **convention signée entre l'État, l'ANAH, les partenaires et la collectivité, maître d'ouvrage, l'Agglomération**. Cette convention expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires. Les deux conventions ont été signées par l'ensemble des parties prenantes le 25 novembre 2021. Un premier avenant a été signé le 8 août 2022 revoyant les objectifs 2022 (propriétaires bailleurs notamment) à la hausse au vu des contacts et projets.

2 grands objectifs

- Production de logements locatifs abordables et de qualité dans l'ancien,
- Revitalisation des cœurs de bourg et de villes avec une action forte sur l'habitat (PLH).

Autres volets du programme :

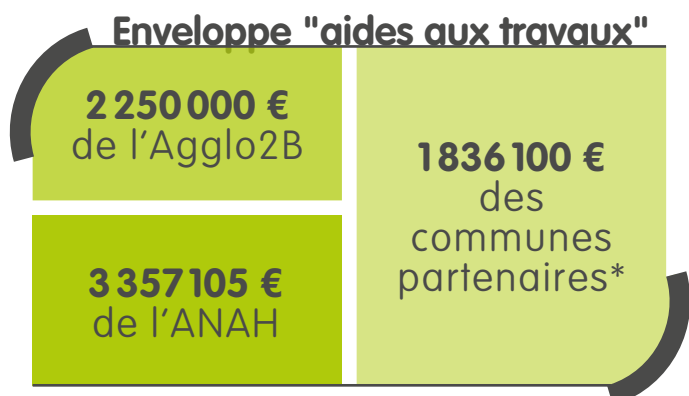
- Appui à la structuration des copropriétés,
- Appui à la lutte contre l'habitat indigne,
- Appui à des opérations de renouvellement urbain (études de faisabilité d'îlots, d'immeubles stratégiques...) en direction des communes.

Durée de l'opération : 5 ans, de décembre 2021 à novembre 2026

Les bénéficiaires des subventions sont les :

- Propriétaires bailleurs
- Propriétaires occupants
- Syndicats de copropriété

Un opérateur en charge du suivi des animations a été recruté à compter de décembre 2021 : SOLIHA (montage des dossiers de subventions, accompagnement technique), ADIL (information et juridique) et Urbanis (copropriété et renouvellement urbain).



Les communes partenaires : Bressuire, Argentonay, Cerizay, Combrand, L'Absie, La Chapelle Saint-Laurent, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers, Saint-Pierre des Échaubrognes.

Spécificités du programme

- **Un appui au projet**, et pas seulement une aide financière aux travaux via l'ingénierie technique et architecturale,
- **Un partenariat renforcé avec des communes** : un levier financier supplémentaire pour passer à l'acte,
- **Des aides locales** (sans plafond de ressources) ouvertes au financement de travaux de réparation, à l'expérimentation de nouvelles formes de rénovation et à une autre manière d'habiter en centre-bourg.
- **Une aide "embellissement de façade"** accessible aussi **aux commerces** et autres locaux professionnels de cœurs de bourg, cœurs de ville => collaboration avec la Direction du développement économique,
- **Un nouvel outil de consultation** : mise en place d'une **carte interactive** (à partir de février 2022). Outil mis en place avec l'appui de la Mission du Système d'Information Géographique (SIG) et la Direction de la communication.

Bilan 2022

L'année 2022 fut une année de structuration et de déploiement de ce nouveau programme.

• Réunions et temps d'échange mis en place

19 réunions (1 comité de pilotage, 3 comités techniques, 2 comités locaux de lutte contre l'habitat indigne, 2 groupes de travail avec les communes partenaires, 7 commissions d'attribution, 2 ateliers de renouvellement urbain, 1 réunion d'information sur le permis de louer, 1 réunion à destination des copropriétaires), 8 réunions d'information, présence à 3 salons/foire/forum.

L'unité et les référents des communes partenaires se sont pleinement investis dans l'animation de ce programme et le suivi des dossiers de demande de subvention.

• Aides 2022 à la rénovation des logements

7 commissions d'attribution des aides se sont réunies (composées d'élus issus de la commission aménagement et habitat et des communes partenaires). **129 dossiers ont été validés** lors de ces commissions, dont 78 instruits par les Services de l'Agglomération (embellissement des façades : 62 pour des logements et 16 pour des commerces) et 51 par l'opérateur SOLIHA.

Propriétaires occupants ANAH en OPAH RU : 13 dossiers agréés en 2022, 152 077 € de subventions (dont 12 000 € de l'Agglomération) pour 195 308 € HT de travaux
► pour 1 € public, pour 1,3 € privés générés.

Propriétaires bailleurs en OPAH RU et OPAH : 25 logements locatifs conventionnés, 910 147 € de subventions (dont 199 160 € de l'Agglomération) pour 1 656 078 € HT de travaux
► pour 1 € public, 1,8 € privés générés.

Programme local : 111 dossiers, 328 287 € de subventions (dont 154 246 € de l'Agglomération) pour 1 338 991 € HT de travaux
► pour 1 € public, 4 € privés générés, un véritable effet levier généré par les aides de l'Agglomération et des communes partenaires.

Ainsi en 2022, l'Agglomération a réservé 365 406 € de subventions pour un total de 3 190 377 € de travaux.



- De manière complémentaire, des actions structurantes ont été menées autour de 3 volets

Volet renouvellement urbain : 2 études de faisabilité d'îlots à Argenton-sur-Sèvre et Moncoutant-sur-Sèvre réalisées par Urbanis (subventions ANAH et Région, le reste à charge revient aux communes).

Volet "lutte contre l'habitat indigne et dégradé" : premiers repérages statistiques réalisés par SOLIHA.

Volet "rénovation de copropriétés" : une analyse statistique, un repérage sur le terrain, une réunion avec les copropriétés ont permis de voir un premier projet pour 2023.



EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

UN PROGRAMME D'AIDES - POUR RÉNOVER MALIN -

EN CŒUR DE BOURG OU CŒUR DE VILLE !

Conception : Agglomération du Bocage Bressuirais - Illustration : L'Agence Culturelle d'Orléans 2022

AVANT DE DÉBUTER VOS TRAVAUX :
VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR WWW.RENOV.AGGLO28.FR
ET PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER AU 05 49 81 19 45 !



LES AUTRES AIDES

MaPrimeRénov'

Selon les données recueillies auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), en 2022, 1 429 dossiers MaPrimeRénov' (MPR) provenant du territoire de l'Agglomération ont été déposés sur la plateforme MaPrimeRénov.gouv.fr représentant 5,67 millions d'euros de subventions pour 17,5 millions de travaux (soit environ 32,5 % de subvention MPR)

Habiter mieux

L'Agglomération informe aussi les habitants sur le Programme d'Intérêt Général (PIG) "Habiter mieux" mis en place par le Département en partenariat avec l'ANAH. 138 dossiers ont abouti sur le territoire du Bocage Bressuirais :

- Rénovation énergétique : 45 dossiers agréés, subventions de 620 308 € de l'ANAH et 33 750 € du Département pour un coût global des travaux de 1 405 012 € HT,
- Adaptation : 89 dossiers agréés, subventions de 340 898 € de l'ANAH et 73 700 € du Département pour un coût global des travaux de 770 815 € HT,
- Dossiers mixtes (énergie et adaptation) : 3 dossiers agréés, subventions de 34 907 € de l'ANAH et de 3 000 € du Département pour un coût global des travaux de 97 803 € HT.
- Dégradé : 1 dossier, subvention de 31 000 € de l'ANAH pour un coût global des travaux de 54 127 € HT.

Carte interactive : équipe-projet et contributeurs



Promotion et sensibilisation

Pour mieux faire connaître les dispositifs

Une communication est mise en place via le site internet de l'Agglomération, dépliants, publications, spots radio, point presse, guide de l'habitat des Deux-Sèvres...

Dans le cadre du lancement du Programme AggloRénov, un plan de communication spécifique a été élaboré avec la Direction de la communication :

- **Une conférence de presse le 2 février 2022**

En présence des représentants de l'État : M. le Préfet, Mme la Sous-Préfète et M. le Président de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ; des maires des communes partenaires, de la Banque des Territoires et de l'opérateur.



- **Des supports papier**

Un dossier spécifique AggloRénov dans l'Agglomag de février 2022, la proposition d'articles pour les bulletins municipaux et la réalisation d'affiches et de flyers.

- **La mise en place d'une carte interactive des aides à l'amélioration de l'habitat**

Créée par les techniciens de l'Agglomération (agents de l'unité, technicien Système d'Information Géographique [SIG] et chargée de communication), cette carte a été mise en service en février 2022. Cet outil vise à faciliter l'accès à l'information concernant les aides-habitat disponibles sur le territoire, que ce soit les aides proposées par l'Agglomération via son nouveau programme AggloRénov ou par ses partenaires (aides MaPrimeRénov...).

Cette carte apporte ainsi une première réponse géolocalisée, personnalisée et actualisée avant de bénéficier de l'accompagnement des conseillers énergie, habitat et de l'architecte-conseil de l'Espace Habitat et Énergie.

Lien vers la carte : <https://www.agglo2b.fr/habitat-et-urbanisme/agglo-renov>

En septembre 2022, la création de cet outil a été présélectionnée dans le cadre des Prix territoriaux 2022// La Gazette - GMF. Malheureusement, nous n'avons pas été lauréats (140 candidats au départ, 30 présélectionnés sur dossier, 6 lauréats). Cela a permis toutefois de donner un coup de projecteur sur cette initiative locale et de réaliser d'un pitch vidéo de présentation de 2 minutes disponible sur www.agglo2b.fr.

- **Un article dans les cahiers de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) (n° 161, juillet 2022).**



- **La participation à des événements**

Avec le lancement du programme AggloRénov, nous avons participé à l'édition 2022 de la Foire exposition de Bressuire qui s'est tenue du 1^{er} avril au 4 avril 2022 et au salon de l'habitat de Bressuire du 18 au 20 novembre 2022.

Lors de ces salons, l'équipe de l'unité habitat et logement durable était présente sur le stand Agglo ainsi que des élus de la Commission et l'opérateur AggloRénov. La carte interactive était accessible depuis un écran tactile et fut très utilisée à cette occasion. Les questions et conseils ont porté sur la rénovation énergétique des logements ainsi que sur les nouvelles aides AggloRénov.

Nous avons également participé au Forum bien vieillir organisé par le Centre Socio-Culturel de Mauléon le 4 avril 2022.

NOUVEAUTÉ : lors du salon de l'habitat de Bressuire, nous avons proposé à l'organisateur de mettre en place d'un espace de conférences. Ainsi, sur les 3 jours de salon, différentes conférences ont été proposées notamment autour de la maîtrise de l'énergie dans le logement, la rénovation et la construction durable. Elles étaient animées par les techniciens de l'unité ou par des partenaires : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), Fédération Française du Bâtiment, CRER, Association Accro'bât.

- **L'organisation de différentes réunions d'information auprès des relais locaux**

Des réunions d'information auprès des communes : conférences des maires et réunions secrétaires de mairie, réunions en direction des agents en charge de l'urbanisme dans les communes et des Maisons France Services

Une réunion d'information auprès des artisans de la CAPEB, a aussi eu lieu en février 2022 après une présentation en décembre 2021 aux interlocuteurs Fédération Française du Bâtiment (FFB), CAPEB et Chambre des métiers.

Pour sensibiliser aux écogestes, à l'habitat et à l'évolution des quartiers

Dans le contexte de crise énergétique, l'équipe a été d'autant plus mobilisée pour proposer des ateliers, des interventions autour de la maîtrise de l'énergie dans le logement. Un dossier dans l'Agglomag de décembre 2022 a aussi été réalisé sur le thème des écogestes "énergie" dans la maison.

Partenariat avec la mission "précarité énergétique" du Secours catholique :

Afin de soutenir les actions de sensibilisation menées par les bénévoles de la mission "précarité énergétique" du Secours catholique, l'Agglomération met à disposition gratuitement des packs énergie (avec ampoule LED, réducteur de débit, sablier de douche, thermomètre...) distribués aux ménages accompagnés dans ce cadre.



Les ateliers écogestes

Les ateliers ont permis de sensibiliser 215 personnes. Ils ont été menés lors du salon de l'habitat à Bressuire ou en plus grande proximité grâce aux partenaires associatifs.



Projet de redéploiement des Résidences Habitat Jeunes

(cf. fiche-action 13 du Programme Local de l'habitat)

Suite à l'étude des besoins, en logements pour les jeunes sur le territoire, précisés dans l'étude menée en 2017 par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ), le principe de redéploiement de l'habitat jeune en Bocage Bressuirais a été validé avec :

- l'implantation d'une Résidence Habitat Jeunes à Bressuire sur le bassin d'emploi principal avec une présence plus permanente des équipes socio-éducatives et pouvant accueillir 24 logements supplémentaires,
- la création de micro-résidences Habitat Jeunes à Cerizay, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers, pouvant accueillir entre 5 et 12 logements, en fonction des besoins, permettant le déploiement de l'action socio-éducative,
- la possibilité de proposer des logements partagés, en diffus, agréés Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) ou non, permettant de développer une réponse plus souple, dans des lieux où la demande en logement est moins prégnante, mais existante comme à Mauléon notamment.

Ce projet est mené dans le cadre d'une démarche partenariale avec :

- Deux-Sèvres Habitat, confirmé comme maître d'ouvrage du projet de redéploiement,
- Pass'Hoj, confirmé comme futur gestionnaire des résidences,
- Agglomération : compétente au titre de l'habitat et de la jeunesse sur le territoire,
- Communes : propriétaires des sites, participation à leur politique d'accueil des jeunes et politique de revitalisation/renouvellement urbain,
- BoGaJe : coordinateur du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU),
- ainsi que l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Action logement.

Ces Résidences Habitat Jeunes permettront ainsi de mieux accueillir les jeunes sur le territoire en leur proposant un logement tout en apportant un accompagnement socio-éducatif adapté à leurs besoins.

La réalisation de ces résidences, dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain ou d'adaptation de bâtiments vacants en cœur de ville, permettra aux jeunes d'être à proximité des Services et des équipements tout en participant à la revitalisation des centres anciens.

Actualités 2022

- Site de Bressuire : démolition de l'ancien théâtre et finalisation APS puis APD.
- Site de Moncoutant-sur-Sèvre : lancement des travaux en septembre.
- Site de Cerizay : APD validé et PC obtenu. Consultation des entreprises pour un lancement des travaux début 2023.
- Site de Nueil-Les-Aubiers : APD validé et PC obtenu. Consultation des entreprises en automne 2022. Lancement des travaux, début 2023.



Bilan et élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat

BILAN INTERMÉDIAIRE VALIDÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE MAI 2022

Le bilan intermédiaire de l'Agglomération a été réalisé en interne et finalisé en mars 2022, soit tardivement, et cela en raison à la fois d'une réorganisation interne, d'un contexte sanitaire qui a bousculé les modalités de gouvernance, les calendriers projetés...

Ce bilan intermédiaire est organisé en 2 parties :

- Une première partie qui fait état de l'évolution du contexte institutionnel, législatif, financier, socio-démographique ainsi que des évolutions du marché de l'habitat et du logement locatif social.
- Une deuxième partie qui présente l'état d'avancement des actions



Synthèse du bilan

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a mis en place son premier Programme Local de l'Habitat suite à la création de l'Agglomération en 2014. Son élaboration a été menée de manière concomitante avec celle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Depuis 2016, le contexte institutionnel, réglementaire, financier et socio-économique a évolué avec notamment une demande de plus en plus forte en logements locatifs et des lois successives qui positionnent aujourd'hui l'intercommunalité en chef de file en matière de politique de l'habitat.

Progressivement, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) s'est structuré en matière de gouvernance et d'ingénierie avec une montée en compétences progressive notamment sur le volet logement social. Le travail en transversalité et en mode projet facilite l'anticipation et la mise en œuvre des projets ainsi que les partenariats. Des passerelles, avec d'autres démarches et actions, sont déjà en place (Plan Climat Air Énergie Territorial, rénovation énergétique et énergies renouvelables, politiques de revitalisation, développement économique...), d'autres doivent être approfondies (mobilités, action sociale...).

Au cours de ces premières années, la mise en œuvre des actions a porté plus particulièrement sur le volet "revitalisation des centres-bourgs", "réhabilitation du parc existant" et l'appui aux démarches de "renouvellement urbain" (aides, conseils, actions de sensibilisation...). Le volet "production de logements locatifs sociaux" a été aussi réinvesti suite à une évolution forte de la demande et la tension observée sur les communes principales (concernées par l'article 55 de la loi SRU notamment).

Le volet "production de logements et consommation foncière" a été directement lié à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui a été enclenché en parallèle de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'Agglomération s'est aussi pleinement investie dans le projet de Résidences Habitat Jeunes aux côtés du bailleur social, des communes, des partenaires et du futur gestionnaire.

Il reste toutefois des orientations à approfondir, et notamment la mise en place d'un observatoire de l'habitat, le suivi et le partage avec les acteurs de l'habitat tout au long de la mise en œuvre de cette politique de l'habitat.

L'Agglomération a résolument axé ses priorités sur l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie pour ses habitants et usagers du territoire.

PROROGATION DU PLH ACTUEL JUSQU'EN 2024 AFIN DE RÉALISER LE BILAN FINAL ET ÉLABORER LE NOUVEAU PLH 2024-2029

En octobre 2022, un prestataire extérieur a été recruté afin de nous aider à établir le bilan final du premier PLH et élaborer la nouvelle feuille de route de la politique de l'habitat 2024-2029. Sa mission a démarré en décembre 2022 et se terminera courant 2024.



L'Agglomération du Bocage Bressuirais gère trois aires d'accueil des gens du voyage à Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers soit un total de 21 emplacements et une aire de petit passage dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires.

Ancrage territorial : une réflexion engagée sur la création de terrains familiaux

Par délibération du conseil communautaire du 27 mars 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a adopté le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Deux-Sèvres établi pour la période 2018-2023. Une des prescriptions émises dans ce schéma à l'axe 1 "d'amélioration des conditions d'accueil et de diversification des modes d'habitat" est la création de terrains familiaux sur le territoire de l'Agglomération.

Sur les trois aires d'accueil des gens du voyage du Bocage Bressuirais, des familles qui se stationnent de façon quasi pérenne depuis de nombreuses années ont émis le souhait de se sédentariser.

Afin de répondre aux besoins nouveaux d'ancrage de la population et de rendre aux aires d'accueil leur vocation initiale, l'Agglomération a engagé une réflexion globale autour de la création de terrains familiaux sur Bressuire et Cerizay. Pour rappel, une visite de terrains familiaux avait été organisée, le 24 septembre 2021, à Surgères, en présence des élus de Bressuire et Cerizay permettant d'en appréhender tous les contours et la mise en œuvre. Compte tenu de l'avancée des réflexions, il a été fait le choix de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre uniquement sur le projet de la commune de Cerizay. Un travail a été mené par un comité technique sur l'élaboration du cahier des charges du marché de maîtrise d'œuvre de création de trois terrains familiaux sur Cerizay avec objectif d'une publication en fin d'année 2022 ou début 2023.

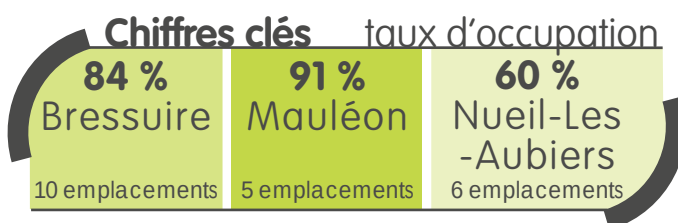
L'accompagnatrice sociale a établi un rapport social avec chaque famille concernée afin de bien identifier leurs besoins et d'adapter le projet à leurs attentes. L'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV) 79 a été informée au fil de l'année sur les différentes étapes du projet.

La gestion quotidienne

La gestion quotidienne sur le plan de l'accueil et de l'administration courante des aires est assurée par la société ACGV Services dans le cadre d'un marché public établi pour une période allant jusqu'au 1^{er} avril 2024.

Les encaissements et les remboursements (eau, électricité, dépôt de garantie) sont effectués par l'intermédiaire d'une régie d'avances et de recettes pour le compte du Trésor public.

L'évolution du coût énergétique a amené à engager une réflexion sur les tarifs des fluides appliqués aux résidents. Une étude a été menée en prenant en compte l'impact pour les familles, l'évolution tarifaire des territoires voisins et l'incidence budgétaire pour l'Agglomération. Les nouveaux tarifs seront applicables en 2023.



L'accompagnement social et socio-professionnel

Depuis 2019, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Thouars assure la mission d'accompagnement socioprofessionnel des gens du voyage sur les terrains intercommunaux du Bocage Bressuirais, du Thouarsais et de Parthenay-Gâtine. Une convention reprenant le périmètre de cette intervention a été signée avec l'État, le Département et les collectivités concernées.

En 2022 :

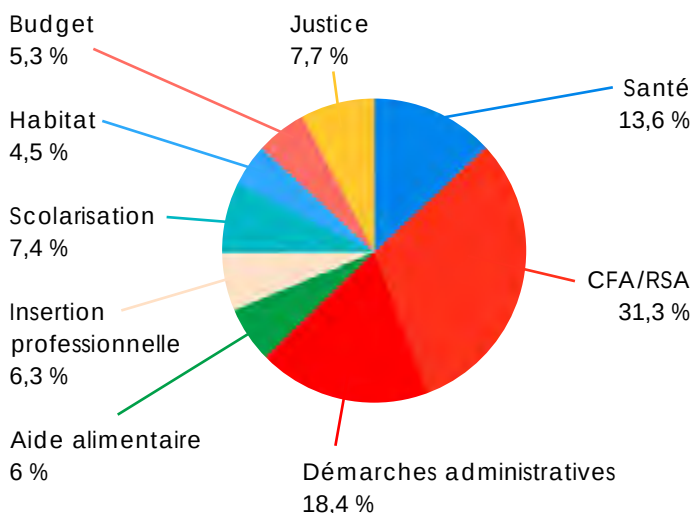
- 295 rencontres ont été effectuées sur les aires d'accueil.
- 109 rendez-vous ont été réalisés au CCAS de Bressuire.
- Et 58 foyers ont été accompagnés pour des démarches diverses (contre 44 en 2021).

Les enfants de moins de 20 ans représentent environ 48 % de la population accueillie sur les aires d'accueil. Un taux élevé sur lequel il faut rester vigilant pour adapter les interventions aux attentes de ce public.

L'accompagnement concerne principalement les démarches administratives en lien avec la justice, la scolarisation, l'insertion professionnelle, le budget, la santé... La dématérialisation de ces démarches est d'autant plus compliquée que la plupart sont en situation d'illettrisme, ou d'illectronisme. Les demandes liées à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et au Revenu de Solidarité Active (RSA) sont les sujets les plus abordés (contrat d'engagement réciproque, déclaration trimestrielle, CAF, demande d'allocation...).

Des projets d'actions collectives sont en perspective pour 2023 autour de diverses thématiques : le tri des déchets, la cuisine, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Répartition des thématiques abordées lors des différents échanges



La mise en place de la télégestion : bilan positif

La télégestion des aires d'accueil des gens du voyage est un équipement logiciel et matériel connecté améliorant les conditions d'accueil sur les sites tout en optimisant et sécurisant la gestion des fluides. Le logiciel est conçu pour piloter automatiquement la gestion des fluides en mode prépaiement.

Cet outil permet, en effet, de garantir le respect des règles d'accès à l'aire par un suivi très précis de l'activité (temps d'occupation et de carence, suivi des interdictions, historique des paiements...). Parallèlement, il permet une meilleure autonomie des voyageurs et leur responsabilisation dans leur suivi de consommation en temps réel des fluides.

Installé pendant la fermeture temporaire estivale des aires d'accueil, il est opérationnel et permet de faciliter la gestion quotidienne des trois aires d'accueil ainsi que l'aire de petit passage.



L'amélioration du cadre de vie

Dans le cadre du programme de réhabilitation des aires d'accueil, l'Agglomération a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Direction Départementale des Territoires pour le changement de portes des locaux sanitaires et techniques pour des raisons de vétusté et de mise aux normes de sécurité. Cette opération sera programmée durant l'été 2023 sur l'aire d'accueil de Bressuire.



Transport

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM), c'est-à-dire qu'elle est compétente en matière de transport et de mobilité, et ce depuis sa création en 2014. Depuis le 1^{er} septembre 2020, elle a repris la gestion des **Services de transports publics (scolaire et commercial)** auparavant gérés par le Conseil Régional. Le **réseau TRÉMA** concerne le transport sur son territoire (scolaire et commercial, urbain et interurbain). Il ne concerne pas les lignes régionales qui traversent le territoire.

En parallèle, l'Agglomération :

- pilote le développement des mobilités (plan de mobilité simplifié, schéma directeur cyclable),
- développe ou soutient :
 - la création d'équipements et d'aménagements (pôle d'échanges multimodal à la gare de Bressuire, schéma directeur cyclable...)
 - des actions ou services (conseil mobilité, aides achat vélo, autopartage, transport solidaire, parc de mobilité inclusive...)

Aujourd'hui, les zones rurales sont extrêmement **dépendantes de l'automobile**, et sont surmotorisées. La mobilité rurale est donc devenue une priorité de la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM), l'enjeu étant à la fois **sociétal, économique et environnemental**. Il est urgent de proposer de nouvelles formes de mobilité aux personnes vivant en zone rurale. Et même si des solutions sont déjà en place dans certaines régions, celles-ci ne sont pas assez développées et demandent à être améliorées. La loi LOM en fait sa priorité, et propose plusieurs axes d'amélioration :

1. développer la mobilité partagée : que ce soit avec le covoiturage, l'autopartage, ou encore l'auto-stop organisé,
2. faciliter l'intermodalité : un système de transport permettant l'utilisation successive d'au moins deux modes, intégrés dans une chaîne de déplacement,
3. promouvoir les véhicules à faibles émissions : avec l'installation de bornes de recharge pour voiture électrique,
4. favoriser l'usage du vélo : en créant des pistes cyclables, en proposant des parkings sécurisés, des voies vertes, ou encore des vélos électriques en libre-service,
5. inciter au pédibus ou vélo-bus pour le ramassage scolaire,
6. augmenter le service de Transport à la Demande (TAD) collectif : pour éviter les transports vides, le TAD s'organise pour optimiser les trajets et répondre à tous les besoins,
7. développer la mobilité solidaire : en faveur des personnes vulnérables, sur le plan économique ou social, et en perte d'autonomie.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ PARTAGÉE : les challenges de la mobilité pour accompagner les changements de comportement des habitants

Pour la 3^{ème} fois, le Bocage Bressuirais a participé au **challenge mobilité employeurs** organisé par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) de Nouvelle-Aquitaine. L'Agglomération a mobilisé, avec l'aide de l'association "Réseau Recto Verso", les employeurs privés et publics du territoire. Ainsi, 14 employeurs et 282 salariés ont participé à cet événement en parcourant plus de 30000 km en mobilité alternative (marche, vélo, covoiturage, transport en commun) ou en "démobilité" (télétravail) lors d'une semaine fin juin.

Ont été lauréats dans chacune des catégories :

- Plus de 500 salariés : Agglomération du Bocage Bressuirais
- Entre 100 et 499 salariés : Entreprise Glassver
- Entre 20 et 99 salariés : Association Maison de l'Emploi
- Moins de 20 salariés : Association Réseau Recto Verso.

Au mois de mai, un autre Challenge de la Mobilité a été organisé en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Nouvelle-Aquitaine pour la 1^{ère} fois. Il s'agit d'un **challenge mobilité inter-écoles** qui se déroule sur une semaine également. 10 écoles, représentant environ 540 élèves du CP au CM2.

L'école Saint-Joseph à Mauléon a remporté les 2 prix :

- celui de l'école la plus écomobile (86 % des élèves sont venus à pied, à vélo, en trottinette, en bus)
- celui du plus bel effort (32 % des élèves ont changé pour un mode de déplacement durable durant la semaine du challenge).

FAVORISER L'USAGE DU VÉLO

un mode de transport en essor considérable depuis le confinement de mai 2020



Après 18 mois d'élaboration et l'invitation faite aux communes et partenaires de participer à sa co-construction, le **Schéma Directeur Intercommunal Cyclable (SDIC)** a été approuvé en janvier 2022 par les élus communautaires. C'est un document d'orientation stratégique ayant pour objectifs de développer :

- des itinéraires cyclables sur le territoire et construire un réseau connecté avec les territoires voisins,
- des actions pour le développement d'un écosystème et d'une culture vélo.

Le schéma concerne 452 km de maillage cyclable sur des voies communales et départementales. Actuellement, la compétence de l'Agglomération est limitée à l'élaboration du schéma, car ce sont les collectivités, gestionnaires et propriétaires des voiries (département et communes) qui décident de la réalisation des travaux nécessaires à la mise en œuvre du schéma. La mise en œuvre du schéma dépend donc de l'initiative de ces dernières.

Par ailleurs, l'Agglomération a mis en place un fonds de concours aux communes pour accompagner la mise en œuvre du schéma sur les voies communales. Les travaux devront respecter le schéma directeur cyclable pour les aménagements, préconisés et arrêtés dans le schéma, au regard des objectifs de temps de déplacement, de trajet domicile-travail et de sécurité. Ces aménagements peuvent consister en des jalonnements, des aménagements dits "en site propre", des aménagements dits "mixtes" ou bien encore des chemins à rendre carrossables.

Un plan d'action, hors aménagements de voirie, a été fixé :

Des actions pour le développement des services de l'écosystème vélo

- Multiplier les vélos disponibles
- Développer l'apprentissage du vélo sur la durée
- Augmenter le stationnement vélo
- Favoriser le développement du tourisme à vélo
- Faciliter la logistique et l'intermodalité vélo

Des actions pour construire et diffuser une culture vélo

- Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire
- Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités
- Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire

En 2022, l'Agglomération a mis en place une aide à l'achat de vélo. 106 habitants ont bénéficié de cette aide : 77 % pour des vélos à assistance électrique, 22 % pour des vélos mécaniques et 1 % pour des vélos-cargos.

Les demandes se sont réparties sur 18 communes de l'Agglomération avec une majorité sur les communes de Bressuire, La Chapelle Saint-Laurent, Nueil-Les-Aubiers, La Forêt sur Sèvre et Moncoutant-sur-Sèvre. Les bénéficiaires étaient essentiellement des salariés de plus de 50 ans ou des retraités.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

le transport solidaire : moins de bénévoles, plus de demandes

Cette action permet de réaliser des trajets majoritairement locaux liés à la vie quotidienne (rendez-vous médicaux et paramédicaux, courses alimentaires, visites personnelles, loisirs...) pour un public dont environ 80 % des bénéficiaires ont plus de 60 ans et environ 2 trajets sur 3 ont lieu sur le Bocage Bressuirais.

Ce dispositif, porté par 6 associations : les centres socio-culturels (de Bressuire, du Cerizéen, de Nueil-Les-Aubiers en lien avec la Maison France Services et du Pays Mauléonais), le Relais Familles de l'Argentonnois et le Secours catholique du Moncoutantais, a connu en 2022 une hausse de son activité pour revenir au niveau de 2019. On constate une baisse globale du nombre de bénévoles depuis 3 ans pour une stabilité des bénéficiaires (- 18 % contre + 2 %).

Bilan 2022

263
conducteurs
bénévoles

147 000 km
parcours

1128
bénéficiaires
transportés

6143 trajets
soit + 27 %
par rapport à 2021

FACILITER L'INTERMODALITÉ

L'intermodalité réside dans le fait d'utiliser différents types de transports au cours d'un même voyage. Pour cela, de nombreux déploiements technologiques, nécessitant par ailleurs une grande expertise, sont nécessaires. L'Agglomération a choisi de travailler à un niveau régional et adhère ainsi, depuis plusieurs années, au Syndicat "Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM)". De nombreux travaux sont en cours.

UN SCHÉMA MULTIMODAL

Afin de trouver des réponses aux besoins de mobilité exprimés sur l'ensemble des territoires, distingués par motif (santé, travail, études, loisir, achats...), les élus de Nouvelle-Aquitaine Mobilités ont décidé d'élaborer un Schéma multimodal, à visée opérationnelle, afin de mettre en coordination horaire les réseaux membres aux horizons 2025 et 2030.

En parallèle, un travail sur la billettique et des études de déclinaison des bus express ont été engagés.

LA MOBILITÉ INTÉGRÉE

La mobilité intégrée est une combinaison des modes de transport collectifs (métro, bus, train, bus, tramway, covoiturage), actifs (marche et vélo) et complémentaires (autopartage) pour effectuer des déplacements avec plusieurs moyens de transport.

Sa mise en place s'appuie sur de nombreux outils :

- **Le référentiel multimodal régional**, déployé, permettant le recueil et l'intégration de nouvelles données théoriques (voirie, parkings, vélos...) et la maîtrise et la centralisation de données des véhicules en temps réel.
- **L'Observatoire des Mobilités**
 - Pour fournir des indicateurs afin de parvenir à une meilleure connaissance de l'offre de transport disponible, mais aussi, à terme, des usagers, de leurs besoins et de leurs pratiques de mobilité.
 - Il a été lancé au deuxième trimestre 2022, dans une première version consacrée à l'analyse des offres de transports théoriques sur le territoire. À la fin du troisième trimestre 2022, les analyses sur la coordination des offres (origine, destinations, correspondances, isochrones) ont aussi été ouvertes.
- **Le covoiturage et le vélo**

L'Agglomération a participé à des groupes de travail sur le covoiturage et le vélo pour :

 - Lancer des études opérationnelles sur 12 corridors de covoiturage,
 - Intégrer une plateforme publique de mise en relation dans Modalis,
 - Évaluer les modèles économiques des opérateurs de vélo free floating ou stations-vélos dans le cadre d'un déploiement autour et au sein d'agglomérations de taille intermédiaire avec une expérimentation sur l'axe Royan – Angoulême.

- **Le calcul d'itinéraire : Modalis**
 - Pour offrir aux usagers un outil complet leur permettant de penser leurs déplacements au quotidien pour assurer la continuité de services et de performances.
 - Il intègre l'ensemble des solutions de mobilité : cars régionaux, TER, réseaux urbains, mobilités alternatives... et s'enrichit de nouvelles fonctionnalités : horaires et perturbations en temps réel, accessibilité des réseaux...
 - Il a été prolongé jusqu'en décembre 2022; date de la mise en service de la version 0 du Maas Modalis.
- **La carte Modalis : carte multimodale Nouvelle-Aquitaine**
 - Pour accéder à différents modes de transport (trains et cars régionaux), avoir accès à plus de services.
 - À la suite de la campagne de recettes d'interopérabilité, on compte désormais 13 réseaux compatibles, dont 9 qui émettent la carte Modalis et 4 qui l'acceptent en complément de leur carte locale.
 - **Le réseau Tréma n'ayant pas de billettique, la carte Modalis ne peut pas être déployée pour l'instant.**
- **Le Ticket Modalis**
 - Pour acheter des titres de transport directement sur un smartphone depuis une **application mobile sécurisée** et valider un trajet (cliquer sur le billet ou scanner le QR code à bord des véhicules).
 - Le déploiement de l'application sur 26 réseaux, **dont le réseau " Tréma " de l'Agglomération :**
 - > 99 nouveaux usagers soit + 77 %
 - > 820 titres achetés soit + 153 %
 - > 3355 € de chiffres d'affaires soit + 82 %.
 - L'appel d'offres en dialogue compétitif du projet de mobilité intégrée Modalis qui comprend 4 lots a été notifié : Assistance à maîtrise d'œuvre et intégration globale, MaaS (calculateur d'itinéraire et médias digitaux), Billettique (plateforme logicielle et équipements) et Application M-Ticket. L'exécution de ces lots a démarré immédiatement pour assurer la livraison d'une version 0 en décembre 2022.



LE TRANSPORT COLLECTIF

TRANSPORT PUBLIC ET COMMERCIAL

Depuis fin 2018 et jusqu'en 2022, l'Agglomération a réalisé **la mise en accessibilité de 16 arrêts de transport en commun** dont 8 arrêts en 2022, répartis sur son territoire. En parallèle, l'information auprès des voyageurs aux arrêts de transport public a été améliorée afin de voir afficher les horaires des lignes et les informations pratiques. Pour cela, 23 poteaux d'arrêts ont été installés fin août et en septembre 2022 aux arrêts qui en étaient dépourvus dont 19 poteaux sur la commune de Bressuire.

TRANSPORT SCOLAIRE

une offre qui évolue au vu de la démographie scolaire

Les lignes de transport scolaire, présentes sur l'Agglomération, permettent de transporter quotidiennement environ 5000 élèves de la maternelle au lycée et MFR. Elles sont ouvertes aux usagers commerciaux dans la limite des places disponibles et via l'achat de la billetterie commerciale disponible dans les véhicules dits "scolaires".

Au printemps 2022, la Direction des transports a identifié de nombreux services où la fréquentation scolaire était très faible. Un travail d'optimisation a été effectué avec les transporteurs afin de fusionner des services et éviter des doublages de services non nécessaires. Ainsi, le nombre de circuits est passé de 496 à 413 circuits. Afin de signaler et sécuriser les arrêts existants, la Direction des transports, en partenariat avec les communes a continué l'audit des points d'arrêts. Environ 555 arrêts actifs sont concernés dont 92 sur routes départementales. Ainsi, des rencontres dans les communes ont eu lieu et certaines ont commencé à signaler leurs arrêts.

5 007 inscrits au transport scolaire
pour l'année scolaire 2022 - 2023

- 1 397 maternelles-primaires
- 2 196 collégiens
- 1 414 lycéens et étudiants



Flash sur...

L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS EN 2022

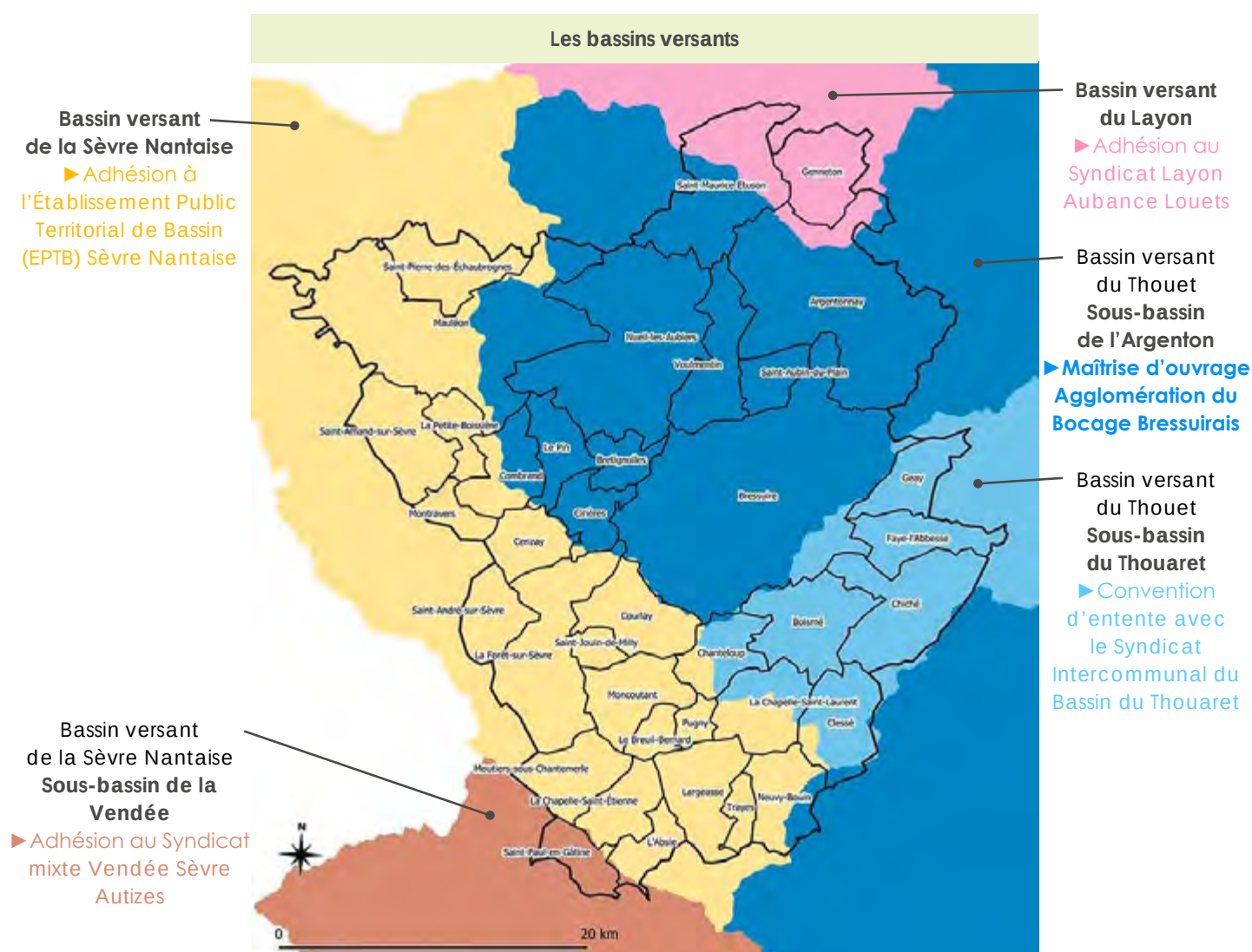
- 4120 appels reçus, soit 225,35 heures d'appels
- 850 personnes accueillies
- 109 réclamations
- 87 demandes de points d'arrêts reçues
- 44 services de transport non exécutés dont 16 pour cause de conducteurs absents liés au Covid-19
- 35 courriers d'avertissement pour des indisciplines dans les cars
- 31 appels reçus pendant les heures d'astreinte (de mars à décembre)
- 22 courriers d'exclusion (de 3 à 9 jours) pour des indisciplines dans les cars



Valoriser les paysages et la biodiversité



Le service des milieux aquatiques met en œuvre différents outils de gestion qui permettent de préserver, de restaurer et de valoriser les milieux naturels. Il répond aux politiques européennes et nationales en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de préservation des espaces naturels les plus fragiles. Afin de conserver une gestion à l'échelle des bassins versants, l'Agglomération réalise en régie des actions de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le bassin versant de l'Argenton (via une convention d'entente avec la Communauté de communes du Thouarsais). Par ailleurs, l'Agglomération a également conventionné avec le Syndicat du Thouaret qui assure la gestion de ce cours d'eau, et adhère à 3 autres syndicats de rivières pour les missions concernant les bassins versants de la Sèvre Nantaise, du Layon et de la Vendée. La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est ainsi assurée sur le territoire de l'Agglomération par plusieurs structures selon le bassin versant ou sous-bassin concerné.



Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) de l'Argenton

L'année 2022 a été consacrée à la dernière et 5^{ème} tranche du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) de l'Argenton 2018-2022. Cette tranche a permis la mise en œuvre de plusieurs actions de restauration, d'entretien et de valorisation des cours d'eau : 7 ouvrages aménagés pour la restauration de la continuité écologique, 4,9 km de clôtures posées, 22 abreuvoirs aménagés, 22 animations réalisées pour un total de 398 participants et une lettre d'information éditée.

Cette dernière tranche a également permis de lancer l'étude bilan du CTMA dont l'objectif a été de dresser un bilan technique, financier et social du contrat, mais surtout d'élaborer un programme d'actions pour la mise en œuvre d'un nouveau Contrat Territorial. Cette étude se poursuit en 2023.



Animation du site Natura 2000 "Vallée de l'Argenton"

Comme les années passées, la mission a consisté à mettre en œuvre les actions listées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) du site : promotion des outils de gestion auprès des propriétaires, actions de communication et de sensibilisation, suivis sur les habitats naturels et les espèces de la vallée de l'Argenton.

En 2022, l'Agglomération a poursuivi la pose de pupitres présentant les espèces du site Natura 2000. Ainsi, ce sont 12 pupitres qui ont été installés en 3 ans et répartis sur l'ensemble des sites publics de la vallée.



Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Contrat d'Objectif Territorial (COT) comme levier de la transition écologique

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique "air-énergie-climat" sur leur territoire. C'est l'outil central de la transition énergétique du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les PCAET sont obligatoires pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20000 habitants, existants au 1^{er} janvier 2017.

Le PCAET du Bocage Bressuirais a été arrêté lors du conseil communautaire du 2 février 2021. Il est composé des documents suivants : le diagnostic, la stratégie territoriale, le programme d'actions, l'étude de vulnérabilité, la séquestration carbone, l'étude des réseaux de transport de l'énergie, l'évaluation environnementale stratégique, l'étude des polluants atmosphériques et le rapport non technique.

Toutefois, avant d'achever la procédure, il convient de modifier à posteriori la stratégie territoriale du PCAET afin de rendre compatible le projet avec les différents documents de planification supraterritoriale (Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires [SRADDET], Programmation Pluriannuelle de l'Énergie [PPE], Stratégie Nationale Bas-Carbone [SNBC²]...) et également avec le **Contrat d'Objectif Territorial (COT)** pour la transition écologique.

Afin d'accompagner les collectivités dans leur transition écologique, l'ADEME a signé avec l'Agglomération un contrat d'objectifs et d'actions de 4 ans, basé sur les deux référentiels des démarches "économie circulaire" et "climat-air-énergie". Ce Contrat d'Objectif Territorial (COT) pour la transition écologique s'appuie sur les démarches déjà engagées par la collectivité (PCAET), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et pose la stratégie projetée, pour les 4 ans, en matière de transition écologique et énergétique.

Il s'agit de faire de la transition écologique une opportunité de développement territorial en créant un nouveau modèle énergétique, sobre, décarboné et local.

Les travaux de diagnostic et d'audit ont débuté en 2021 et se sont achevés début 2023. Ces travaux ont permis d'aboutir à une stratégie et un plan d'action. Ce programme sera mis en œuvre et suivi sur 3 ans, soit jusqu'en avril 2026.

Un Schéma des Énergies et des Récupérations pour une planification cohérente des énergies renouvelables faisant majoritairement consensus

Conformément aux objectifs européens d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, le développement d'un mix énergétique renouvelable figure comme un incontournable. L'enjeu pour le Bocage Bressuirais réside toutefois dans la définition d'une planification cohérente faisant majoritairement consensus.

À ce titre, les élus du Bocage Bressuirais se sont engagés en 2021 dans l'élaboration d'un Schéma Directeur des Énergies Renouvelables et des Récupérations (SDEnR&r). Il s'agit d'une démarche volontaire qui répond à l'attente d'une organisation des énergies renouvelables et des réseaux de transport et de distribution associés. Pour lui permettre d'avoir une portée réglementaire, il conviendra de le traduire dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le diagnostic EnR du territoire est aujourd'hui finalisé. Désormais, une stratégie énergétique concernant autant la production que la consommation est en cours de validation. Après la rentrée scolaire 2023, un guide sur des installations structurantes productrices d'électricité et de gaz pourrait également voir le jour. Celui-ci devra présenter un ensemble de recommandations et/ou de règles permettant l'implantation de projets d'énergies renouvelables de manière concertée au sein du territoire intercommunal. Ce document pédagogique ne prendra en compte que les installations structurantes productrices d'électricité regroupant l'éolien, le photovoltaïque au sol et la méthanisation.



Régie des énergies renouvelables

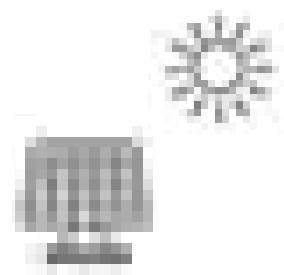
L'Agglomération produit de l'électricité, au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de ses bâtiments ou au sol.

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur les bâtiments suivants :

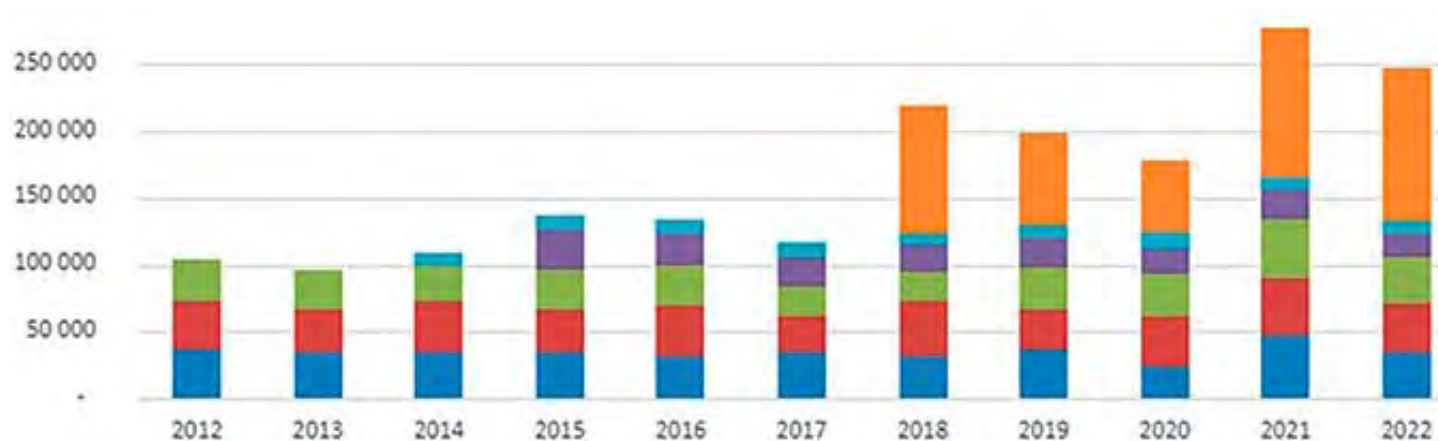
- atelier relais de Proulins à Nueil-Les-Aubiers
- atelier relais de l'Ouchette à la Forêt-sur-Sèvre
- atelier relais de la Lune au Pin
- bibliothèque à Cerizay
- Trait d'union à la Forêt-sur-Sèvre
- Bocapole à Bressuire

La puissance totale des 6 sites est de 226 kWc. En 2022, la production électrique a atteint 247 142 kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 50 foyers. La superficie totale de panneaux installés sur ces sites est de 1 668 m².



Production annuelle de photovoltaïque en kWh

- La Lune
- Proulins
- L'Ouchette
- Bibliothèque
- Trait d'union
- Bocapole



PROJETS À VENIR...

L'Agglomération étudie le déploiement de nouveaux projets photovoltaïques sur différents sites, avec une volonté de développer l'autoconsommation :

- accroissement de la surface installée sur Bocapole,
- installation sur le centre régional de tennis,
- installation sur la station d'épuration à Cerizay.

3

**À tous les âges de la vie,
des services aux publics
pour être solidaire
et rendre autonome**

Petite-enfance - Enfance - Jeunesse

Structurer les services aux familles pour bien vivre et s'épanouir

La Convention Territoriale Globale (CTG) des services aux familles 2021 - 2025 co-signée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et l'Agglomération du Bocage Bressuirais se décline dans un plan d'action qui connaît en 2022 une étape structurante avec la mise en place des missions de chargés de coopération soutenues par la CAF. Ainsi, les directrices et directeurs Enfance, Petite Enfance et Jeunesse de l'Agglomération et la chargée de Mission Santé sont confortés dans leur rôle d'animation des partenariats à l'échelle du Bocage.

Dans les bassins de proximité, la convention passée avec les associations permet d'impulser des collaborations entre les acteurs de terrain autour des services aux familles. Ainsi dans le bassin de l'Argentonnais et Nueil-Les-Aubiers, le club Argentonnais et la Colporteuse s'associent pour animer ces coopérations. Dans le Bressuirais, dans le Cerizéen et le Mauléonais, ce sont les Centres Socio-Culturels qui déploient ces collaborations de proximité. Cette structuration est encore à organiser avec les acteurs du Moncoutantais.

La mise en œuvre de la CTG se concrétise également par un nouveau partenariat avec les Ludothèques. L'association Dé en Bulles intervient auprès des enfants, des jeunes dans tout le territoire du Bocage Bressuirais et l'association Terre de Jeux accueille à Nueil-Les-Aubiers, les familles et les groupes de proximité.

Ainsi, l'Agglomération travaille avec tous les acteurs de proximité, communes et associations pour favoriser l'accueil des enfants et des jeunes au plus près des familles. La mise en place en 2022 des nouvelles modalités de financement de l'Agglomération vers les accueils de la petite enfance et de l'enfance s'est organisée à partir de 5 réunions de présentation puis de nombreux échanges avec chacun autour des budgets et des activités. Au-delà des subventions apportées, c'est un véritable partenariat qui est développé permettant de prendre en compte les contextes et d'améliorer le service aux familles.

PETITE-ENFANCE : Grandir et s'épanouir

DIAGNOSTIC DES MODES DE GARDE DE LA PETITE ENFANCE

Comme chaque année, le Service de la petite enfance a mis à jour les données sur l'évolution des besoins en mode d'accueil et des places disponibles. Sans surprise, le bilan est à nouveau défavorable en 2022 avec plus de départs d'assistantes maternelles que d'installation. Cette tendance négative depuis 10 années consécutives confirme la dégradation accélérée de l'offre de garde sur l'ensemble du territoire. Elle a été présentée aux élus et partenaires.

Ce constat a entraîné au niveau de l'Agglomération, une priorité donnée aux investissements pour la petite enfance. Après le lancement de la réhabilitation du multi-accueil de Cerizay, les secteurs de l'Argentonnais et autour de Chiché sont apparus prioritaires ; l'Agglomération fait à la fois face à une carence d'accueil régulier en crèche et à des locaux inadaptés pour l'accueil des tout-petits.



LANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION DU MULTI-ACCUEIL LES P'TITS MÔMES À CERIZAY

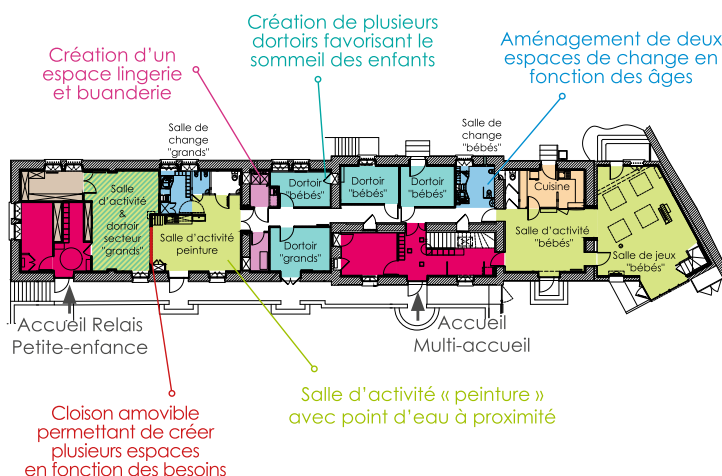
À la clé, la création de 3 places supplémentaires aux 25 places existantes

L'année 2022 a marqué le lancement des travaux de réaménagement intérieur du multi-accueil "Les P'tits Mômes". À terme, le bâtiment répondra à toutes les nouvelles normes environnementales, de sécurité et de confort pour l'accueil des tous petits.

Pour réaliser les travaux, la crèche a déménagé temporairement au domaine de la Roche à Cerizay. Les travaux vont se réaliser tout au long de l'année 2023, pour une réouverture en janvier 2024, avec 3 places d'accueil supplémentaires.



Rez-de-chaussée // APRÈS TRAVAUX



ÉLABORATION DES PROTOCOLES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES MULTI-ACCUEILS DANS LE CADRE DES NOUVEAUX DÉCRETS

À la suite de la réforme des modes d'accueil, le Service de la petite enfance s'est employé en 2022 à mettre en application la nouvelle réglementation. Pour les multi-accueils, le décret 2021 a porté notamment sur l'élaboration de 7 protocoles obligatoires pour organiser l'administration des soins d'hygiène, prévenir les situations d'urgence et détecter les cas de maltraitance...

Les relais petite enfance ont vu leurs compétences redéfinies et la convention collective des assistantes maternelles a connue de nombreuses évolutions.

LE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE POUR UN ACCÈS RENFORCÉ À LA CULTURE POUR LES TOUS PETITS

Projet "goutte de son" dans toutes les crèches en régie.

Pour la 2^{ème} année consécutive, dans le cadre de l'éveil culturel des tous petits, le Conservatoire de musique a proposé aux multi-accueils de l'Agglomération, un atelier "goutte de sons". Le musicien est venu passer une journée dans chaque crèche afin de proposer des ateliers autour du son ainsi que des animations musicales et prodiguer des conseils aux professionnelles afin de développer la musique dans les structures.

Avec un temps d'accompagnement musical pendant le repas, avant la sieste... les professionnelles ont pu observer les changements d'attitude des enfants... C'est confirmé, la musique adoucit les mœurs!



Le multi-accueil "les Câlinous" au grand air

Le thème de l'année 2021/2022 pour les Câlinous a été "Nature... élément", support à la mise en place d'ateliers, de moments d'éveils... Il a aussi été l'occasion de mettre en avant la nécessité des sorties en extérieur.

L'équipe a beaucoup travaillé afin de mettre en avant les bienfaits (physiologiques, découvertes, motricité...) des sorties extérieures pour les enfants. Elle a également monté un projet de terrasse, afin de pouvoir offrir aux enfants un espace de vie dedans/dehors et aussi favoriser la vie au grand air.



LA RÉOUVERTURE DU RELAIS PETITE ENFANCE DU MONCOUTANTAIS AVEC L'ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ANIMATRICE

Le Relais Petite Enfance (RPE) a rouvert mi-septembre et a redynamisé le Moncoutantais avec le retour des matinées d'éveil début octobre sur chaque lieu d'itinérance. Les assistantes maternelles ont montré un réel enthousiasme depuis de cette reprise.

L'animatrice a également relancé les partenariats, notamment avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), la bibliothèque, l'association de Baby Gym à Terves et à L'Absie... Elle en a profité pour remettre à jour les données concernant les assistantes maternelles du secteur, elles sont actuellement 46 en activité.



Un nouveau lieu pour le RPE Bressuire

Ouverture du nouveau lieu d'accueil du RPE de Bressuire à "La grange" à l'automne 2022 en partenariat avec la ville de Bressuire et l'association d'assistantes maternelles "bout chou".

Idéalement situé en hypercentre, proche de la médiathèque et accessible aux poussettes, ce nouveau lieu dédié à la petite enfance met à disposition du relais et des assistantes maternelles un lieu accueillant, lumineux et adapté à la socialisation des tous petits.

ENFANCE : découvrir et partager avec les copines et les copains

La Direction de l'enfance prend en compte les enjeux éducatifs et sociaux liés à l'enfance et fédère les différents acteurs en vue d'agir autour d'une vision commune. Cela contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des enfants et de leurs familles au sein de l'Agglomération.

Les accueils périscolaires (matin/soir et mercredi) et extrascolaires (vacances) sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation.

Situés à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaires et extrascolaires, famille, temps libre), ils sont organisés en tenant compte du rythme de l'enfant et de ses besoins. Ils sont conçus pour que les enfants puissent y acquérir des compétences et des savoirs complémentaires des apprentissages scolaires.

Cette politique publique est mise en œuvre suivant les secteurs géographiques du territoire en régie ou portée par des partenaires associatifs ou des communes.

Chiffres clés

61

sites APS

Accueil périscolaire
matin et soir

18

sites "mercredi"

22

sites "vacances"

851

enfants accueillis en régie

(761 en 2019, 713 en 2020, 914 en 2021)



ENCOURAGER UNE VISION GLOBALE ET DES ACTIONS NOUVELLES

L'Agglomération assure à la fois la structuration des services aux familles, la convergence des politiques publiques et l'animation du réseau d'acteurs.

Elle a donc une vision globale et peut ainsi coordonner les différents acteurs pour offrir une continuité éducative et un accompagnement cohérent aux enfants.

Construire le nouveau Projet Éducatif De Territoire (PEDT) et le "plan mercredi"

Le renouvellement du PEDT est passé par une séquence d'évaluation du projet 2019 – 2021 dans laquelle les élus et les acteurs des accueils collectifs des mineurs ont été mobilisés. Le 20 mai 2022, une journée de travail a permis de développer certains enjeux éducatifs pour la période 2022 - 2025.

La convention territoriale globale (avec la Caisse d'Allocations Familiales [CAF]) a permis de développer certains enjeux éducatifs dont le PEDT s'est saisi pour la période 2022-2025.

Le processus intercommunal a permis de mobiliser les élus et les responsables d'accueils collectifs de mineurs. En ce sens, il ne se substitue pas aux démarches locales qui visent à fluidifier les relations entre chaque acteur éducatif. En parallèle, l'échelle intercommunale est incitative et fournit aux participants une capacité augmentée à participer aux partenariats autour d'un sens commun.

Les axes éducatifs retenus par le nouveau PEDT/Plan Mercredi sont :

A- Veiller à un environnement favorable avec les partenaires, les parents :

- développer la communication en direction des familles, susciter leur engagement et impliquer les animateurs dans la relation aux familles,
- développer les espaces formels de travail entre les acteurs éducatifs,
- accompagner les animateurs pour rompre l'isolement et professionnaliser.

B- Accueillir tous les enfants dans leur diversité :

- dans l'accueil des enfants en situation de handicap,
- dans l'accueil des publics allophones.

C - Favoriser le vivre ensemble, l'épanouissement de l'enfant et son autonomie :

- vivre ensemble : le sens du collectif, l'ouverture au monde, la citoyenneté,
- l'épanouissement : un cadre sécurisant, une attention aux rythmes et au sommeil, des moments de légèreté, valoriser l'imaginaire, la découverte, l'exploration, la créativité, les apprentissages,
- l'autonomie de l'enfant : la construction de l'enfant, ses besoins, ses goûts, ses émotions, son expression, la confiance en soi.

Répondre à l'appel à projets Plan mercredi

La construction de réponse à l'appel à projets s'est élaborée avec les collectivités et les associations partenaires de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Les axes retenus ont été définis ensemble et s'articulent avec des axes plus spécifiques portés par plusieurs organisations à l'échelle de leur territoire d'intervention.

Le projet vise à la fois l'appui aux équipes d'animateurs et le renforcement d'une offre éducative de qualité concourant en particulier à l'accueil inclusif et à l'enjeu du "vivre ensemble". Sur l'ensemble des actions proposées, c'est la montée en compétence qui est recherchée.

Dans les dynamiques de groupe, les animateurs relèvent des comportements violents et font face à des situations de conflit qui peuvent compromettre l'action éducative. La proposition d'accompagnement vise à mieux repérer les signes, prévenir et transformer les dynamiques conflictuelles.

L'accueil d'enfants porteurs de troubles ou de handicaps avérés nécessite d'adapter l'organisation, les rythmes et les outils favorisant l'inclusion. Un des enjeux est de transformer ce qui peut être perçu comme une contrainte en actions bénéficiant à l'ensemble des enfants. Un autre résultat attendu est d'améliorer les transitions entre les acteurs des différents temps de l'enfant. L'accompagnement des professionnels articule la mise en place d'outils du quotidien avec le meilleur repérage par les animateurs des acteurs et des compétences de chacun.

Poursuivre l'offre des "colos apprenantes"

Les "colos apprenantes" accueillent les enfants et les jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés au sein des quartiers politique de la ville, mais également en zones rurales, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire. Cela concerne également les enfants en situation de handicap, les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou encore les enfants de familles ayant perdu le lien avec l'école ou n'ayant pas de connexion internet suffisante pour l'enseignement à distance ainsi que les enfants placés auprès de l'aide sociale à l'enfance.

Les "colos apprenantes" labellisées ont pour objectif le renforcement des apprentissages, de la culture, du sport et du développement durable, tout en favorisant la découverte, de territoires nouveaux comme d'autres enfants. Une priorité est donc donnée à la remobilisation et au renforcement des compétences et des connaissances des enfants et des jeunes en vue de préparer la rentrée scolaire.

Le Service enfance géré par l'Agglomération, ainsi que l'accueil de loisirs "les Lucioles de la Vallée", sur la commune du Pin ont été labellisés. Cette labellisation a permis à plus de 188 enfants/jeunes de bénéficier de la gratuité de leur séjour.

GARANTIR UNE GESTION COHÉRENTE SUR LE TERRITOIRE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES FAMILLES

Les règlements de fonctionnement des accueils périscolaires matin/soir et mercredi, et extrascolaires pour les vacances 3-12 ans et adolescents ainsi que leurs modifications sont le fruit d'échanges avec les différentes communes gestionnaires de l'activité par délégation de gestion.



Le PEDT : un travail collectif

Le 20 mai 2022, 35 personnes (élus, animateurs, responsables de structures, partenaires) ont participé à une journée de travail concernant l'évaluation et le renouvellement du PEDT. La première partie de cette journée a porté sur la restitution des enquêtes et des réflexions en commission et groupe de travail. Deux échanges collectifs ont été proposés pour approfondir les thématiques suivantes :

- Le développement de l'enfant qui est interrogé aujourd'hui par des phénomènes sociétaux : Le sommeil : les enfants dorment moins longtemps. Les usages numériques : le temps passé sur les écrans agit sur le développement neurologique. Comment les acteurs éducatifs peuvent-ils agir sur ces phénomènes dans les espaces éducatifs?
- La place de la nature dans l'action éducative : "Devenir écocitoyen, sensibiliser, éduquer à l'environnement".

L'après-midi, 4 groupes de travail se sont réunis avec une question commune : "comment mieux faire pour..." autour de 4 sujets :

- Accueillir tous les enfants dans leur diversité
- Agir avec l'école
- Accompagner les animateurs
- Agir avec les parents

DÉVELOPPER UN POINT DE CONTACT UNIQUE AVEC LES PARENTS

La Direction de l'enfance joue un rôle de guichet unique pour les enfants en déployant le portail famille à l'ensemble des gestionnaires, ce qui présente deux intérêts majeurs :

- Le portail famille permet de prendre la place de guichet unique, car une grande majorité de l'offre d'accueil est présentée : coordonnées, programmes d'animation, règlement de fonctionnement, tarifs, inscription et annulations possibles, stockage des factures...
- Le déploiement du logiciel aux différents gestionnaires permet une meilleure connaissance du fonctionnement de chaque structure et ainsi, la Direction de l'enfance peut mieux orienter les parents vers les différents services nécessaires à la prise en charge de leur enfant.

Le logiciel est utilisé par 13 structures (associations ou collectivités) et paramétré en fonction des besoins de chacun. Chaque structure y trouve pour son compte : facilité de gestion et de lien avec les familles, relation nouvelle... De plus, ce déploiement permet de renforcer les liens entre les utilisateurs et l'outil contribue à un état d'esprit de coopération à l'échelle du Bocage Bressuirais.



Jeunesse : vers une politique innovante pour les jeunes et par les jeunes



Lancée en 2018, la politique jeunesse de l'Agglomération vise l'implication des jeunes et leur autonomie en posant comme stratégie la mise en réseau d'Animateurs Référents Jeunesse (ARJ) répartis dans les 5 bassins de proximité du Bocage Bressuirais ainsi que la création de la Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM) comme outil complémentaire pour répondre aux besoins des jeunes de l'ensemble du territoire.

Le public visé couvre une tranche d'âge large de 11 à 30 ans, ce sont principalement les jeunes de 11 à 17 ans qui sont touchés notamment au travers des actions sur les bassins de proximité. La tranche d'âge des 18-30 ans se mobilise de façon plus irrégulière et selon les opportunités d'engagement sur le territoire.

Les structures porteuses des conventions Animateur Référent Jeunesse jusqu'en 2025 :

- Dans le bassin Bressuirais : au Centre socio-culturel de Bressuire et à la CJM
- Dans le bassin Mauléonais : au Centre Socioculturel du Pays Mauléonais
- Dans le bassin Nueil-Les-Aubiers/Argentonnois : au Centre Socioculturel de Nueil-Les-Aubiers et au Centre Socioculturel/Tiers-Lieu "La Colporteuse"
- Dans le bassin Cerizéen : au Centre Socioculturel du Cerizéen
- Dans le bassin Moncoutantais : à l'Espace de Vie Sociale "Graines de liens".



FIN DE LA PREMIÈRE SAISON DE LA CJM

Cette année 2022 marque la première bougie de l'ouverture de la CJM. Résultat : 13423 personnes accueillies! Ce succès s'explique par l'emplacement stratégique à proximité du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de l'Agglomération, par la diversité des services proposés par les 5 structures résidentes à la CJM et par la multiplicité des acteurs présents au quotidien ou occasionnellement, pour des actions d'animation, de l'accompagnement dans des projets ou pour s'inscrire dans les événements territoriaux. Fin 2022, c'est plus d'une trentaine de structures différentes qui ont bénéficié du lieu.

Le hall de 300 m² abritant divers espaces permet à chacun d'y trouver son compte : se poser quelques minutes, travailler toute la journée, aller chercher des informations, se réunir, participer à des événements ou des parcours, donner son avis et/ou s'engager sur des sujets actuels... En 2022, les actions se sont concentrées sur cette volonté des jeunes de donner leur avis, de s'engager, de participer à la mesure de leurs moyens, à la vie de la CJM ou d'être moteur dans leur propre changement en s'inscrivant dans des actions inédites sur le territoire.

L'ANNÉE DE LA NOUVEAUTÉ...

Le forum Santé/Jeunesse "On s'met bien!" qui s'inscrit dans la dynamique de développement du label Info Jeune sur le territoire, converge avec les questions et réflexions des jeunes eux-mêmes, des professionnels et des élus sur la santé et la santé mentale des jeunes.

Cet événement prend la forme d'une convention, où durant toute la journée il est possible de participer à divers ateliers autour de différents thèmes. En 2022, le forum a attiré une centaine de jeunes autour de 13 ateliers permettant de "s'mettre bien" : "dans sa tête", "dans son assiette", "dans ses baskets", "dans son slip".



Le Rush 24 est un challenge vidéo simple : 24 heures pour réaliser un film en équipe! Après un accueil collectif le samedi matin avec un petit déjeuner, des mini ateliers d'éducation à l'image et des astuces pour tourner, un thème est tiré au sort. À partir de cet instant, les équipes ont 24 heures pour écrire, tourner, monter et rendre leur court-métrage le lendemain. Pour l'occasion, la CJM reste ouverte sur toute la durée de l'événement et se transforme en conséquence pour accueillir salles de montage, zones de repos, espaces de travail. Les équipes ont tout le nécessaire pour mener à bien cette épreuve avec le soutien des professionnels présents pour répondre à leurs questions, les guider et les stimuler.

Le dimanche après-midi, tous les courts-métrages sont diffusés en salle de cinéma en séance publique. L'occasion pour les équipes de présenter leur travail aux spectateurs, de faire un retour d'expérience et de partager un ultime moment collectif avant de connaître les courts-métrages primés par le jury et les spectateurs. Pour cette première édition, 15 jeunes ont réalisé 3 courts-métrages sur le thème "Profession : étrictopicologue", visionnables sur le site internet de l'Agglomération.



Le festival "FabriK à DécliK" est une initiative développée à l'échelle nationale par l'association "Osons ici et maintenant" qui a été pour la première fois portée par un service public jeunesse. L'objectif est de donner aux jeunes Bocains l'occasion de vivre trois jours pour s'inspirer, découvrir des acteurs et actrices du territoire, se révéler et vivre un déclic. Cet événement est composé de plusieurs séquences :

- **Des parcours thématiques**, pour se motiver et passer en mode "solutions".
- **Des ateliers d'inspiration**, pour découvrir des parcours de vie atypiques et/ou des projets inspirants.
- **Des ateliers d'introspection et de développement de compétences**, pour explorer des sujets inconnus ou pour confirmer des appétences dans des domaines familiers.
- **Des rencontres engagées**, pour échanger d'égal à égal avec des personnes dont l'engagement est remarquable.
- **Un temps d'ouverture et de clôture**, pour créer un temps où "tout ce qui est clos, éclot".

Cette première édition a permis à une vingtaine de jeunes de participer à trois parcours (développement durable, sport, arts) et découvrir des récits de voyages : autour du monde pour s'installer, à vélo pour découvrir le monde, ou intimement pour se confronter au sujet des victimes de violences. Au programme des ateliers de développement : les potentialités de son téléphone, le hip-hop, la fabrication de porte-bonheur, la rencontre de soi et des autres autour du théâtre. Au-delà du village DécliK qui a rassemblé une quinzaine de structures gravitant autour des enjeux de jeunesse, les participants ont eu l'occasion d'échanger avec des élus du territoire, des jeunes entrepreneurs, un juge pour enfant, un enseignant ayant parcouru le monde et des habitantes du bocage venues partager leurs engagements pour l'agriculture et le zéro déchet.

Au terme de ce festival, plusieurs jeunes nous ont partagé leur déclic : s'ouvrir plus aux autres, avoir le courage de monter son entreprise, partir gravir une montagne pour se challenger, prendre le temps de faire le point sur sa vie pour avancer, changer de travail pour s'orienter vers ce qui anime au fond de soi, oser faire une immersion professionnelle dans un métier inconnu...



Les actions historiques ne sont pas en reste puisque le **Forum de la Mobilité internationale** a de nouveau proposé les offres à l'étranger aux 110 jeunes présents sur les deux jours, en plus des conférences sur les différents dispositifs, les témoignages de jeunes locaux eux-mêmes partis à l'étranger et l'espace de documentation dédié.

Le Forum Jobs, quant à lui, était de retour en présentiel et cela s'est ressenti. 730 personnes sont venues se renseigner sur les offres des 18 recruteurs présents. Des espaces partenaires d'aide à la recherche d'emploi et à la formation et 5 murs d'offres dédiées : locales, départementales, régionales, internationales et limitrophes complétaient ce forum. À noter la présence d'un atelier E-réputation, qui a permis au public de se sensibiliser sur son image numérique, la confidentialité sur les réseaux sociaux et l'optimisation de sa recherche d'emploi sur internet.

Enfin, **"La CJM part en Live"** s'est **coconstruite avec différents acteurs et le conseil jeune de la CJM**, permettant la mise en lumière du réseau des ARJ et des associations jeunesse à mission du territoire. Sur un après-midi et une soirée, la CJM se transforme et devient le terrain de jeu des animateurs référents jeunesse, des associations et du conseil jeune afin de mêler un temps festif et un temps informatif. Au programme : Espace Game sur le thème de l'engagement, quizz géant pour découvrir les ARJ et leur travail, bingo des associations à mission, scène ouverte, bar à projet, soirée en musique...

Derrière ces événements, il y a la volonté transversale de **mobiliser les jeunes dans des réalisations, quelles qu'elles soient, faire identifier le réseau des Animateurs Référents Jeunesse comme relais et soutien de ces réalisations et faire connaître la CJM comme un lieu ressource**, où les jeunes peuvent se rendre pour la moindre question et où l'activité pousse à la transformation.

L'année 2022 voit ce dernier objectif se remplir sereinement, à mesure des échanges avec les jeunes qui découvrent leur potentiel, qui identifient des acteurs les considérant et qui aspirent à se mobiliser de plus en plus dans des actions qui font sens pour eux. À titre d'exemple : **37 projets ont été accompagnés** à la CJM, majoritairement dans une optique de voyage.



Forum de la Mobilité internationale - Octobre 2022



La CJM part en Live - Octobre 2022

... ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Au-delà des actions événementielles, le territoire se structure autour de la formalisation du label Info Jeune à l'échelle de l'Agglomération : une expérimentation unique, qui entend proposer un espace Info Jeune de proximité dans chaque bassin de vie, alimenté par les informations demandées par les jeunes eux-mêmes. Ces espaces Info Jeunesse sont déployés et développés par les structures ARJ mentionnées précédemment, qui accompagnent les 11-30 ans sur leurs projets.

En complément du Forum Mobilité, la Maison Familiale Rurale Sèvreurope a sollicité le service jeunesse pour collaborer au Module M22 TECAD - Techniques d'Expression, de Communication, d'Animation et de Documentation - auprès des jeunes étudiants et apprentis de la classe de BTSa DATR 2^{ème} année. Il s'agit d'organiser un Projet d'Initiative et de Communication, activité pédagogique visant la réalisation d'une action de communication et en collaboration avec un partenaire local. Les objectifs sont les suivants : utiliser l'expérience des étudiants acquise lors de leur stage international pour travailler à l'organisation d'une animation originale à visée informative sur la mobilité internationale afin de donner envie à d'autres jeunes de conduire ces mêmes expériences. Cet exercice a pour objectif de développer chez les étudiants les savoir-faire et savoir-être approfondis et/ou acquis durant leurs 2 années de formation en BTS en plus des compétences organisationnelles et événementielles requises pour développer une action comme celle-ci. Les 12 jeunes engagés sur ce module ont accueilli 54 personnes sur cette action.

Enfin, le dispositif microprojet prend son essor : l'année 2022 voit son nombre de bénéficiaires doubler : 67 jeunes, majoritairement des 18-25 ans engagés dans 12 actions accompagnées par les Animateurs Référents Jeunesse. Les projets sont soutenus par l'Agglomération à hauteur de 1000 € maximum.

Maintien à domicile

Rendre plus facile
la vie chez soi

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais accompagne les personnes en perte d'autonomie pour vivre chez elles, dans les meilleures conditions possibles, en proposant des Services de maintien à domicile adaptés : repas à domicile, aide et accompagnement à domicile, soins infirmiers.

1371 usagers ont fait appel à ces services en 2022.

UNE NOUVELLE DIRECTION

Après plusieurs années, Lydie Gatard a quitté ses fonctions de directrice du CIAS en avril 2022 pour rejoindre le Service des ressources humaines de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Marie Vincendeau a pris la direction du CIAS depuis cette date.

Une nouvelle plaquette a également été travaillée.



Le service d'aide à domicile a tenu à féliciter Mme Giat qui a fêté son 100^{ème} anniversaire en mai 2022.



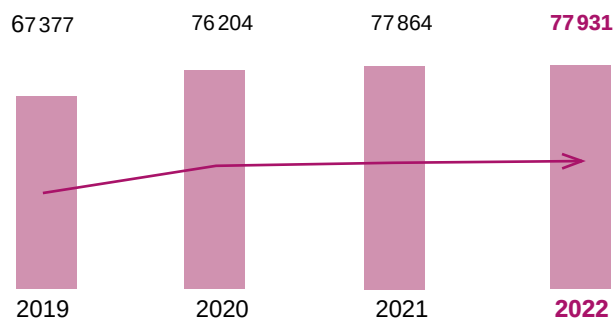
Activité des Services

SERVICE DES REPAS À DOMICILE

Lors de la création du CIAS, le service repas à domicile a pris en compte les réalités existantes sur les territoires qui étaient soit sur une organisation intercommunale soit à l'échelle communale. Une harmonisation de la gestion déléguée a été réalisée. En 2022, Cerizay, Chiché, Courlay, le Pin et Nueil-Les-Aubiers assurent la fourniture des repas en gestion déléguée.

Le CIAS assure la gestion des repas en direct sur l'ensemble du reste du territoire.

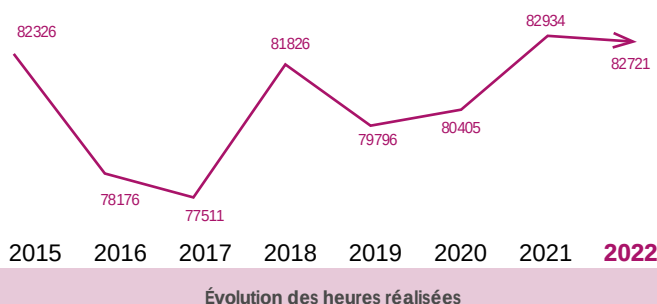
L'activité a bondi en 2020 dans le contexte sanitaire de la Covid-19, elle s'est poursuivie en 2021 et maintenue en 2022.



SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Les difficultés de recrutement de personnel à domicile amènent à recruter à minima sur le savoir-être et non plus sur un socle de compétences. La formation est effectuée en interne et demande donc de l'investissement de la part des tuteurs avec toujours le risque de départ de ce personnel.

L'obligation vaccinale est toujours d'actualité en 2022.



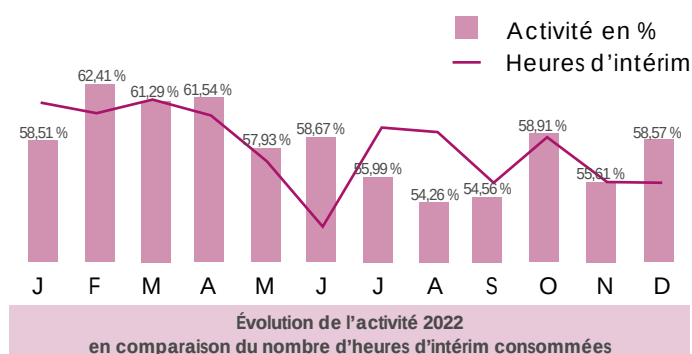
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

La pénurie d'aides-soignants n'a pas permis au Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) de fonctionner pleinement de manière correcte. L'activité a été adaptée aux capacités humaines du service, ce qui a entraîné une baisse significative des prises en charge.

L'activité a notamment chuté à partir du mois de mai 2022. En parallèle, le choix de moins recourir au service intérimaire a été fait. 17 % d'intérim en moins sur le second semestre et - 40 % entre le 1^{er} trimestre et le dernier.

De fait, l'activité annuelle est à 58 % sur l'année 2022, mais les heures de recours à l'intérim sont en baisse.

De nouveaux agents ont intégré le service (+ 2 agents sur l'année entre départs et arrivées)



SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE (SPASAD)

Le SPASAD intervient sur le territoire du SSIAD de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, soit sur 19 communes.

Il assure les missions d'un SSIAD et d'un Service d'Aide et d'Accompagnement À Domicile (SAAD). Par le rapprochement de ces deux services, le SPASAD favorise la coordination des interventions tant autour de la personne accompagnée et de son entourage qu'auprès des différents acteurs du secteur.

L'équipe SSIAD/SPASAD est composée de personnels aux profils diversifiés permettant une prise en charge la plus globale et adaptée possible : infirmières coordinatrices, coordinatrices SAAD, aides-soignantes, auxiliaires de vie sociale.

En 2022, 66 % des patients accompagnés relèvent du SPASAD. Sur ces 66 %, 1/3 ne font pas partie du SPASAD intégré (SAAD, CIAS) et ont donc recours à un service d'aide à domicile partenaire.

Sur le second semestre, 26 accompagnements de patients et 30 heures de visites à domicile ont été effectués en binôme Infirmière et Coordinatrice SAAD pour les usagers du SPASAD intégré.

Les bénéfices sont multiples :

- Un accompagnement personnalisé avec une prise en soins mieux organisée au fil de la journée,
- Des transmissions améliorées entre les services,
- Un suivi important avec un questionnaire régulier sur la prise en soins du patient,
- Un enrichissement du travail avec les partenaires.

Handicap : renforcement de l'offre du SSIAD

LA LABELLISATION DE PLACES "PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a sollicité le CIAS du Bocage Bressuirais pour le renforcement de l'offre de soins infirmiers à destination des personnes en situation de handicap.

L'ARS a proposé une "labellisation" de 3 places pour personnes en situation de handicap au sein du SSIAD à capacité constante (95 places pour personnes âgées) par la suppression de 3 places pour personnes âgées et la création de 3 places pour personnes en situation de handicap.

Le SSIAD accueille déjà des personnes en situation de handicap sur le service. Selon les statistiques 2022, 9 personnes sur le 1^{er} semestre 2022 ont une reconnaissance par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), réparties sur tout le territoire du Nord au Sud.

Un arrêté de l'ARS a été reçu le 20 décembre 2022 avec application évolutive à compter du 1^{er} octobre 2022. La prise en compte réelle au sein du service du CIAS a débuté en janvier 2023.

Amélioration continue de la qualité des services

LA MESURE DE LA SATISFACTION DE L'USAGER

Sur le service de soins infirmiers à domicile, 42 enquêtes ont été renseignées sur les 57 distribuées et retournées fin août 2022.

Cette enquête permet de réaliser une évaluation du SSIAD sur la connaissance du service, la prise en compte de la situation, les horaires et fréquence des soins, la qualité de la prestation, l'accueil des stagiaires.

L'analyse met en lumière des chiffres cohérents sur les trois antennes d'intervention en fonction du nombre de patients. Le retour de cette enquête est positif tant dans la disponibilité, les soins réalisés et l'accompagnement au quotidien.

Le respect de la dignité, la discrétion professionnelle, mais aussi la prise en considération des habitudes de vie sont fortement soulignés à travers cette enquête mettant en avant des aides-soignantes et infirmières engagées dans une démarche de qualité dans la prise en soins.

L'axe d'amélioration qui en ressort concerne les horaires des interventions qui ne répondent pas toujours à la demande des patients.

LE CIAS : SITE PILOTE SUR LE DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE TÉLÉTRANSMISSION AVEC LE DÉPARTEMENT

Une convention a été signée avec le Département dans le cadre du déploiement d'un système de télétransmission entre le CIAS et le Département. L'interface permet les échanges de données informatisées entre le logiciel de gestion utilisé par le SAAD et le système de télétransmission du Département.

Cet outil a pour objectif de gagner du temps sur les délais de paiement des factures, de fiabiliser les données des usagers et de raccourcir les délais de transmission des informations liées aux prises en charge.

Le développement est prévu en 2023.

Réformes en cours

LA RÉFORME DE LA TARIFICATION SAAD

Le Département a initié une réflexion sur un nouveau système de financement pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) dans un objectif d'équilibre économique des SAAD.

Un nouveau système a été proposé pour 2023 avec les objectifs politiques suivants pour les 12 SAAD habilités en Deux-Sèvres : équité, qualité, simplicité et liberté.

Le 28 novembre, le Département a délibéré pour permettre aux SAAD de fixer librement le tarif pour les personnes accompagnées. En 2023, le Département et chaque SAAD vont travailler à la signature d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

LA RÉFORME DU FINANCEMENT DES SSIAD ET SPASAD

L'objectif est de passer d'une dotation de soins forfaitaire "historique" invariable, quelle que soit l'activité du service à une dotation en adéquation avec le profil des personnes accompagnées et de la structure. Ainsi, cette réforme vise à donner aux services davantage de moyens financiers lorsqu'ils accompagnent des personnes avec des prises en soins plus importantes.

BILAN DU PARTENARIAT AVEC LA RÉSIDENCE AUTONOMIE "LES TILLEULS" À SAINT-AUBIN DE BAUBIGNÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le CIAS assure la mission d'aide à domicile au sein de la résidence "les Tilleuls" à Saint-Aubin de Baubigné.

7 agents de la structure sont concernés pour des prestations d'aide à la personne, pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne, sur la base d'un contrat de 7 heures hebdomadaires.

Après un an de fonctionnement, l'expérimentation se poursuit en 2023 avec une réflexion sur l'avenir de cette organisation.

LA RÉFORME DES SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE

Le service à domicile va se restructurer en rapprochant/fusionnant les services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) pour former une catégorie unique de services autonomie à domicile.

Cette transformation entrera en vigueur à la date de publication du décret définissant le cahier des charges de ces services, au plus tard le 30 juin 2023.

Cette mesure s'accompagne d'une refonte du modèle de financement des activités d'aide et d'accompagnement des services à domicile.

Chiffres clés

98
patients du
SSIAD

82 720
heures de SAAD
et 742 usagers

58 %
de taux
d'occupation

97 236
repas livrés
et 600 usagers



Réunion générale du CIAS - Jeudi 6 octobre 2022

Politique de la ville

Une attention pour les quartiers fragiles

Le contrat de ville, signé avec l'État en 2015, ainsi que le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR), constituent le cadre contractuel et opérationnel destiné à soutenir des projets en faveur de quartiers reconnus "de géographie prioritaire" du fait de ses caractéristiques de pauvreté particulièrement accrues. Pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais, il s'agit du quartier de "Valette" à Bressuire comptant environ 1 170 habitants.

L'Agglomération, porteuse du contrat de ville, en lien avec les Services de l'État et les différentes parties prenantes, s'appuie sur l'ensemble des acteurs œuvrant pour la population du quartier afin de décliner des enjeux définis collectivement autour 3 piliers : le pilier "cohésion sociale", le pilier "cadre de vie" et le pilier "emploi".

Pour cela, elle accompagne la mise en place d'actions de proximité et instruit chaque année un appel à projets lancé conjointement avec l'État. Elle bénéficie également d'un poste de médiateur adulte relais "cadre de vie et participation citoyenne" et, depuis 2022, d'un poste de direction en charge de la prévention et de la politique de la ville.

Pilier cohésion sociale

En grande majorité, les actions au bénéfice des habitants participant à la mise en œuvre de ce pilier s'inscrivent dans l'appel à projets annuel.



Chiffres clés de l'appel à projets



ACTIONS PARTICIPANT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET AU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Elles sont au nombre de 6 :

- L'Association des Parents d'Élèves (APE) du regroupement scolaire "La Marelle" a poursuivi sa contribution au financement des actions et des projets éducatifs et culturels organisés par les écoles (268 enfants bénéficiaires, dont 68 % issus du quartier),
- les réunions du groupe "Grandir ensemble" ont rassemblé 26 acteurs de la communauté éducative locale autour des thématiques de l'autorité parentale, des violences scolaires ou encore de la consommation de jeux vidéo,
- 113 enfants, dont 69 % issus du quartier, ont pu bénéficier de l'accompagnement à la scolarité mis en œuvre par le CSC (40 enfants du primaire et 38 du collège),
- l'action "Orchestre à l'École", portée par le Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais, a débuté en septembre au sein de l'école Duguesclin avec un groupe de 29 élèves (découverte des instruments et du fonctionnement d'un Orchestre),
- une cinquantaine de familles a bénéficié d'une action de sensibilisation sur la thématique de "la place du téléphone",
- dans le cadre du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP), dispositif de développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants, une dizaine de familles a été accompagnée.

ACCÈS AUX DROITS ET À LA CITOYENNETÉ

- ▶ 166 habitants, dont 48 % issus du quartier, ont suivi les ateliers collectifs proposés par le Centre Socio-Culturel donnant à comprendre notre société (découverte de la langue française, des principes et valeurs de la République...),
- ▶ les interventions hebdomadaires du camion "Accueil santé social" de la Croix Rouge se sont poursuivies avec un nouveau record de fréquentation (803 personnes rencontrées contre 744 en 2021),
- ▶ le Centre Socio-Culturel a accompagné une douzaine de jeunes dans leurs engagements (portes ouvertes du Centre Socio-Culturel, passage du BAFA...),
- ▶ l'Agglomération a accordé un financement de 3000 € au Centre Socio-Culturel pour l'accueil de loisirs du mercredi afin de faciliter l'accueil des enfants du quartier en maintenant une faible tarification.

ACCÈS À LA CULTURE, AU SPORT, AUX LOISIRS

- ▶ 107 enfants ont bénéficié des temps d'activités multisports hors temps scolaire proposés par l'association "Espoir Bressuirais",
- ▶ le programme "Quartiers d'été" a de nouveau été reconduit en 2022. Ce fonds exceptionnel de l'État, créé dans le contexte Covid-19, a permis la mise en place de 3 projets à destination des familles et des jeunes du quartier (14000 €).



Séjour à vélo organisé par le CSC dans le cadre de "Quartiers d'été"

Pilier emploi

Via le Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE), la Maison de l'Emploi, principal acteur économique du contrat de ville, a poursuivi ses actions visant à rapprocher le public 16-25 ans des emplois présents sur le Bocage : visites d'entreprises, job dating, temps de découverte des métiers de l'industrie, du soin et du médico-social, du transport...



Pilier cadre de vie et renouvellement urbain

En 2022, la mobilisation des partenaires s'est poursuivie autour des actions œuvrant pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFPB)

L'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties vise à compenser, pour les bailleurs sociaux, les surcoûts liés aux besoins spécifiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville au moyen d'actions s'inscrivant dans un référentiel national et contribuant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il représente une déduction de 30 % de la base d'imposition.

Représentant la somme d'environ 40000 €, il a permis au bailleur social Deux-Sèvres Habitat de renforcer les moyens dédiés à la gestion des encombrants, au nettoyage des espaces verts et des parties communes des immeubles, de sécuriser les accès de certains halls et de remettre en état certains logements.

LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ (GUP)

La Gestion Urbaine de Proximité est une démarche qui vise à améliorer le quotidien des habitants du quartier en portant un regard sur la propreté, la régulation des usages (stationnement des automobiles, tri des déchets), la maintenance et l'entretien ou encore le bien-vivre ensemble (animation, présence sur le quartier...).

En 2022, 4 diagnostics en marchant ont été réalisés, 2 au sein du quartier et 2 sur le circuit quartier - écoles. Organisés à différents moments de la journée et de l'année pour "sentir" au mieux la vie du quartier, ils sont à l'origine de différents constats : sentiment de tranquillité, manque d'éclairage à certains endroits, cheminement initialement envisagé pour se rendre aux écoles peu emprunté...

Un comité technique a également permis de faire le point sur les actions réalisées, en cours ou non réalisées (ex : intensification du ramassage des déchets, réaménagement de rues, rénovation du City stade...) et d'échanger autour de nouvelles thématiques à intégrer à l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) (enlèvement des épaves, développement du vélo, mise en place d'une journée citoyenne et sécurisation du carré de la Versenne).

L'ÉTUDE URBAINE

Menée de 2017 à 2019 et pilotée par l'Agglomération, l'étude urbaine comprend un diagnostic urbain, architectural, sociologique et paysagé du quartier (espaces publics, mobilité, actions sur le bâti notamment sur le carré de la Versenne avec des projets de démolition). Elle prévoit un programme d'interventions phasé et budgétisé (14 000 000 € HT sur environ 12 ans).

En 2022, la visite d'un architecte et d'un paysagiste-conseil de l'État est venue compléter et actualiser l'étude urbaine sur différents points : la rénovation écologique du parc existant, la nécessité d'une étude complémentaire pour préparer la phase opérationnelle, une précision apportée sur le fait que la démolition des barres du carré de la Versenne "devra répondre aux enjeux sociétaux actuels qui visent à préserver les ressources et à valoriser le patrimoine bâti existant".

La Ville de Bressuire, l'Agglomération et Deux-Sèvres Habitat se sont également accordés sur la requalification du boulevard Lescure comprenant la rénovation des façades de 4 immeubles et une réhabilitation intérieure des logements.



Rencontre des acteurs de la Politique de la Ville - Mai 2022

La mobilisation du Conseil Citoyen

Le conseil citoyen, instance composée d'habitants et d'acteurs du quartier, est animé par le médiateur adulte relais de l'Agglomération. Il contribue à la participation des habitants au contrat de ville, concourt à l'animation du quartier et à son ouverture vers l'extérieur.

Il s'est de nouveau mobilisé en 2022 en participant aux diagnostics en marchant, à la rencontre partenariale sur l'évaluation finale du contrat de ville, en étant représenté, aux côtés d'autres habitants, à la commission sur le budget participatif de la Ville de Bressuire (installation de bancs et de tables sur le quartier). Il a également organisé une journée sportive et un cinéma de plein qui ont rassemblé environ 160 enfants et parents. Il s'est réuni à 8 reprises (les 1^{ers} jeudis de chaque mois).



Journée sportive organisée par le Conseil Citoyen - Mai 2022

Flash sur...

L'évaluation finale du contrat de ville

L'année 2022 a été marquée par l'évaluation finale du contrat de ville. Copilotée par l'État et l'Agglomération, elle a été réalisée avec pour objectif d'apprécier, de manière partagée, le fonctionnement et l'impact du contrat en tant qu'outil au service de la population du quartier.

Elle a permis de mettre en évidence les réussites (installation d'une Maison France Services, création de 3 postes de médiateurs adultes relais, développement des coopérations entre les acteurs et évolution des postures professionnelles...) ainsi que les enjeux restant à travailler (attention particulière au public jeune-adolescent, co-construction d'une vision urbanistique et sociale du quartier, accès à l'emploi et à la formation, évolution de la gouvernance...).

Prévention et citoyenneté

Pour mieux vivre ensemble

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue un cadre de réflexion, de concertation et de mise en place d'actions sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

En lien avec les stratégies nationales et les orientations départementales, l'assemblée plénière, réunie en octobre, a confirmé la reconduction de certains axes de travail et a pris acte de l'activation de groupes de réflexion pour les années futures.

Axe 1 : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention en direction des jeunes

Les actions de prévention en direction des jeunes sont nombreuses et ancrées sur le territoire. Elles vont du soutien à la parentalité apporté par les professionnelles enfance/petite-enfance, aux actions menées via les animateurs référents jeunesse, les conseillers en insertion socioprofessionnelle, les professionnels des établissements scolaires ou encore les travailleurs sociaux de la Maison des Adolescents.

Concernant plus particulièrement le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les membres de l'assemblée plénière ont décidé d'axer les prochains travaux autour de 2 orientations :

- susciter et promouvoir, sur le territoire de l'Agglomération, les espaces de coopération, de coordination et de concertation entre les acteurs,
- réexaminer le dispositif Groupe d'Appui Jeunesse (GAJ) de Réussite, instance partenariale et pluridisciplinaire ayant pour mission d'identifier les jeunes de 12-25 ans en risque de basculement et de favoriser la coordination des interventions des acteurs autour du jeune et de sa famille.

Axe 2 : aller vers les personnes vulnérables et prévenir les violences intrafamiliales

Deux objectifs ont été poursuivis :

- protéger les personnes victimes par la mise à l'abri en hébergement adapté,
- développer l'accompagnement social des personnes victimes ou en détresse et prévenir la récurrence via les Intervenant·es Sociales en Gendarmerie (ISG).

L'ACCUEIL EN URGENCE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE AUPRÈS DES HÉBERGEURS LOCAUX

L'accueil des personnes victimes de violences chez des hébergeurs touristiques permet de diversifier les solutions d'hébergement d'urgence proposées par le 115.

Sur le territoire de l'Agglomération, 3 hébergeurs participent à ce dispositif.

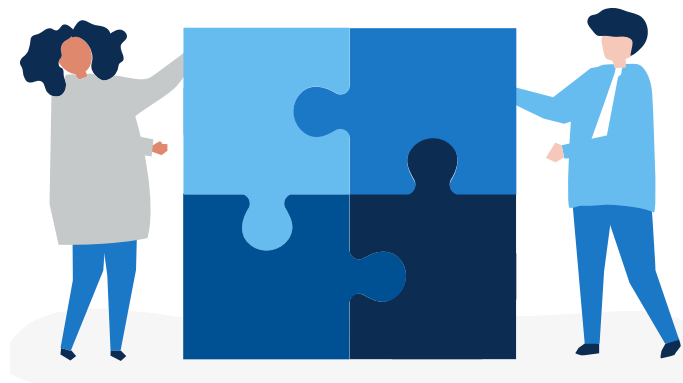
Suite aux différents retours d'expérience, le projet est aujourd'hui en phase de consolidation.



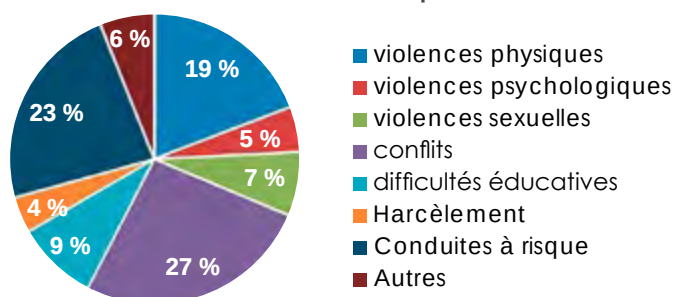
INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE (ISG)

2 intervenantes sociales en Gendarmerie, représentant 1 Équivalent Temps Plein (ETP), interviennent sur le territoire de l'Agglomération sur saisine de la gendarmerie et des partenaires. Elles assurent l'interface entre le judiciaire et le social par un repérage précoce des situations et une orientation des bénéficiaires vers les acteurs du territoire (gendarmerie, justice, associations, services sociaux ou de la santé...). Depuis 2022, leur présence est renforcée dans les brigades.

Les problèmes de conflits au sein du couple ou des familles (lors de la séparation ou suite à la séparation sur fond d'alcool) et de conduites à risque (fugue, alcool, troubles psychologiques, tentatives de suicide, détresse) sont les motifs de saisie les plus rencontrés par les intervenantes sociales en gendarmerie. Par rapport à 2021, il est constaté une augmentation significative des violences sexuelles (3 % en 2021 contre 7 % en 2022 représentant 19 personnes).



Problématiques identifiées :



En 2022, 18 victimes sur 29 se sont saisies des séances de suivi psychologique proposées par les intervenantes sociales et financées par l'Agglomération.

Les ISG ont poursuivi leur implication au sein du réseau "STOP Violences Nord 79", réunissant les professionnels du médico-social et du judiciaire du Thouarsais et du Bressuirais dont les missions touchent aux violences conjugales. Elles ont ainsi animé différents temps de rencontre et participé aux actions de sensibilisation menées dans le cadre de la journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Axe 3 : améliorer la tranquillité publique

Le médiateur de la tranquillité publique, poste géré par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, ainsi que la création d'un observatoire viennent compléter la palette des outils à disposition des différents acteurs ayant pour mission de garantir la tranquillité et la sécurité de la population.

MÉDIATEUR DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

En complémentarité des forces de l'ordre et des acteurs sociaux, les activités du médiateur consistent à conduire une médiation préventive par une présence dans les espaces publics, notamment ceux repérés à risque, à lutter contre les incivilités, à réguler les conflits par le dialogue, à faciliter les liens entre les usagers et dans les espaces publics...

Intervenant en priorité sur la ville de Bressuire et son quartier prioritaire, le médiateur a ainsi rappelé aux jeunes déambulant en vélo le respect des règles du Code de la route, a échangé avec ceux consommant de l'alcool, a sécurisé la descente de certains bus. Sa présence a également été renforcée au sein et aux abords de la Cité de la Jeunesse et des Métiers.

L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Lors de l'assemblée plénière d'octobre, les membres ont réitéré leur volonté de créer un observatoire ayant pour finalité de répondre aux situations troublant de façon répétée la tranquillité publique du territoire de l'Agglomération (état des lieux, veille sur les problématiques émergentes, mise en œuvre d'actions, partage d'expériences...).

Cette instance sera composée des membres de droit du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (Sous-Préfecture, Agglomération du Bocage Bressuirais et Tribunal de Grande Instance), de membres désignés (Gendarmerie, Département, Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale, Maison De l'Emploi, Deux-Sèvres Habitat, Fédération des Centres Sociaux-Culturels, Intermède) et des représentants des 6 communes de l'Agglomération ayant le plus grand nombre d'habitants.

Chiffres clés

278
bénéficiaires
198 situations
traitées par les ISG

17 %
bénéficiaires
mineurs

52 % bénéficiaires non connus
par les services sociaux

307 personnes impactées,
Exemple : la rencontre et l'accompagnement
du parent a un impact sur la problématique
éducative et les enfants

Axe 4 : lutter contre les addictions

Suite à la création du Conseil Local en Santé Mentale, les membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ont été invités à rejoindre ceux de la santé et à s'associer aux actions de prévention sur le thème des conduites à risque chez les jeunes. Le premier groupe de travail sur le sujet a lieu en fin d'année.



Axe 5 : lutter contre les prises de risques routiers

Reportée à deux reprises en raison du contexte sanitaire, l'action de sensibilisation sécurité routière s'est tenue en décembre 2022. Différents ateliers ont été proposés avec pour objectif de sensibiliser les jeunes aux risques routiers par la prise de conscience, l'information, l'expérimentation et la rencontre avec des professionnels : reconstitution d'un accident entre un scooter et un véhicule, ateliers test choc et casques simulateurs, circuit trottinettes électriques, ateliers prévention des conduites à risque et gestes qui sauvent. L'action a réuni une cinquantaine de participants.



Santé Une approche territoriale

L'Agglomération du Bocage Bressuirais porte une attention particulière à la santé de ses habitants depuis bientôt 10 ans avec un projet territorial de santé et une politique volontariste en matière de santé publique qui s'est développée au fil des ans dans une dynamique locale et partenariale forte.

C'est dans ce contexte qu'un 1^{er} Contrat Local de Santé (CLS) pour la période 2015-2019 a été signé sur son territoire. Il a permis de structurer une dynamique partenariale locale et intersectorielle pour une prise en compte des grands enjeux en matière de santé publique avec des réponses adaptées aux besoins des habitants, pour exemple, la structuration du Pôle de santé et l'accompagnement des maisons de santé du territoire sur l'aspect immobilier et les projets de santé.

Le CLS 2^{ème} génération qui est en cours a vocation de poursuivre et étendre la dynamique partenariale et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, de promotion de la santé et d'amélioration de l'accès aux soins sur la période 2019 à 2023. L'accompagnement du Pôle de santé et de sa dynamique vers une reconnaissance en tant que Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) obtenue en 2021, en est un exemple marquant. Il est de même de l'intégration de la santé mentale dans le champ de la santé publique avec l'implantation d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur le territoire en 2022.

Cette politique de santé volontariste s'est traduite en 2022 par une Mission santé publique avec pour objectif de fédérer et relayer le travail des acteurs de santé sur le territoire. Elle s'articule autour de différentes thématiques : santé environnement, santé des jeunes, promotion de la santé, accès aux soins, santé mentale, soutien ou lien avec les actions santé des autres Directions (Culture/Jeunesse/Enfance/Petite enfance/Politique de la Ville/Sport).

La coordination du Contrat Local de Santé (CLS) 2019-2023

Outil au service d'une politique de santé sur le territoire, instrument de consolidation du partenariat local, le Contrat Local de Santé (CLS) vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

En coordonnant l'action des différents intervenants locaux, le CLS 2019-2023 cherche à développer l'efficacité des actions définies dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028 de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS NA), et des projets locaux de santé portés par la collectivité territoriale et ses partenaires, à destination des publics les plus fragiles.



RÉTROSPECTIVE 2022 :

Après deux années marquées par les contraintes sanitaires nécessitant des actions adaptées, de nombreux projets ont pu être lancés ou menés à leur terme dans le cadre des engagements du CLS 2^{ème} génération, pour :

- garantir une observation des données de santé avec un **suivi épidémiologique de la pandémie** jusqu'en juin 2022, la réalisation d'un **état des lieux local de la santé mentale...**
- favoriser le bien-être psychique des Bocains avec la mise en action du CLSM (23/09/2022 : assemblée constitutive), une première participation aux **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** en octobre 2022, la mise en place de la tournée de **Psymone...**
- favoriser l'action aux soins avec l'accompagnement du projet de santé des professionnels de Cerizay dans sa réactualisation, l'accompagnement des projets bâtimentaires des **extensions des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)** de Cerizay et de Nueil-Les-Aubiers, la présentation de l'**exercice coordonné** auprès des professionnels de santé du Mauléonais et du Sud-est du Bocage...
- favoriser l'accès aux droits et aux soins avec la participation, la diffusion d'actions notamment sur le dépistage des cancers avec la participation à **Octobre rose 2022**,
- développer les actions de prévention, de promotion et le parcours de santé de l'enfant et de l'adolescent avec la création et la mise en place d'un **Forum Santé & Jeunesse** annuel au bénéfice des jeunes de 11-30 ans : "On s'met bien..." 1^{ère} édition 2022.



Le soutien aux professionnels et aux élus

La Mission santé publique peut-être ressource pour les professionnels de santé et les élus souhaitant mettre en place des actions liées à la santé.

En 2022, l'Agglomération s'engage par une convention auprès du Département à participer au Plan Santé 79 avec notamment la mise en place d'une cellule départementale d'accompagnement des professionnels de santé et des élus pour une période de 3 ans.

Cette cellule a pour mission d'accompagner à l'installation, à la conciliation de la vie personnelle et professionnelle, de développer l'exercice coordonné et les projets de santé des professionnels de santé et d'accompagner les élus.

Cela s'est traduit sur l'année 2022 par des rencontres de porteurs de projet, par l'accompagnement de professionnels dans leur installation (ex. : psychiatre libéral, psychologue libérale, sage-femme libérale, kinésithérapeute libéral...), par l'accompagnement d'étudiants santé dans leur recherche de logement pour la durée de leur stage...



La coordination du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Émanant d'une volonté commune de coopération et de concertation avec les nombreux partenaires œuvrant dans le domaine de la santé mentale, le CLSM est un espace collectif de concertation destiné à définir les priorités locales en santé mentale, à construire des projets en réponse aux problématiques locales et à coordonner les actions des partenaires qui y contribuent (élus, services hospitaliers de psychiatrie, professionnels de santé, usagers, Agence Régionale de Santé, associations, professionnels des services sociaux et des services de la justice, bailleurs sociaux, représentant des forces de l'ordre, représentants des administrations déconcentrées et décentralisées...).

Un objectif opérationnel du CLSM du Bocage Bressuirais est de développer le travail intersectoriel et le partenariat nécessaire et efficace à la réalisation d'actions permettant l'amélioration de la santé mentale des Bocains.

Le CLSM a été initié en 2019, labellisé en 2020 et mis en action en 2022 sur le territoire.

LES FAITS MARQUANTS 2022 :

- Réalisation d'un état des lieux local de la santé mentale du Bocage Bressuirais,
- Écriture du règlement constitutif constituant l'acte fondateur du CLSM du Bocage Bressuirais approuvé en septembre 2022,
- Mise en place de l'assemblée constitutive réalisée le 23 septembre 2022,
- Mise en place du groupe de travail avec une 1^{ère} rencontre le 28 novembre 2022 qui s'est traduit par la création de 4 groupes actions qui se retrouveront en 2023 pour mettre en place des actions autour de la formation, la constitution d'un annuaire, d'une cellule "cas complexe" et des actions de prévention sur le thème des conduites à risque chez les jeunes,
- Mise en action du CLSM avec pour 1^{ère} action sa participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale nationales (SISM) 2022.

Et demain...

Toujours à la recherche d'une organisation territoriale efficace, fluide et coordonnée, l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'emploie à mettre la santé au cœur de toutes ses politiques autant de leviers concrets pour prendre en compte et améliorer la santé des Bocains pour les années à venir.

4

Une administration mobilisée au service des politiques publiques et du soutien aux communes

Ressources humaines

RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DE CES INSTANCES

Le 8 décembre 2022, les agents ont voté afin de choisir leurs représentants. Ces derniers sont élus pour 4 ans au sein des instances de dialogue social issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6/08/2019. Cette élection a mobilisé la Direction des Ressources Humaines (DRH) tout au long de l'année 2022.

La liste Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) intercommunale a obtenu 3 sièges, la liste de la Confédération Générale du Travail (CGT) 2 sièges.

La loi du 6/08/2019 a instauré la création du Comité Social Territorial (CST) composé à nombre égal de représentants élus et syndicaux. L'objectif est de favoriser le dialogue social. Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail a été mise en place.

La loi impose le dialogue social sur des thématiques RH très variées. Dans notre établissement, un dialogue social très constructif est un objectif porté par les élus. Des rencontres régulières sont prévues avec les organisations syndicales sur différentes thématiques RH dont le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ouvert en 2022.

FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE LIÉ AU COVID-19 LE 1^{ER} AOÛT 2022

Durant 2 années, l'actualité RH s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire. Les agents de la collectivité ont dû en permanence s'adapter aux difficultés liées à la crise sanitaire, avec une période de confinement marquante, l'adaptation à un nouveau mode de travail : le télétravail et apprendre à concilier vie privée/vie professionnelle.

Cette période est venue bousculer le rapport de chacun au travail.



De nouvelles problématiques RH

DES ENJEUX DE RECRUTEMENT

L'année a été chargée pour la DRH et les agents présents. Les projets RH ont dû être reportés. En effet, sur 13 agents, 2 agents sont partis en retraite, 3 agents ont quitté l'Agglomération. Les nouveaux arrivés ont pris leur fonction 3 mois après le départ de l'occupant du poste.

Au sein de la collectivité :

- 41 recrutements sur poste pérenne ou sur du long terme
- 367 candidats reçus dans le cadre de ces recrutements
- 82 candidats reçus en entretien
- 136 recrutements sur poste non pérenne

Une tendance : la rareté des candidats, observée au niveau national, devrait se poursuivre en 2023. La DRH, dans le cadre du dialogue social, souhaite mettre en place une nouvelle stratégie afin de conserver ces agents et de pouvoir attirer de nouveaux talents.

TÉLÉTRAVAIL ET FLEXIBILITÉ POUR UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE TEMPS DE VIE

Un nouveau mode de travail a bousculé nos habitudes professionnelles et personnelles, les rendant indissociables, et a ouvert de nouvelles perspectives pour les agents dont les missions permettent de pratiquer le télétravail.

À l'Agglomération du Bocage Bressuirais, 64 agents ont bénéficié de cette disposition.

Pour rester attractive et répondre aux attentes des nouveaux recrutés, l'Agglomération propose cet environnement de travail.

BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

Confinements, télétravail, isolement... Les conséquences de la pandémie sont lourdes sur la santé physique et mentale des agents. Les équipes souhaitent de véritables changements pour améliorer leur bien-être et la qualité de vie au travail.

Les agents attendent des changements de fond sur la charge de travail, le mode de collaboration, la culture managériale et l'équilibre de vie personnelle et professionnelle.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a formé l'ensemble des managers, du Directeur Général des Services à l'encadrant de proximité, soit 83 personnes. Ils ont participé à 6 jours de formation afin d'élaborer une culture commune de management. Des formations se poursuivront dans les années à venir. Pour 2023, la santé au travail sera une priorité.

FORMATION : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES AGENTS

La formation dans le contexte d'après Covid-19 a été un outil pour remotiver les agents, donner du sens à leur mission et préparer les enjeux de demain

Une démarche adaptée à notre territoire : le développement du plan de formation mutualisé

- 25 collectivités ont inscrit au moins 1 agent,
- 269 agents formés,
- 48 jours de formation,
- 20 actions de formation,
- 17 thématiques.

25 collectivités sur 33 ont fait participer des agents au plan de formation mutualisé.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au plan de formation mutualisé sur 11 thématiques; 68 agents communautaires ont suivi une formation.

Plan de formation mutualisé des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Nord Deux-Sèvres

Collectivités participantes : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Parthenay-Gâtine, CIAS de l'Airvaudais, CIAS du Thouarsais, CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Le CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au plan de formation mutualisé sur 1 thématique; 5 agents communautaires y ont participé.

Plan de formation interne à l'Agglomération hors formation mutualisée et hors formation sécurité

- 167 agents formés
- 713,5 jours de formation en présentiel + 56 jours en distanciel
- 84 actions de formation
- 18 thématiques

Formation interne aux outils Office 365

Des formations en interne ont été proposées sur les outils Office 365 aux agents de l'Agglomération et ses entités rattachées (CIAS, Office de Tourisme et Bocapole). 62 agents ont été formés en 2022.

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE OU DE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

Prendre soin des agents pour leur permettre d'avoir la possibilité de travailler suite à un avis du médecin du travail pour un reclassement ou un souhait personnel de changement :

- 34 agents ont été reçus pour des entretiens de conseil en évolution professionnelle (34 en 2021, 15 en 2020). Ces entretiens englobent plusieurs phases : diagnostic du projet, pistes de recherches, conseil, élaboration du projet, suivi de la démarche de l'agent.
- 3 agents (4 en 2021, 2 en 2020) ont bénéficié d'un accompagnement individualisé dans le cadre d'une situation de mobilité interne/externe ou de reclassement et 2 agents ont bénéficié d'un bilan professionnel en interne (0 en 2021).

Ces accompagnements englobent une ou plusieurs phases suivant la situation de l'agent : diagnostic des compétences, aide à l'élaboration d'un projet de mobilité, l'accompagnement à la prise de poste, mise en œuvre du projet professionnel, bilan d'étapes pour s'assurer de l'intégration de l'agent.

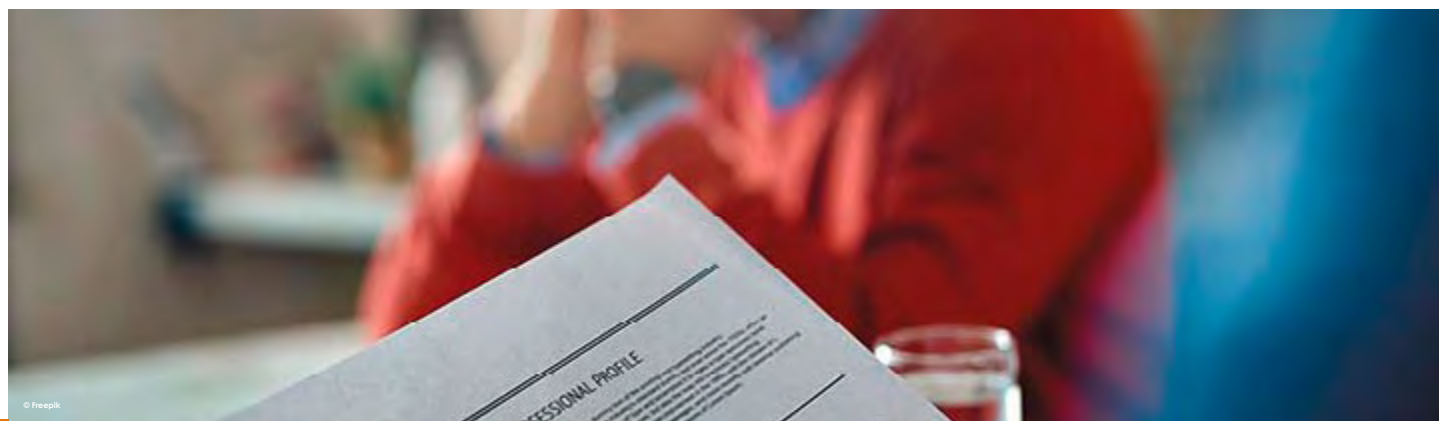
Objet des rendez-vous :

- Conseil en formation, préparation et inscription à un concours/examens, rendez-vous-conseil liés à des projets de mobilité en interne/externe, rendez-vous-conseil/point de parcours : 29 agents
- Suivi d'agents en immersion, prise de poste, Période de Préparation en Reclassement (PPR), maintien dans l'emploi : 3 agents
- Réalisation de bilan professionnel en interne : 2 agents

CARRIÈRE ET PAIE

Les agents de la Direction ont continué à se former et appréhender le nouveau logiciel RH. La carrière des agents est à jour informatiquement.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les administrations ont l'obligation, comme tout employeur, de déclarer, mensuellement pour chacun de leurs agents, par voie électronique, dans une déclaration unique, toutes les informations relatives aux cotisations et contributions sociales et fiscales assises sur leur rémunération. La mise en œuvre ne fut pas simple.



Finances et budgets



La Direction des finances est prioritairement mentionnée lorsqu'il s'agit de préparer le budget. Cependant, cette Direction intègre de nombreuses autres missions :

- l'exécution budgétaire qui permet tout au long de l'année de payer les fournisseurs et gérer les recettes,
- la prospective financière et la gestion de la dette, pour préparer les échéances à venir et assurer la stabilité des grands indicateurs financiers,
- la qualité comptable et le suivi de l'inventaire pour garantir une image fidèle de la collectivité.

En tant que Direction support, elle pilote et veille au respect de l'ensemble des procédures relatives à la préparation et à l'exécution budgétaire. Garante des relations entre les différents budgets et les entités rattachées, organisatrice de l'arborescence budgétaire, la Direction des finances pilote le rattachement des crédits et l'organisation comptable de la collectivité. Enfin elle est saisie de tout projet majeur sur le plan financier de la collectivité.

Définir le cadre opérationnel des échanges financiers et des collaborations entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres

LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le nouveau Pacte Financier et Fiscal (PFF) a été adopté lors de la séance du conseil communautaire du 22 mars 2022. Au-delà de son adoption, ce sont plusieurs des actions du pacte financier et fiscal qui ont été mises en œuvre dès 2022.

- **Préciser et élargir le rôle de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) Action A-1 :** Évaluation (réelle et prospective) des charges transférées et rapport quinquennal.
- **Étudier les cas et modalités d'évolution et de révision des Attributions de Compensation (AC) Action A-2 :**

Après plusieurs années sans être réunie, la nouvelle CLECT a été installée en juillet 2022 : nomination des délégués, élections du Président et du Vice-Président, adoption du règlement intérieur. Les séances suivantes ont été consacrées à rappeler le cadre d'intervention de la CLECT, les principes de révision des AC et la régularisation de transferts de charge pour des bâtiments qui avaient été retirés récemment de l'intérêt communautaire.

Les membres de la CLECT ont également été informés des principes de reversement de fiscalité (taxe d'aménagement et taxe foncière). Ils se sont aussi prononcés sur la révision des AC liés à la mutualisation des charges du service autorisation du droit des sols.

- **Refondre les enveloppes et le règlement des Fonds de concours 2022-2026 Action A-3**

La commission des finances a travaillé tout au long du second semestre sur un nouveau règlement des fonds de concours. Le précédent a été totalement renouvelé afin de cibler précisément les politiques publiques pour lesquelles les fonds de concours étaient rendus obligatoires. Le taux de 50 % a été quasi généralisé.

Le projet de règlement reprend in extenso les principes de fonds de concours de solidarité (prime ruralité et prime à l'habitant) qui ont été adoptés en annexe du PFF.

- **Réévaluer le taux intercommunal 2022 de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)** *Action B-1*

Cette action a été légèrement anticipée puisqu'elle a même été mise en œuvre dès le mois de février 2022 au moment du vote du budget primitif. Un taux de 1 % a été instauré en lieu et place de l'ancien qui se limitait à 0,015 %, le produit supplémentaire induit par cette hausse a dépassé 600 000 €.

- **Mettre en place le partage de TFPB communale sur les Zones d'Activité Économique (ZAE)** *Action B-4*
- **Mettre en place le reversement de taxe d'aménagement entre les communes et l'Agglomération du Bocage Bressuirais** *Action B-5*

Ces deux actions ont été conduites parallèlement, pour une adoption des délibérations correspondantes lors du conseil communautaire du 15 décembre. Elles doivent permettre un reversement de 70 % de la taxe foncière dans les zones d'activités communautaires et un reversement de 100 % de la taxe d'aménagement perçue pour les nouvelles constructions sur ces mêmes zones d'activités.

- **Fixer un cadre de prospective financière pour le budget communautaire sur la période 2022-2026** *Action C-5*

La prospective financière a été établie et revue à plusieurs reprises en 2022. La hausse très importante des charges énergétiques, l'inflation record de tous les matériaux et fournitures ont été autant d'aléas qui ont obligé à revoir à plusieurs reprises les hypothèses d'évolution.

- **Renforcer et assurer l'équilibre financier des Services mutualisés suivants : informatique, Application du Droit des Sols (ADS), architecte-conseil et bureau d'études** *Action D-3*

Deux nouvelles conventions d'adhésion au service commun d'Application du Droit des Sols (ADS) et au service commun Direction des Systèmes d'Information (DSI) ont été adoptées par le Conseil communautaire (Conseil Communautaire du 28 juin 2022).

Ces dernières permettent de valoriser et de mutualiser avec les communes adhérentes les coûts de fonctionnement des Services concernés, qui jusqu'alors étaient gratuits ou sous-financés.

Une révision budgétaire rendue nécessaire du fait de l'accélération de l'inflation engendrée par un contexte très incertain

Le vote du budget primitif a eu lieu lors de la séance du conseil communautaire du 8 février. La préparation budgétaire qui a précédé entre septembre 2021 et janvier 2022 n'avait pas donné lieu à des arbitrages conséquents, en effet, la plupart des demandes de crédits sollicitées par les services ont été accordées.

La collectivité a subi dès la fin-février un premier choc concernant les tarifs de l'électricité, certaines factures ont en effet doublé, voire triplé du fait de l'envolée des cours de l'énergie. Courant mars, le début du conflit entre l'Ukraine et la Russie a eu des répercussions économiques immédiates avec une hausse des prix de l'essence et du gasoil, mais aussi de l'ensemble des fournitures. L'inflation déjà élevée fin 2022 s'est aggravée compte tenu de la hausse généralisée du cours des matières premières. Face à la gravité de cette situation, les élus ont été amenés à prendre en urgence des mesures pour préserver l'avenir. Finalement, c'est l'ensemble de la préparation budgétaire 2022 qui a été réinterrogé.

Dans le cadre de cette révision générale, l'objectif fixé par les élus d'une baisse de 600 000 € des dépenses de fonctionnement sur le budget principal a été atteint. Toutes les Directions ont participé dans la mesure de leurs moyens à l'effort collectif.

Les baisses proposées ont permis de couvrir l'augmentation des charges liées à l'électricité (qui en fin d'année ont été constatées inférieures aux prévisions initiales).

Le résultat de fin d'année a été globalement meilleur qu'attendu grâce aux mesures prises dans le cadre de cette révision budgétaire et grâce aussi à des recettes fiscales plus élevées que les notifications reçues en début d'année.



Le contrôle de la chambre régionale des comptes : un temps d'analyse et de réflexion sur le fonctionnement financier, budgétaire et comptable de la collectivité

Depuis sa création en 2014, la collectivité comme ses satellites n'avait jamais été l'objet d'un contrôle de la part de la chambre régionale des comptes. Les précédents contrôles dataient des anciennes structures comme Terre de Sèvres, Cœur du Bocage ou la régie Pescalis.

Cet examen de la gestion de l'Agglomération du Bocage Bressuirais commence à compter du 1^{er} janvier 2017 et s'étend jusqu'à la date de remise du rapport final. Cette procédure a été ouverte par lettres du 29 mars 2022 adressées à Pierre-Yves MAROLLEAU, Président en fonction depuis juillet 2020, et à son prédécesseur, Jean-Michel BERNIER. Les entretiens de début de contrôle ont eu lieu respectivement les 6 avril et 20 avril 2022. Les entretiens préalables au dépôt du rapport d'instruction ont eu lieu le 15 juin avec le Président en fonction et le 22 juin 2022 avec son prédécesseur.

Tout au long de la procédure, le contrôleur a fait part de nombreuses demandes de pièces administratives, financières et comptables permettant d'analyser la situation de la collectivité. Plusieurs échanges ont été organisés avec le Président, le Directeur des services, la Direction des finances, la Direction des déchets et la Direction de l'économie, du tourisme et des grands équipements. À la demande du contrôleur, des visites sur site ont aussi été effectuées (site de Pescalis, siège de l'Agglomération). De façon plus ponctuelle, d'autres services ont aussi été sollicités afin de pouvoir étayer l'argumentation de la collectivité.

Le rapport provisoire transmis en octobre a fait l'objet d'un complément de réponses par courrier de la part du Président. Ces réponses ont permis de démontrer que toutes les recommandations émises par le contrôleur étaient déjà en cours de résolution.

Poursuivre la structuration budgétaire, organisationnelle et comptable de la collectivité en lien avec ses partenaires

L'objectif du service est d'optimiser et de rationaliser son fonctionnement. Le renforcement des partenariats est un axe qui doit permettre de simplifier les procédures internes et l'efficacité des échanges d'informations.

Le travail a été entrepris à partir de 2020, mais sensiblement freiné par la crise sanitaire jusqu'en 2021, c'est principalement au cours de l'année 2022 qu'il a réellement été possible de développer les actions inscrites dans l'engagement partenarial.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT PARTENARIAL AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

- **Mettre en place la dématérialisation des avis de sommes à payer (ASAP) associés à un titre individuel ou à un ORMC (rôle) à l'encontre des débiteurs privés.**

Action n° 1

La dématérialisation a été développée au travers de :

- la facturation en PES ASAP TI pour les Directions enfance (facturation septembre 2021), petite-enfance (facturation de juillet 2022), Conservatoire de musique (fichiers tests en décembre 2022).

- La facturation en Protocole d'Échange Standard Avis de Somme à Payer Ordre de Recette Multi Créanciers PES ASAP ORMC : assainissement collectif (contrôles branchements - Octobre 2022).

- **Instituer une régie d'avances pour faciliter le paiement des achats sur internet.** *Action n° 4*

La régie permettant l'achat sur internet a été créée le 2 mai 2022, elle permet aux services de la collectivité d'acheter des matériels ou fournitures qui ne sont pas disponibles localement.

- **Mettre conjointement à niveau l'actif immobilisé dans le cadre d'une démarche pérenne.** *Action n° 7*

Un travail très conséquent a été réalisé, qui a permis :

- Des intégrations importantes de comptes 20 et 23 aux comptes 21.

- Identification de biens non amortis (opérations de travaux effectuées avant la création de l'Agglomération, budget sous une autre nomenclature comptable).

- Correction de libellés, apurement de titres de participation.

- **Mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne ou une offre de paiement dématérialisée pour les recettes au comptant.** *Action n° 5*

Face à l'obligation de fournir à tous les usagers des moyens de paiement dématérialisés, les outils suivants ont été mis à disposition :

- PayFip : toutes les facturations comportent ce moyen de paiement (2019, 2020 et 2021).

- Prélèvement : proposé voire imposé dans certaines facturations.

- E.Cesu : délibération du 4 octobre 2022.

- Datamatrix : intégrés dans toutes les facturations hormis l'assainissement de Clessé.

- Mise à disposition de Terminaux de Paiement Électronique (TPE) pour la quasi-totalité des régies.

- **Réaliser un diagnostic conjoint ordonnateur-comptable de la qualité des comptes et déterminer des axes de fiabilisation prioritaires.** *Action n° 6*

Des réunions régulières sont organisées avec le Service de Gestion Comptable (SGC) de Thouars, qui ont permis d'améliorer sensiblement la qualité des échanges entre les partenaires et ont permis de sécuriser les procédures. Beaucoup de sujets ont été ainsi traités, comme :

- Sécurisation des comptes de tiers par la création d'une procédure de contrôle interne.

- Créations de provisions pour dépréciation des actifs circulants.

- Traitement des restes à recouvrer : travail régulier, mais difficulté à identifier l'objet et à obtenir un justificatif.

Stratégie et Politiques contractuelles

Contrat régional de développement et de transitions 2023-2025



QUE SONT LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS ?

Déclinés sur l'ensemble du territoire néo-aquitain et centrés sur une stratégie territoriale, les Contrats de développement et de transitions visent à l'**accélération de projets de développement répondant à des enjeux de transition et d'attractivité.**

Objectifs :

- répondre aux enjeux posés par les crises climatiques, environnementales, sanitaires et sociales,
- poursuivre et accélérer les projets porteurs de transitions.

En cohérence avec les orientations

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET),
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII),
- Feuille de route Néo Terra.

Durée du contrat : 3 ans, de 2023 à 2025

2026 : préparation du nouveau contrat de territoire

LA STRATÉGIE DU BOCAGE BRESSUIRAIS EN 3 GRANDS AXES

► AXE 1 - Un territoire attractif, innovant, créateur d'emplois et porteur d'un développement durable

Quelques exemples de projets :

- École de la TRAnsition écologique (ETRE) de La Colporteuse à Argentonay,
- **Parcours Marque Employeur**, chantier clé structuré en deux volets :
 - un parcours côté ENTREPRISES : identifier les leviers d'attractivité et fidéliser les salariés. 4 entreprises pilotes,
 - un parcours côté TERRITOIRE pour favoriser l'accueil de nouveaux arrivants,
- **Projet Cabridici (CIVAM)** autour des "bas morceaux" de viande caprine,
- Rénovation du **château de Bressuire**,
- Développement touristique et culturel du **Château de Saint-Mesmin**.

► AXE 2 - Un territoire accueillant, fort d'un projet de vie solidaire pour bien vivre et s'épanouir

- **Revitalisation des 6 centres-villes du Bocage** signée avec la Région Nouvelle-Aquitaine (Bressuire, Mauléon, Cerizay, Nueil-Les-Aubiers, Argentonay, Moncoutant-sur-Sèvre) :
 - élaboration de plans guides de revitalisation,
 - études pour la requalification d'îlots stratégiques,
 - requalification d'îlots stratégiques pour des logements, locaux commerciaux et services,
- Opération expérimentale et collective "**Nature en ville**",
- **Maisons de santé**,
- **Centre de tennis régional du Nord Aquitaine** situé à Bressuire.

► AXE 3 - Un territoire équilibré respectant la préservation des ressources et porteur d'un maillage et d'une synergie territoriale

- Déploiement de zones de réemploi dans les déchetteries,
- Actions de prévention des déchets,
- Restauration de haies dégradées et accroissement de linéaires de haies et boisements à Mauléon,
- Élaboration de plans de gestions de la haie bocagère.

L'Europe en Bocage Bressuirais

Depuis 15 ans, le territoire du Bocage Bressuirais bénéficie de fonds européens via le programme LEADER pour soutenir les projets innovants de développement local. Les précédents programmes depuis 2007 concernaient le territoire du Nord Deux-Sèvres (Bocage Bressuirais et Thouarsais).

LE PROGRAMME LEADER 2014-2020 À L'ÉCHELLE DU NORD DEUX-SÈVRES

Pour la période 2014-2020, ce sont 2,2 millions € de fonds européens qui ont été alloués au territoire du Nord Deux-Sèvres pour développer les projets du territoire. 50 % des crédits ont bénéficié aux acteurs privés (entreprises, associations...) et 50 % aux acteurs publics (communes, Agglomération...).

En Bocage Bressuirais, 34 projets ont ainsi été soutenus dans les domaines de l'innovation, la formation, les transitions, la mobilité, le développement des territoires... Ce sont ainsi près de 950 000 € pour le territoire de l'Agglomération (hors animation/gestion du programme) qui ont été investis localement.

Quelques exemples de réalisations innovantes en Bocage Bressuirais :

- Studio mobile d'enregistrement porté par l'Agglomération,
- Librairie solidaire ADBook portée par les Ateliers du Bocage,
- Conserverie artisanale portée par RD Innovations,
- Conseil et Parc Mobilité portés par la Maison de l'Emploi,
- Recensement du patrimoine musical du Nord79 porté par l'Animation Rurale et Culture Populaire en Bocage (ARCUP),
- Savonnerie associative de la Colporteuse.



Librairie solidaire ADBook portée par les Ateliers du Bocage



Conserverie artisanale portée par RD Innovation

LE VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027

Pour la période 2021-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix, unique en France, d'une approche territoriale multifonds. Elle a également décidé de caler les périmètres des territoires de contractualisation sur celui des Contrats Région.

Ainsi, une enveloppe de 3,16 millions € (1,47 million € de Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural [FEADER] et 1,69 million € de Fonds Européens de Développement Régional [FEDER]) est réservée pour le seul territoire du Bocage Bressuirais.

En 2022, le Service stratégie et politiques contractuelles, en lien avec les acteurs locaux publics et privés, a répondu à l'appel à candidatures du volet territorial des fonds européens. La Région Nouvelle-Aquitaine, gestionnaire des fonds européens, a sélectionné la candidature du Bocage Bressuirais.

La stratégie retenue par le Conseil communautaire du 22 mai 2022 s'articule autour des axes stratégiques suivants :

1. Structurer le maillage de l'offre de services sur le territoire pour une répartition plus efficiente

1.1. Assurer un maillage territorial efficient des infrastructures de services publics

1.2. Garantir une offre de services de proximité en milieu rural pour tous les publics

2. Favoriser l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie des habitants

2.1. Accompagner les communes du territoire dans la revitalisation des centres-bourgs

2.2. Favoriser une approche innovante de découverte du patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel

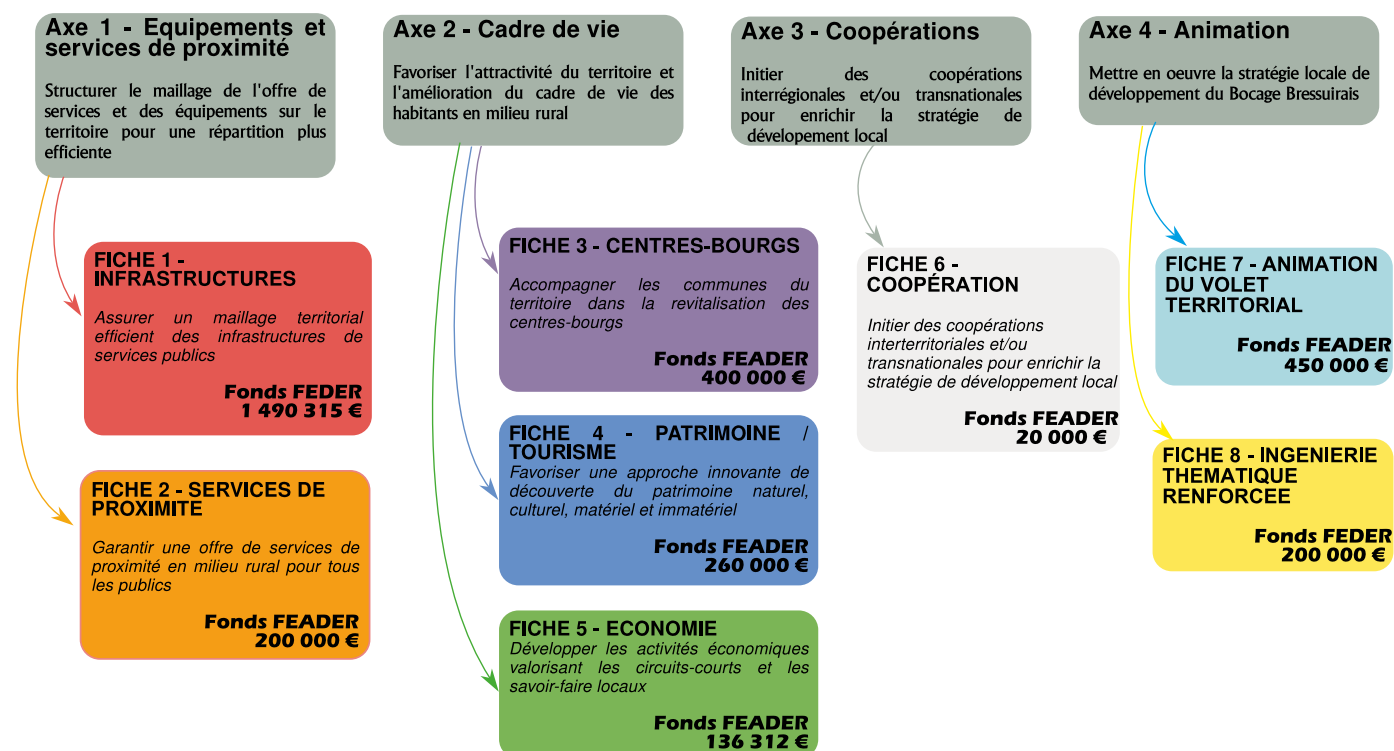
2.3. Développer les activités économiques valorisant les circuits courts et/ou de proximité et les savoir-faire locaux

3. Initier des coopérations interterritoriales et/ou transnationales pour enrichir la stratégie de développement local

4. Mettre en œuvre la stratégie de développement local du Bocage Bressuirais

L'Agglomération est responsable du portage juridique, administratif et financier du programme 2021-2027. Le Groupe d'Action Locale (GAL), instance composée de 19 acteurs, représentants des intérêts socio-économiques locaux (9 publics et 10 privés) est chargé de la sélection des projets, du suivi et de l'évaluation de la stratégie.

Cette stratégie a préfiguré le programme d'actions suivant "pour un Bocage attractif où il fait bon vivre!" :



Le Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État

Les Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) signés avec l'État ont pour objectifs de traiter les enjeux de territoire dans une approche transversale notamment dans les domaines du développement durable, du développement économique et de cohésion territoriale.

Dans un souci de simplification et de mise en cohérence de l'action publique sur un même territoire, les CRTE ont vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes afin de faciliter l'accès aux aides de l'État.

Le plan d'action est réactualisé chaque année par avenant et une convention financière formalise les soutiens financiers de l'État dans le cadre du contrat.

BILAN 2022 DU SOUTIEN DE L'ÉTAT ET DE SES AGENCES

	Montant des subventions	Nombre de projets
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	833 070 €	9
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	950 392 €	8
Fonds friche	1 341 000 €	7
Agence de l'eau	631 434 €	18
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)	123 436 €	6
Agence Nationale du Sport (ANS)	32 698 €	1
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	20 248 €	2
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)	48 711 €	1
Prêt Locatif Aidé (PLA) et PLA d'Intégration (PLAI)	1 135 340 €	197
Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) locatif privé conventionné	46 128 €	25
ANAH Ma Prime Rénov'	5 670 000 €	1 429
Total	10 832 457 €	1 703

Affaires générales

La Direction des services juridiques et de l'administration générale est le point d'entrée des usagers de l'administration communautaire. Composée de 14 agents répartis en 5 Services, cette Direction est en charge des fonctions d'administration, de gestion et d'organisation des activités administratives des services.

Responsable de l'accueil du public et du traitement du courrier ainsi que l'organisation des instances communautaires, la Direction apporte également conseils et veille juridique aux services et aux élus. Elle pilote la politique d'achat de la collectivité, gère les contrats d'assurance, les affaires immobilières, ainsi que l'archivage de l'Agglomération.

Les instances délibérantes : l'organisation de la gouvernance

LA GESTION DES INSTANCES

Le Conseil communautaire s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2022, adoptant 243 délibérations.

Le Bureau communautaire, quant à lui, a tenu 7 réunions et a adopté 110 délibérations.

La conférence des maires, véritable instance communautaire depuis la loi "Engagement et Proximité" du 27 décembre 2019 s'est réunie à 7 reprises en 2022, renforçant le dialogue entre les élus municipaux et communautaires et l'Agglomération.

La Direction des services juridiques et de l'administration générale a également participé lors de l'année 2022 à l'organisation et à la préparation du Conseil d'administration des régies personnalisées Bocapole (13 délibérations pour 3 réunions) et Office de Tourisme (30 délibérations pour 6 réunions).

Le Président de l'Agglomération a pris 303 décisions en délégation du Conseil communautaire en 2022.

LE CONSEIL JURIDIQUE

Le Service juridique apporte des conseils juridiques à l'ensemble des Services et plus spécifiquement en 2022, sur les sujets suivants :

- création des services communs " autorisation du droit des sols " et "Direction des systèmes d'information",
- optimisation du logiciel métier pour la rédaction des actes administratifs et la gestion des assemblées,
- modification du régime de délégations accordé aux directeurs,
- schéma de mutualisation,
- élaboration du pacte financier et fiscal.



Le Service accueil-courrier : au cœur de la communication interne et externe de l'Agglomération

Le Service accueil-courrier a assuré un accueil sans interruption lors de l'année 2022. La réflexion s'est poursuivie sur l'amélioration et la mutualisation des accueils de l'Agglomération.

Accueil de premier niveau, le Service accueil-courrier organise l'accueil physique et téléphonique du siège (moyenne de 95 appels par jour). On note une diminution des courriers entrants, avec une baisse de 17 % entre 2021 et 2022 (12360 courriers entrants dans l'Agglomération), dus à la dématérialisation des courriers et factures.

Cellule foncière et immobilière

La cellule foncière et immobilière est engagée dans une démarche d'optimisation du patrimoine foncier et immobilier de la collectivité.

En 2022, elle a notamment participé activement à l'élaboration du schéma directeur immobilier.

La cellule foncière et immobilière apporte son expertise de façon transversale, sur de nombreux sujets :

- le suivi des baux des maisons de santé,
- l'élaboration du schéma directeur immobilier de la collectivité,
- les déménagements de Services communautaires (DSI et DPII),
- la rédaction de conventions d'occupation du domaine public (Conservatoire de musique, Moulin d'Auzay...),
- la régularisation de conventions de servitudes (GEREDIS),
- la rédaction des conventions de gestion d'équipements "phares" de la collectivité,
- l'achat et l'échange de parcelles de terrain pour les Directions opérationnelles.

Service commande publique et assurances

Il veille à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics. Il assiste et conseille les Services pour leur politique d'achat et gère les sinistres des 4 entités de l'Agglomération.

LA DÉMARCHE D'OPTIMISATION DE LA POLITIQUE D'ACHATS

Engagé dans une démarche d'optimisation de la politique d'achat de la collectivité, le Service a géré en 2022, 9 marchés de prestations de services, 7 marchés de travaux, 5 marchés de fournitures en procédure de consultation, et organisé 21 commissions (appel d'offres ou marchés), dont 5 réunions de négociation. Le Service a également accompagné les entreprises dans la poursuite de l'exécution des contrats en cours.

Les principaux dossiers de 2022 concernent :

- l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics en lien avec le facilitateur Nord Deux-Sèvres,
- l'optimisation du logiciel métier permettant l'automatisation des tâches et l'accompagnement des Directions opérationnelles,
- l'accompagnement des entreprises dans le cadre de l'exécution des contrats en cours (circulaires, avis du Conseil d'État [15 septembre 2022, n° 405540]) dans un contexte économique difficile, et plus spécifiquement dans le domaine des transports,
- la consultation pour le marché de Maîtrise d'œuvre pour l'opération Val de Scie,
- la rationalisation des marchés en matière de traitement des déchets,
- le marché de "Restructuration et mise aux normes de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) Les P'tits Mômes à Cerizay",
- la réhabilitation et l'extension du Centre Régional de Tennis,
- la participation et l'implication dans la démarche Contrat d'Objectif Territorial (COT).

LES ASSURANCES, LE REFLET DE LA RESPONSABILISATION DE LA COLLECTIVITÉ

Le Service assurances a géré 90 sinistres qui concernaient principalement les dommages aux biens (35), la responsabilité civile dont la garantie décennale entreprise (19), le dommage ouvrage (5) et la responsabilité civile pollution (1).

Le Service assurances a suivi des dossiers de sinistres importants à Bocapole, Val de Scie, au Pôle d'Échange multimodal, à la Cité de la Jeunesse et des Métiers, au Centre de Tennis, au théâtre et à Cœur d'O. Ce Service a géré les dossiers de sinistres avec la Direction du patrimoine, des infrastructures et de l'ingénierie (suivi et participation aux expertises). Il s'est aussi occupé de la gestion des contrats d'assurance.

Archivage : garant obligatoire de la mémoire de l'établissement public de coopération intercommunale

Ce service est reconnu depuis 2016 par le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) comme un Service des archives constitué. Il est intégré à ce titre, au réseau des Services d'archives communaux et intercommunaux.

L'année 2022 a été marquée par :

- le déménagement et la mise en rayonnages des archives des anciennes intercommunalités présentes sur le site de Rorthais vers le site de Saint-Porchaire (600 caisses transférées, l'équivalent d'environ 300 mètres linéaires d'archives),
- la poursuite du classement des archives des anciens EPCI et des archives communautaires (archives des bâtiments, Terre de Sèvre, Unité droit des sols),
- une réflexion commune avec la ville de Bressuire pour la construction d'un bâtiment d'archives mutualisé entre la ville de Bressuire et l'Agglomération.

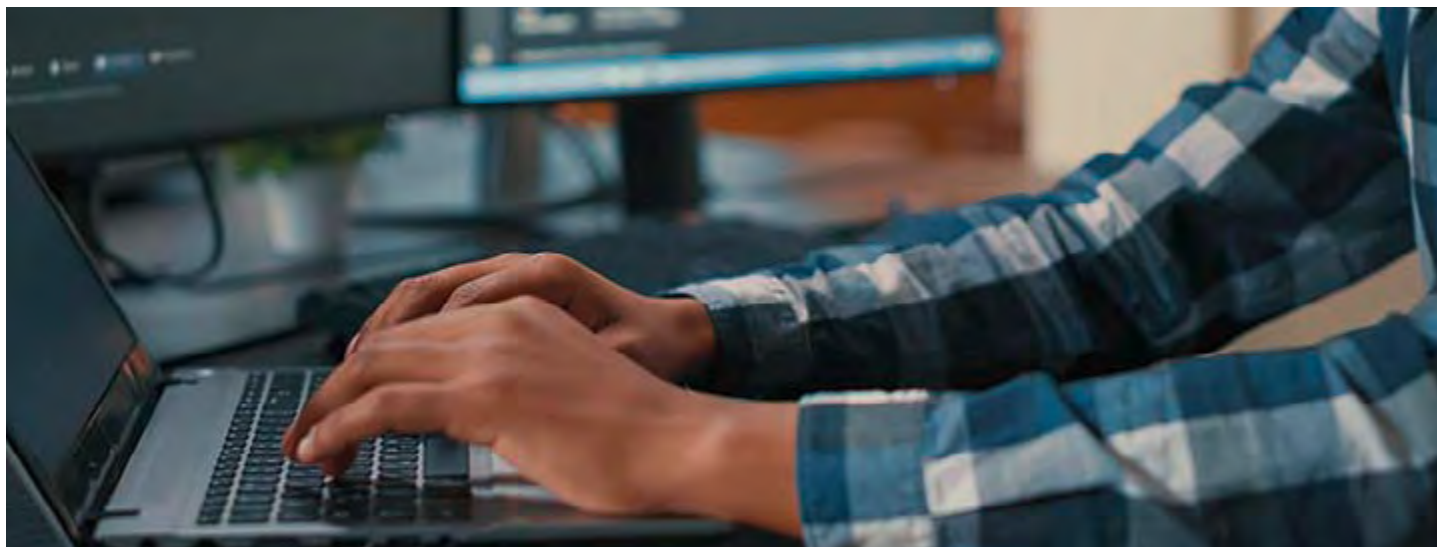
Dans le cadre du schéma de mutualisation, l'archiviste communautaire intervient également en appui des communes pour assurer l'archivage, conseiller et sensibiliser le personnel communal. En 2022, l'archiviste communautaire a pu classer les archives communales des communes de Le Breuil sous Argenton, Le Pin, Saint-Amand sur Sèvre et Nueil-Les-Aubiers (l'équivalent de plus de 245 heures).

En 2022, l'archiviste a également apporté son expertise sur des dossiers spécifiques :

- le plan de gestion des données,
- et la diffusion du guide d'archivage à l'usage des services.



Informatique et téléphonie



La Direction des Systèmes d'Information (DSI) continue ses missions auprès des agents des collectivités ayant conventionné avec elle. L'équipe de 12 personnes est mobilisée autour de l'accompagnement des agents à l'utilisation des outils et services numériques, du développement des infrastructures numériques, de l'ingénierie de projet et de la sécurité informatique. Le projet de mutualisation de la DSI avec les communes de l'Agglomération est la prochaine phase qui devrait permettre une collaboration accrue entre collectivités et une homogénéité de nos systèmes.

En 2022, la DSI a inauguré ses nouveaux locaux, conçus sur mesure pour répondre aux besoins du service. Ces locaux offrent un cadre de travail optimal pour nos activités, notamment grâce à un espace de formation spécialement dédié aux outils informatiques. L'année écoulée a été consacrée à la création du service commun de la DSI, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Ce service vise à renforcer la cohérence, la performance et la sécurité des systèmes d'information de l'ensemble des entités concernées. Il s'appuie sur une gouvernance partagée, une mutualisation des ressources et une harmonisation des pratiques.

En raison des conflits internationaux et de la sortie de la crise Covid-19, une intensification des attaques sur les systèmes d'information a été constatée. La vigilance face aux cyberattaques a donc été accrue et des règles plus rigoureuses adoptées pour accéder aux systèmes. Cette démarche s'appliquera à l'ensemble des communes membres du service commun.

Unité production et support

- Mise en service de l'ensemble scolaire La Marelle Bressuire,
- Déménagement et mise en service nouvelle mairie de Noirterre,
- Déménagement de la DSI et de la Direction du Patrimoine des Infrastructures et de l'Ingénierie (DPII),
- Migration en téléphonie sur IP (internet Protocol) et Mise en réseau internet sécurisé des communes de Nueil-Les-Aubiers, Mauléon, Cerizay, Saint-Maurice Étusson, L'Absie,
- Traitement de 2620 tickets de Gestion Libre de Parc Informatique (GLPI),
- Installation de la fibre pour Cœur d'O, le Théâtre, Centre technique de Bressuire,
- Suivi technique du câblage réseau de 5 écoles de Bressuire,
- Accompagnement et mise en service des matériels du plan numérique pour les écoles privées et publiques de Bressuire,
- Accueil de 3 stagiaires,
- Amélioration du parc des postes publics du réseau des bibliothèques (36 postes).

Le parc réseau et téléphonie représente

- 507 lignes mobiles pour l'Agglomération, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et Bressuire,
- 111 lignes M2M,
- 135 lignes analogiques pour l'Agglomération,
- 103 accès BVPN (Business Virtual Private Network) et 83 BTIP (Business Talk Internet Protocol) service commun.

Plan de gestion des données

Élaboration des plans de classement, schémas de permissions, spécifications fonctionnelles et développement des sites SharePoint pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais et les villes de Bressuire et Mauléon.

Travail en collaboration avec 59 référents dans les services des collectivités : élaboration des plans de classement, définition des schémas de permissions, écriture des spécifications fonctionnelles au travers de 247 ateliers. Développement de 181 sites de travail.

Développement d'outils spécifiques propres aux spécifications fonctionnelles.

Cybersécurité

Audit interne et externe de nos systèmes d'information dans le cadre du plan France Relance.

Réflexion stratégique autour du renforcement de la sécurité de nos systèmes d'information.

Sensibilisation des agents autour des bonnes pratiques de la sécurité informatique.

Intégration de deux alternants ingénieurs en cybersécurité et systèmes au sein de l'équipe.



Patrimoine, infrastructures et ingénierie

Bureau d'études

MISSIONS

Le bureau d'étude réalise, dans un premier temps, des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération ainsi que l'entretien des 60 zones économiques et du patrimoine bâti (250 bâtiments). L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre à la carte dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que de bâtiment. Ce service proposé aux communes est facturé à hauteur du coût unitaire de fonctionnement s'élevant à 41 € de l'heure.

RÉALISATION 2022 POUR LE COMPTE DES COMMUNES

En 2022, 17 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Voirie et réseaux divers

- Création parking rue de la Gatellerie à Cirières
- Aménagement rue de la Chapelle à Combrand
- Voirie définitive lotissement le Belvédère à La Chapelle Saint-Laurent
- Aménagement de sécurité rue de la Poste et La Chapelle Seguin à L'Absie
- Aménagement rue de la Croix Bernier à Saint-Aubin du Plain
- Aménagement du Bourg Neuf à Saint-Paul en Gâtine
- Aménagement place de la Mairie à Saint-Pierre des Échaubrognes
- Aménagement quartier Voultegon à Voulmentin
- Sécurisation traversée du bourg à Geay
- Programme voirie 2022 à Saint-Amand sur Sèvre
- Aménagement d'un parking rue de la Gatellerie à Cirières
- Petits aménagements de sécurité à Largeasse
- Aménagement rue Berleau à Le Pin
- Aménagement rue de la Fontaine à Saint-Amand sur Sèvre
- Aménagement rue du Sabotier à Saint-André sur Sèvre
- Aménagement de sécurité centre bourg à Traves

Bâtiments

- Rénovation de la salle des fêtes de Pugny à Moncoutant-sur-Sèvre
- Réhabilitation salle capitulaire abbatiale à L'Absie
- Rénovation salle des fêtes de Neuville Bouin
- Création salle multi-activités à Saint-Amand sur Sèvre
- Étude rénovation salle des fêtes Saint-Maurice Étusson
- Autorisation de travaux accueil périscolaire et école à Voulmentin

RÉALISATIONS POUR LE COMPTE DE L'AGGLOMÉRATION

2022

Développement économique

- Bressuire : études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'Alphaparc
- Moncoutant-sur-Sèvre : études d'aménagement de la zone d'activité de la Foresterie
- Réalisation d'études d'aménagements et de travaux, sur différentes zones économiques

Enfance et petite-enfance

- Cerizay : études opérationnelles pour la réhabilitation de la crèche Les P'tits Mômes
- Argentonnay : étude de création d'espace de stockage

Sport

- Bressuire : études opérationnelles sur le Centre Régional de Tennis
- Nueil-Les-Aubiers : études opérationnelles sur Val de Scie
- Moncoutant-sur-Sèvre : rénovation des vestiaires du centre aquatique



Projet du Centre Régional de Tennis

La culture

- Bressuire : étude de réfection des toitures à Bocapole
- Bressuire : étude d'accroissement photovoltaïque de la nouvelle halle à Bocapole
- Cerizay : travaux de rénovation thermique de la façade en polycarbonate à la bibliothèque

La santé

- Nueil-Les-Aubiers : études programmatiques de réaménagement de la maison de santé
- Mauléon : études de faisabilité
- Cerizay : travaux d'extension

Bâtiments généraux

- Bressuire : création d'une chaudière gaz à l'antenne de Saint-Porchaire,
- Bressuire : travaux d'aménagement d'une chatterie et rénovation du bureau à la fourrière animale,
- Travaux d'amélioration des gendarmeries,
- Bressuire : travaux de rénovation énergétique à la sous-préfecture,
- Bressuire : aménagement d'un local à archives provisoire à Saint-Porchaire,
- Bressuire : aménagement et installation de la DSI et de la Direction du Patrimoine des Infrastructures et de l'Ingénierie (DPII) à Saint-Porchaire.

Aires d'accueil des gens du voyage

- Mise en place d'une télégestion sur l'ensemble des aires.

Déchetteries

- Étude d'extension de la déchetterie de Cerizay.

Mise aux normes et la sécurité des bâtiments

- Préparation, participation et suivi des commissions de sécurité et notamment en 2022 : accueil de Loisirs/EHPAD à Moncoutant-sur-Sèvre, cinéma à Cerizay, Abbaye à Mauléon, Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers, Pascalis à Moncoutant-sur-Sèvre, Relais Petite Enfance et Médiathèque à Bressuire, cinéma à Moncoutant-sur-Sèvre, piscine Cœur d'O à Bressuire et piscine Aquadel à Mauléon.
- Mise aux normes incendie du local de stockage à Cœur d'O à Bressuire
- Mise en place d'un logiciel de gestion des alarmes anti-intrusion
- Étude remplacement alarme intrusion siège Agglomération
- Étude et diagnostic spécifique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) à la bibliothèque à La Chapelle Saint-Laurent
- Étude et dépôt AT pour aménagement de la crèche Les P'tits Mômes au Domaine de La Roche à Cerizay
- Mise aux normes d'accessibilité de l'ascenseur du siège de l'Agglomération
- Équipement en Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) des Établissement Recevant du Public de 4^{ème} catégorie
- Réfection de l'alarme intrusion Médiathèque
- Mise aux normes incendie de la halte-garderie à Argenton
- Contrôle et travaux de mise en conformité QAI/Radon
- Suivi technique des dossiers assurances bâtimentaires

Entretien du patrimoine

- Bressuire, Nueil-Les-Aubiers et Mauléon : interventions diverses sur les aires des gens du voyage (réfection de l'électricité et de la plomberie à Mauléon, traitement des eaux pluviales, de l'adduction d'eau potable et remplacement des portes à Nueil-Les-Aubiers, réparations suite aux dégradations estivales...)
- Suivi du marché d'entretien des équipements de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments de l'Agglomération
- Suivi du marché à bon de commande de fourniture et pose de mobiliers, démarrage en août 2020
- Suivi des contrats de maintenance et d'entretien des différents bâtiments communautaires
- Lancement du projet pour la mise en place d'un outil de gestion du patrimoine
- Participation au lancement du projet de création d'un Schéma Directeur Immobilier (SDI)

Parc Automobile

La mission de gestion du parc de véhicules consiste en un suivi régulier des entretiens périodiques (vidanges, courroie...), des contrôles obligatoires (contrôles techniques, contrôles pollution...), ainsi que de l'assistance aux utilisateurs dans la mise en œuvre de l'entretien de leurs véhicules.

En charge de l'établissement des devis et de la mise en œuvre des réparations, le responsable du parc traite également les factures carburant avec pointage des justificatifs de paiement et suivi des consommations.

La bonne gestion de ce parc permet la mise en œuvre de l'ensemble des services publics, qui nécessitent tout type de véhicule, lesquels effectuant parfois un kilométrage très important du fait du service mis en œuvre (portage de repas, maintien à domicile, astreintes et suivi de chantiers...).

Le parc automobiles et poids lourds de l'Agglomération est constitué de 153 véhicules immatriculés et effectue environ 2 098 000 kilomètres dans l'année.

Maintenance et entretien

L'Unité maintenance assure au quotidien l'entretien des bâtiments et des espaces verts, soit de façon préventive ou programmée, soit en réponse aux demandes des utilisateurs internes et externes, via des "tickets" déposés sur la plateforme AsTech.

L'unité est composée de 9 agents, répartis selon deux spécialités principales, bâtiments et espaces verts.

Les activités

- Entretien des espaces verts (taille, tonte...) sur environ 14 ha : hébergement et village Pascalis, Gîte de la Loge, piscines (Nueil-Les-Aubiers, Moncoutant-sur-Sèvre, Cerizay et Argenton), bibliothèque et maison de santé à Argenton et zones économiques.
- Entretien des espaces naturels sur environ 47 ha : espaces naturels de Pascalis, La Loge, Val de scie, Clos de l'Oncle Georges, Passerelle d'Auzay.
- L'accompagnement des événementiels au travers de l'installation de séminaires, expositions...
- Le soutien technique et logistique pour les différents Services de la collectivité, notamment, Scènes de territoire, le réseau des bibliothèques, la Direction de la communication, les centres aquatiques, les musées, les Services enfance et petite enfance...
- La maintenance des bâtiments (menuiserie, plomberie, électricité) pour différents sites et notamment, les hébergements de Pascalis, le gîte de La Loge, les ateliers relais, crèches, bâtiments administratifs... L'accompagnement et la levée des prescriptions lors des contrôles réglementaires



Fourrière animale

La fourrière accueille les chiens et chats errants capturés sous la responsabilité des communes. Son rôle principal est d'en retrouver le propriétaire, et le cas échéant, d'en confier l'adoption à un refuge agréé.

Depuis le 1^{er} mars 2018, cette activité est assurée en régie.

Des conventions sont signées avec les vétérinaires du territoire pour assurer les soins pour les animaux dont l'état le nécessite, ainsi qu'avec l'EARL La Maingotière pour la capture d'animaux.

De plus, une collaboration étroite avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) permet d'assurer un suivi sanitaire régulier de l'établissement.

Chiffres clés

Les chiens

- Nombre de chiens entrants : 156
- Nombre récupéré par leur propriétaire : 105
- Nombre confié à une association : 42
- Nombre de chiens encore à la fourrière : 8
- 1 a été euthanasié

Les chats

- Nombre de chats entrants : 111
- Nombre récupéré par leur propriétaire : 8
- Nombre confié à une association : 60
- Nombre de chats "libres" stérilisés et relâchés : 22
- Nombre de chats encore à la fourrière : 11
- 10 sont morts naturellement



Communication

La Direction de la communication de l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose et pilote une stratégie de communication interne et externe afin de garantir l'information des élus du territoire, des agents et de la population, mais aussi la valorisation du territoire et la promotion des politiques qui y sont déployées.

La Direction accompagne ainsi les différents services de la collectivité dans leurs actions de communication, réalise et diffuse des supports imprimés et numériques, assure un suivi des relations presse et organise des événementiels.

Principaux temps forts 2022

Tout au long de l'année, la Direction de la communication a poursuivi l'accompagnement des différents Services de l'Agglomération pour relayer l'information auprès des habitants, des entreprises, avec notamment :

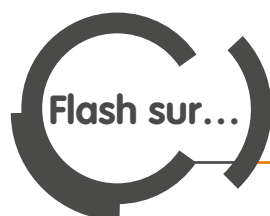
- Jeunesse : création d'une charte graphique pour tous les événements dédiés à la jeunesse : Rush 24, Fabrik à déclic, Forum Santé, Forum mobilité...



- Événements : stand à la foire-exposition, au salon de l'habitat de Bressuire avec en nouveauté un espace conférence, 10 ans de la bibliothèque Argentonnay, inauguration des travaux du boulevard de la rivière, 5 ans de gratuité dans les bibliothèques, semaine de la réduction des déchets...



L'incidence des crises successives a eu un impact fort sur le budget de la collectivité avec notamment la fermeture des centres aquatiques durant la période hivernale. Ces fermetures ont nécessité de mettre en place une communication de crise et parfois d'urgence.



3 actions de communication

1 LANCEMENT DU DISPOSITIF AGGLOREN OV

Le lancement du nouveau programme d'amélioration de l'habitat : "AggloRenov" a nécessité un important travail pour la Direction de la communication en lien avec le Service habitat et logement durable : choix du nom, définition d'un plan de communication adapté aux différentes cibles (élus, agents des mairies, propriétaires, notaires, agences immobilières, artisans...) et décliné en plusieurs étapes, création de la charte graphique, des supports de communication, gestion de la diffusion, des relations presse...



2 LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Autre action importante pour cette année 2022, la campagne de communication mise en place autour de la lutte contre les dépôts sauvages. L'objectif de cette campagne était de marquer les esprits, interpeller des habitants et montrer que l'Agglomération agit. Affichage sur les panneaux sucette, autocollants et marquage au pied des conteneurs, kit de communication diffusé aux communes, spot dans les cinémas, campagne radio... les différents outils déployés en complément des actions de sensibilisation menées par la Direction de la valorisation et de la prévention des déchets ont eu un impact positif sur les dépôts sauvages.

Message simple et court

> Pour une compréhension claire de la part de tous les habitants

Faits réels

> Nous nous sommes appuyés sur de vraies photos prises par l'Agglomération afin de choquer les habitants pour déclencher un déclic et favoriser l'appropriation de la campagne grâce à des photos représentant des lieux qu'ils connaissent.

Traitement en série

> La répétition contribue à une meilleure mémorisation. Ainsi, la population retiendra davantage le message si elle est confrontée plusieurs fois à la campagne sans lassitude.

Couleurs de la charte graphique de l'Agglomération

> Avec la reprise du rose, l'Agglomération est porteuse du message de sensibilisation et dénonce ces incivilités.



3 ORGANISATION DE LA MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

La politique d'accueil des nouveaux agents au sein de la collectivité s'est déployée, en lien avec la Direction des ressources humaines, avec l'organisation de la première matinée d'accueil le mardi 5 avril 2022 à la Cité de la Jeunesse et des Métiers. Organisée en trois parties (informons-nous, apprenons en jouant et imaginons ensemble), cette matinée a permis aux agents d'avoir une présentation générale de la collectivité, d'obtenir des informations sur les ressources humaines, d'échanger et de se rencontrer. Deux autres matinées ont été organisées dans l'année.

Le lancement du site intranet prévu en 2023 renforcera les actions de communication interne.



Projets 2023

- Lancement d'un site intranet en lien avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI).
- Refonte du site internet de la collectivité.



www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

